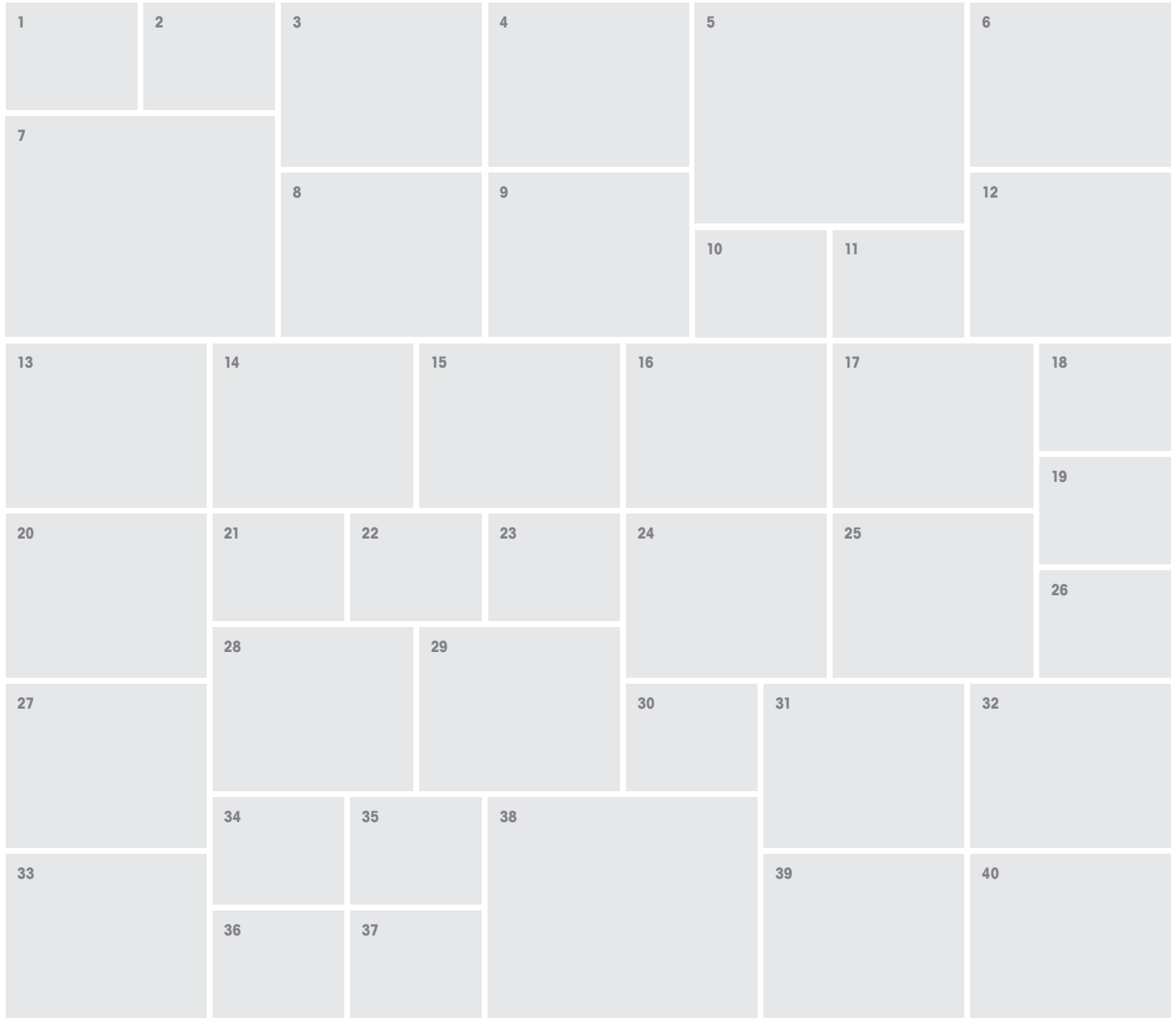


**Rapport de gestion 2013. Liens
de proximité, instants partagés.**



La Mobilière
Assurances & prévoyance



- 1 **Claude Amstutz**, responsable Clients institutionnels et Distribution avec Marc Bachmann (à dr.), agence générale d'Affoltern a. A.
- 2 **Willy Gantner**, CEO avec Patrick Baumgartner (à dr.), agence générale de Buchs-Sargans
- 3 **Michel Degen**, ingénieur automobile avec Stephan Hohl (à g.), agence générale d'Aesch
- 4 **Jan Meier**, conseiller technique à la clientèle avec Marek Fritsche (à g.), agence générale de Flawil
- 5 **Nadine Flück**, employée de banque avec Melanie Herren (à dr.), agence générale de Langenthal
- 6 **Hans Matt**, cuisinier avec Kurt Müller (à dr.), agence générale d'Aarau
- 7 **Simon Laub**, pilote d'avion avec Fabian Frappa (à g.), agence générale Seetal-Rontal
- 8 **Sandro Zimmermann**, constructeur de voies de communication avec Pascal Manser (à dr.), agence générale d'Appenzell
- 9 **Rolf Nef**, monteur-électricien avec Thomas Zellweger (à g.), agence générale de Rhodes-Extérieures
- 10 **Karl Epp**, constructeur de machines électriques avec Marco (à g.) et Renato Zanolari (à dr.), agence générale d'Altdorf
- 11 **Samuele Lavagno**, assistant social avec Emanuele Polli (à g.), agence générale de Bellinzone
- 12 **Kathrin Spaeth-Schaub**, droguiste dipl. ES avec Remo Brodmann (à dr.), agence générale de Bâle
- 13 **Hans-Peter Huber**, agriculteur/gérant avec Reto Müller (à dr.), agence générale de Limmattal
- 14 **André Bernhardsgrütter**, rentier avec René Honauer (à dr.), agence générale de Moyenne Thurgovie
- 15 **Felix Brandt**, voyageur avec Heini Staub (à g.), agence générale de Coire
- 16 **Daniela Eisele**, agente fiduciaire avec brevet fédéral et réviseur agréé avec Raffaella Frosio (à g.), agence générale de Lucerne
- 17 **Kurt Lämmli**, menuisier/gérant avec Harry Iselin (à g.), agence générale de Rapperswil-Glarus
- 18 **Michel Beuchat**, médecin dentiste avec Eric Chappuis (à g.), agence générale de Moutier-St-Imier
- 19 **Mohamed El Sadawy**, gérant magasin de sport avec Elvis Ahmetovic (à g.), agence générale Chablais-Riviera
- 20 **Jörg Blaser**, menuisier avec Christian Stettler (à g.), agence générale de l'Emmental
- 21 **Oliver Martin**, gérant avec Sven Stöckli (à g.), agence générale de Kreuzlingen
- 22 **Ingrid Lehmann**, infirmière avec Lilian Ackermann (à dr.) et sa fille Jana, agence générale de Berne-Ouest
- 23 **René Kugler**, carrossier avec Fabian Reiss (à g.), agence générale de Frauenfeld
- 24 **Stephan Neukomm**, chef de la protection civile/ commandant des sapeurs-pompiers de Münchenbuchsee avec Martin Zwahlen (à g.), agence générale de Berne-Est
- 25 **Michel Keppler**, responsable Management du produit avec Silvan Schumacher (à g.), agence générale de Morat
- 26 **Kevin Frick**, étudiant avec Max Beck (à dr.), agence générale de Vaduz
- 27 **Ernst Büsser**, directeur d'une entreprise de constructions métalliques avec Andreas Büsser (à g.), agence générale de Wil
- 28 **Karin Metzler et Patrick Sieber** physiothérapeute et informaticien de gestion avec René Metzler (à g.), agence générale de Rheintal
- 29 **Helmut et Petra Perreten**, responsable régional et responsable marketing avec diplôme fédéral avec Thomas Michel (au centre), agence générale d'Interlaken-Oberhasli
- 30 **Elias Vetter**, urbaniste avec Andreas Lehmann (à g.), agence générale de Bülach
- 31 **Thomas Luthiger**, ingénieur avec Jürg Steinegger (à dr.), agence générale de Lachen
- 32 **Dominique Alfonso**, technicien avec Christian Delay (à g.), agence générale La Broye-Nord Vaudois
- 33 **Thomas Rappo**, employé de commerce avec Leo Ruffieux (à g.), agence générale de Guin
- 34 **Andreas Widmer**, technicien diplômé ES en génie mécanique avec Michael Dätwyler (à g.), agence générale d'Arbon-Rorschach
- 35 **Stefanie Bärtschi**, infirmière avec Silvia Schneider (à g.), agence générale Herzogenbuchsee
- 36 **Ludovic Chenaux**, conseiller en communication avec David Gassmann (à g.), agence générale de Fribourg
- 37 **Peter Roder**, optométriste avec Christoph Schmutz (à dr.), agence générale de Belp
- 38 **Nathalie Selevsek**, docteur en biochimie avec Stéphanie Selevsek (à dr.), agence générale de Genève
- 39 **David Racheter**, technicien en gestion énergétique avec Sven Renaud (à g.), agence générale Montagnes et Vallées neuchâteloises
- 40 **Flavio et Armin Kienberger** charpentier et automatique avec Alain Froidevaux (à g.), agence générale de Rheinfelden

Liens de proximité, instants partagés

La vie est une aventure à partager. C'est pourquoi nous avons à cœur de tisser des liens de proximité avec nos assurés et de les accompagner dans les instants forts qui rythment leur quotidien.

Près de 80 agents généraux indépendants assurent la présence de la Mobilière sur 160 sites répartis dans toute la Suisse. Les collaborateurs de nos agences travaillent là où ils vivent. Ils connaissent les gens de la région, les entreprises et les spécificités locales. Pour leurs clients, ils sont non seulement des conseillers compétents et fiables, mais aussi des partenaires de loisirs. Une relation d'affaires peut être le début d'une longue amitié et vice versa.

Les illustrations de notre rapport de gestion reflètent ces liens particuliers. Nous avons demandé aux collaborateurs de nos agences générales de se photographier avec leur smartphone dans un moment de complicité avec un client, et de décrire ce qui les rapproche. Toutes ces photos expriment la diversité de ces rencontres et de ces instants partagés, dont nous nous faisons l'écho au fil des pages suivantes.

Nous sommes d'avis que l'union fait la force. Jusqu'à aujourd'hui, notre structure d'entreprise coopérative a fait ses preuves, comme en témoigne la fidélité de nos clients. Sur la base de cette confiance et de ce respect réciproques, nous continuerons à partager des intérêts communs avec nos assurés, et à les faire participer à notre succès.



Galerie photos et informations complémentaires

www.mobi.ch/annualreport

Agences générales

Liste des sites en pages 52 et 53

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2013	2012	Variation
en millions de CHF			en %
Primes brutes	3 427,9	3 298,8	+3,9
Primes acquises pour compte propre	3 269,8	3 124,9	+4,6
Provisions techniques pour compte propre	9 429,5	9 009,1	+4,7
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	989,1	1 054,6	-6,2
Placements de capitaux	14 421,2	13 911,3	+3,7
Placements pour le compte et au risque de tiers	989,1	1 054,6	-6,2
Résultat technique	137,4	93,5	+47,0
Résultat financier	298,4	359,0	-16,9
Résultat extraordinaire	0,0	-190,0	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	383,4	235,8	+62,6
Fonds propres consolidés	3 969,8	3 702,5	+7,2
Rendement des fonds propres	10,0%	6,6%	
Non-vie			
Primes brutes	2 559,7	2 448,1	+4,6
Primes acquises pour compte propre	2 405,3	2 300,3	+4,6
Provisions techniques pour compte propre	4 926,8	4 833,8	+1,9
Résultat technique	207,6	163,1	+27,3
Résultat financier	165,5	212,9	-22,3
Résultat après impôts	331,1	185,2	+78,8
Ratio sinistres à primes pour compte propre	63,0%	64,7%	
Taux de frais pour compte propre	27,0%	26,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,4%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,4%	92,9%	
Vie			
Primes brutes	868,2	850,7	+2,1
Primes acquises pour compte propre	864,5	824,6	+4,8
Provisions techniques pour compte propre	4 502,7	4 175,3	+7,8
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	989,1	1 054,6	-6,2
Résultat technique	-70,2	-69,6	-0,9
Résultat financier	132,9	146,1	-9,0
Résultat après impôts	52,3	50,6	+3,4
Taux de frais pour compte propre	14,1%	15,6%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)
n.a.: non applicable

Chiffres clés du Groupe

Chiffres clés des comptes annuels consolidés	2
---	---

Avant-propos

Résumé de l'exercice	5
----------------------	---

Philosophie

Sens du partenariat et des responsabilités	7
Partager les fruits de notre succès	8
Compte de valeur ajoutée	10

Facteurs du succès

Coopérative

Rapport de la Coopérative	16
Responsabilité sociétale	19
Délégués	22
Conseil d'administration	24
Comptes annuels	26

Groupe Mobilière

Conseil d'administration de la Holding SA	38
Comité de direction	40
Direction	42
Structure de direction	43
Stratégie, objectifs et perspectives	44

Exercice 2013

Résultat global	56
Non-vie	59
Vie	63
Placement de la fortune	65
Gestion des marques, publicité et sponsoring	67
Engagements sociaux, économiques et écologiques	70
Gestion des risques	73
Ressources humaines	77
Comptes annuels consolidés	84

Gouvernance d'entreprise

Gestion et contrôle de l'entreprise	108
Rémunérations	113

Autres informations

Agences générales et agents généraux	116
Représentations	118
Dates importantes	119



Urs Berger, président du Conseil d'administration; Markus Hongler, CEO

Résumé de l'exercice

La Mobilière a clos l'exercice 2013 sur un excellent résultat. Le Groupe a une nouvelle fois enregistré une remarquable progression des recettes de primes. Notre modèle d'affaires, basé sur la constance et la durabilité, est la clé de ce succès.

En Suisse, l'assurance constitue, au regard de sa forte création de valeur et de sa productivité élevée, l'un des principaux piliers du secteur des prestations financières. Elle contribue pour plus de 4,4% à la création de valeur brute totale et figure, à ce titre, parmi les principales branches économiques du pays. Selon une récente étude de l'institut de recherches BAK Basel sur l'importance du secteur financier pour l'économie suisse, il apparaît que ce dernier reste un secteur clé offrant de bonnes perspectives de croissance.

Avec un bénéfice de 383,4 millions de CHF, nous enregistrons un excellent résultat pour l'exercice 2013. Dans le secteur non-vie, nos produits et prestations ont eu de nouveau les faveurs de la clientèle, comme le montre l'augmentation réjouissante de 4,6% du volume des primes. Une croissance qui s'avère une nouvelle fois très nettement supérieure à celle de l'ensemble du marché non-vie, qui est de 1,4%. Dans le segment Particuliers, nos produits ont eu à nouveau beaucoup de succès, tous les secteurs d'affaires stratégiques ayant contribué à la hausse du volume des primes. S'agissant de la clientèle entreprises, les assurances pour PME ont apporté une large contribution à la croissance des primes. La sinistralité a été dans l'ensemble favorable et se situe dans la moyenne des dix dernières années.

Dans les affaires vie, nous avons enregistré une progression notable du volume des primes, en dépit d'un contexte toujours difficile. Dans le secteur de la réassurance des institutions de prévoyance et dans les affaires de l'assurance vie risque pour les particuliers, notre position

de leader a été remarquablement confortée. Dans le domaine de la prévoyance privée, les affaires à primes périodiques ont connu une croissance réjouissante. Afin de développer nos affaires à composante d'épargne, nous avons lancé en novembre 2013 une offre innovante d'assurances vie liées à des fonds de placement avec garantie. La réorientation des affaires de fonds de placement de la Mobilière s'inscrit dans ce même contexte. Après avoir obtenu la licence de direction de fonds, Mobilière Suisse Asset Management SA a repris, début 2013, outre la gestion de fortune institutionnelle du Groupe Mobilière et de ses caisses de pension, la direction du MobiFonds 3a et a rapatrié en Suisse, à l'été 2013, les MobiFonds Select gérés jusque-là par des partenaires externes au Luxembourg. Tous les MobiFonds sont désormais gérés par Mobilière Suisse Asset Management SA, et nous pouvons mettre à profit aussi dans ce domaine notre vaste savoir-faire en matière de gestion de fortune.

En 2013, l'assouplissement de la politique monétaire des principales banques centrales a donné des ailes aux marchés internationaux des actions, alors que les autres catégories de placement peinaient à générer des revenus. L'or a subi un sérieux coup de frein et perdu en un an près de 30% de sa valeur. La Suisse a, quant à elle, enregistré une croissance solide. Le marché intérieur – notamment la construction et la consommation des ménages – a constitué un solide pilier conjoncturel. Quant aux exportations, elles ont aussi connu un regain de vitalité.

Dans ce contexte, la contribution des affaires financières au résultat de la Mobilière a été inférieure à celle de l'an passé, ce qui s'explique avant tout par l'évolution du cours de l'or. Compte tenu de la faiblesse persistante des taux, nous avons accentué la diversification de notre portefeuille d'investissement en incorporant d'autres instruments de placement.

Le succès de la Mobilière repose sur différents piliers. En tant qu'assureur suisse à visage humain, nous cultivons les valeurs de notre Charte. Notre

modèle d'affaires s'appuie sur des principes de constance et de durabilité. Grâce à notre stratégie multicanal, la clientèle peut entrer en relation avec nous de diverses manières. En outre, elle bénéficie d'un suivi et de contacts personnels, offerts sur place par près de 80 agences générales qui disposent de vastes compétences en cas de sinistre. Nous misons sur la continuité du personnel aux postes de direction et l'anticipation dans l'organisation de la relève. Nous gérons notre image avec la même constance. Au fil du temps, les croquis de sinistres de la Mobilière sont devenus cultes. Cette campagne doit notamment son succès au fait qu'elle existe depuis 15 ans, qu'elle a été régulièrement étoffée et qu'elle jouit d'une forte notoriété. Les spots «Chère Mobilière...» diffusés au cinéma et à la télévision sont eux aussi devenus légendaires.

Le taux de satisfaction élevé de la clientèle et l'instauration de relations commerciales à long terme nous confortent dans nos choix. Nous privilégions la continuité dans notre développement et avons à nouveau créé des emplois durant l'exercice sous revue. Les importants investissements effectués dans les secteurs de la vente, du conseil et du traitement des sinistres ont été poursuivis. En outre, nous investissons massivement dans le renouvellement des outils informatiques, afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de disponibilité, de rapidité et de gestion des données.

La marque Mobilière est synonyme de sécurité, de fiabilité et de proximité clients. Depuis la création de notre entreprise en 1826, penser et agir dans le sens du développement durable sont des valeurs fortement ancrées dans notre culture d'entreprise et que nous entendons développer.

Nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la recherche sur les dangers naturels et leur prévention. La création du Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels nous a permis de développer notre collaboration avec l'Université de Berne. Avec l'EPFZ, nous avons fondé le laboratoire Mobilière d'analyse des données. Nos données y sont soigneusement analysées, afin de définir, sur la base des connaissances ainsi acquises, les thèmes de nos futurs engagements sociétaux dans le domaine «Logement et habitat». Enfin, soucieux de soutenir la place économique suisse, nous avons créé, en collaboration avec Schlossberg Thun AG, le Forum Mobilière Thoune, un laboratoire d'idées spécialement dédié aux PME. Dans cet espace, nous donnons à nos clients la possibilité de développer de nouvelles idées de produits ou de prestations, avec le concours de spécialistes et dans le cadre d'un processus d'innovation unique en Suisse.

En 2013 également, nous avons gagné de nombreux nouveaux clients. Les photos qui illustrent le rapport de gestion 2013 représentent les liens de confiance qui nous unissent avec quelque 1,6 million de particuliers et d'entreprises. Un certain nombre de clients ont ainsi été photographiés par les collaborateurs de nos agences générales sous le thème «Liens de proximité, instants partagés».

Nous tenons à remercier nos clients ainsi que nos partenaires commerciaux de leur fidélité. Enfin, nous adressons un remerciement tout particulier à nos collaborateurs pour leur travail et leur engagement.



Urs Berger
Président du Conseil d'administration



Markus Hongler
CEO

Sens du partenariat et des responsabilités

Prudente, indépendante, et forte de sa dotation en fonds propres, la Mobilière inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui, aujourd'hui encore, a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faitière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut, elle fait profiter ses clients de ses bons résultats, sous la forme d'une participation facultative aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau d'agences générales présent dans tout le pays. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le conseil, mais aussi lors de la conclusion de contrats ou en cas de sinistre, quel que soit le canal utilisé lors du contact.

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. En effet, nous ne devons pas réaliser de bénéfices à court terme.

Notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de sinistres peut varier sensiblement sur des années voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe Mobilière doit disposer d'importants fonds propres, en tant qu'entreprise non cotée en bourse. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Mobilière Suisse Société Coopérative

Délégués

Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA

Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant sur le marché
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

Les délégués représentent les intérêts des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information ou par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration de la Coopérative veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base mutualiste. Les bénéfices doivent permettre au Groupe d'assurer sa pérennité et son développement par ses propres moyens. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients du secteur non-vie. La conduite stratégique et opérationnelle du Groupe incombe aux organes de la Mobilière Suisse Holding SA. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise».

Partager les fruits de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clients et assure la pérennité et le développement de l'entreprise par ses propres moyens.

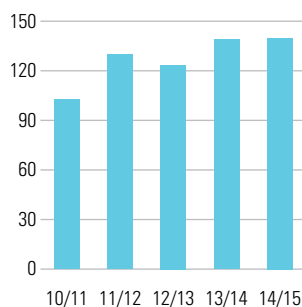
Le fait que la Mobilière puisse partager les fruits de son succès tient à sa structure de propriété. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire, la Coopérative perçoit depuis des années un dividende de 12 millions de CHF. Le succès profite avant tout à nos clients, mais nos collaborateurs y prennent part eux aussi, sous forme de participation au résultat. Des moyens considérables sont aussi investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer son succès futur.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. Par contre, le fait que nos assurés du secteur non-vie profitent eux aussi largement de cet avantage est inhabituel dans la branche.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement, MCHF



Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers les versements d'excédents. Ces cinq dernières années, nous leur avons reversé, en tout, plus de 630 millions de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration.

Entre juillet 2013 et juin 2014, tous les clients qui ont souscrit une assurance ménage et bâtiment MobiCasa bénéficient d'une réduction de primes de 20%. Au total, cette ristourne se monte à quelque 140 millions de francs. À partir du milieu de l'année 2014, les clients des assurances entreprise et bâtiments MobiPro et des assurances véhicules MobiCar bénéficieront de réductions de primes de 10% pendant un an, pour un montant total d'environ 140 millions de CHF.

La Mobilière n'effectue pas uniquement des versements dans les affaires grand public. Pour nos grands comptes (grandes et moyennes entreprises), il existe des plans individuels de participation aux excédents, basés sur les dispositions contractuelles et la sinistralité.

Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments afin de prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans le calcul de la prime, il en résulte des revenus qui autorisent le versement d'une participation aux excédents.

Assurances vie individuelles

Dans l'assurance vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'intérêts et excédents de risque. En général, les excédents d'intérêts, crédités et porteur d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent comme excédent anticipé des primes échues.

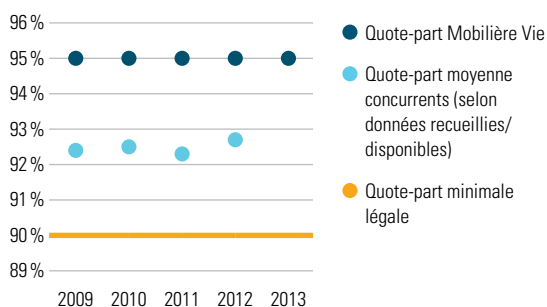
Assurances vie collectives

Dans l'assurance vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglés par un contrat individuel et la participation aux bénéfices dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les autres contrats sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90% des revenus déterminants à ses assurés. Les risques et les excédents sont compensés solidairement entre eux. Comme en 2012, nous avons reversé durant l'année sous revue 95% des revenus aux institutions de prévoyance. Dans la prévoyance professionnelle, les excédents sont versés sous la forme de rentes d'excédents ou de remboursements sur le compte de primes du preneur d'assurance.

Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que non seulement les clients mais aussi les collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – une participation au résultat, en plus de leur salaire, à ses collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus. Grâce au fort engagement de ses collaborateurs en 2013, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance supérieure à la moyenne du marché. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé de leur octroyer au printemps 2014 une participation au résultat équivalant à 50% d'un salaire mensuel, au minimum CHF 2500. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent CHF 600. Au total, 13,7 millions de CHF ont été consacrés aux participations au résultat 2013.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée montre l'origine et l'utilisation de la valeur créée par l'entreprise. Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte.

Qui s'assure se rassure! Nos plus de 1,6 million de clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés judicieusement et avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent à chacun d'aller et venir à sa guise, sans risquer d'être ruiné par des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. Dans le même ordre d'idées, certains engagements, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent être souscrits que parce que le risque décès est supporté par une assurance. Enfin, l'activité économique des PME et des grandes entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de nécessité. La Mobilière, du fait de son ancrage coopératif, a des obligations particulières, qui vont au-delà de celles incombant ordinairement à un assureur.

Origine de la valeur ajoutée de l'entreprise

Notre compte de valeur ajoutée 2013 affiche une création de valeur de 3,74 milliards de CHF, en hausse de 37,4 millions par rapport à l'exercice précédent. Si la part due aux affaires d'assurance a progressé suite à la croissance des primes, celle résultant des opérations financières a au contraire reculé. Ce recul s'explique en particulier par l'évolution du cours de l'or. Le poste *Autres affaires* englobe les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel. Les prestations préalables achetées à des tiers – conseil, formation, impression ou construction – ont été déduites de la performance globale. Au final, nous avons généré une valeur ajoutée de CHF 946 000 par poste à plein temps, un montant dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Un dividende modeste, dans l'intérêt des assurés

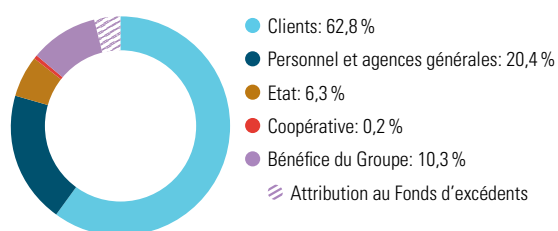
La Coopérative, unique propriétaire, s'étant fixé pour but de pratiquer l'assurance directe sur une base mutuelle, il n'y a pas de conflit d'intérêt avec les clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende modeste et, comme le montrent le graphique et le compte ci-après, la valeur ajoutée est utilisée majoritairement au profit de nos clients. Les participations contractuelles aux excédents ont progressé par rapport à 2012, ce qui s'explique principalement par un recul des charges de sinistres de la prévoyance professionnelle dans le secteur vie. Ce recul nous a permis de verser à nos clients des parts aux excédents plus élevées. Les autres prestations aux clients comportent des engagements tels que les stages de sécurité routière, la carte Euro26 et d'autres contributions.

La deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 764,2 millions de CHF, va aux collaborateurs des agences générales et des Directions. Son augmentation en 2013 s'explique par la hausse des coûts de distribution et de gestion de portefeuilles inhérente à notre forte croissance. L'augmentation des impôts sur le bénéfice et le capital par rapport à 2012 résulte de la progression du bénéfice. Nos prestations à l'Etat comportent également – regroupés sous *Autres impôts et taxes* – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière.

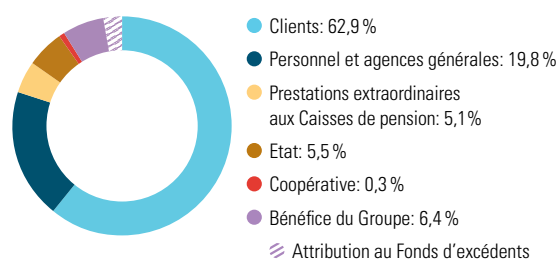
Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende de 12 millions de CHF, inchangé par rapport à 2012. La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 150 millions de CHF au fonds d'excédents des assurés. En progression de 50% par rapport à 2012, ce montant correspond à environ la moitié du résultat des affaires non-vie. Il est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Compte de valeur ajoutée en millions de CHF	2013	2012
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	3 657,8	3 573,6
Prestation globale résultant des opérations financières	338,8	402,5
Prestation globale résultant des autres affaires	60,2	68,6
Prestation globale	4 056,8	4 044,7
Prestations préalables perçues	-287,8	-313,6
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-27,4	-26,9
Valeur ajoutée	3 741,6	3 704,2
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	76,5	56,0
Frais de sinistres non-vie	1 426,6	1 405,3
Prestations d'assurance vie	844,2	867,3
Autres prestations aux clients	3,1	3,1
Prestations aux clients	2 350,4	2 331,7
Prestations au personnel et aux agences générales	764,2	733,3
Prestations extraordinaires aux Caisses de pension	0	190,0
Impôts sur le bénéfice et le capital	52,3	26,8
Autres impôts et taxes	182,0	177,3
Prestations à l'Etat	234,3	204,1
Intérêts à la Coopérative	9,3	9,3
Rétention du bénéfice	221,4	123,8
Dividendes à la Coopérative	12,0	12,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	150,0	100,0
Bénéfice du Groupe	383,4	235,8
Valeur ajoutée	3 741,6	3 704,2

Utilisation de la valeur ajoutée 2013



Utilisation de la valeur ajoutée 2012



Le mandat de la Coopérative, fil rouge de notre action

Pour atteindre le but premier de la société, soit la promotion de l'assurance directe sur une base coopérative, le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative, a défini, en sa qualité de propriétaire du Groupe Mobilière, des prescriptions d'ordre supérieur.



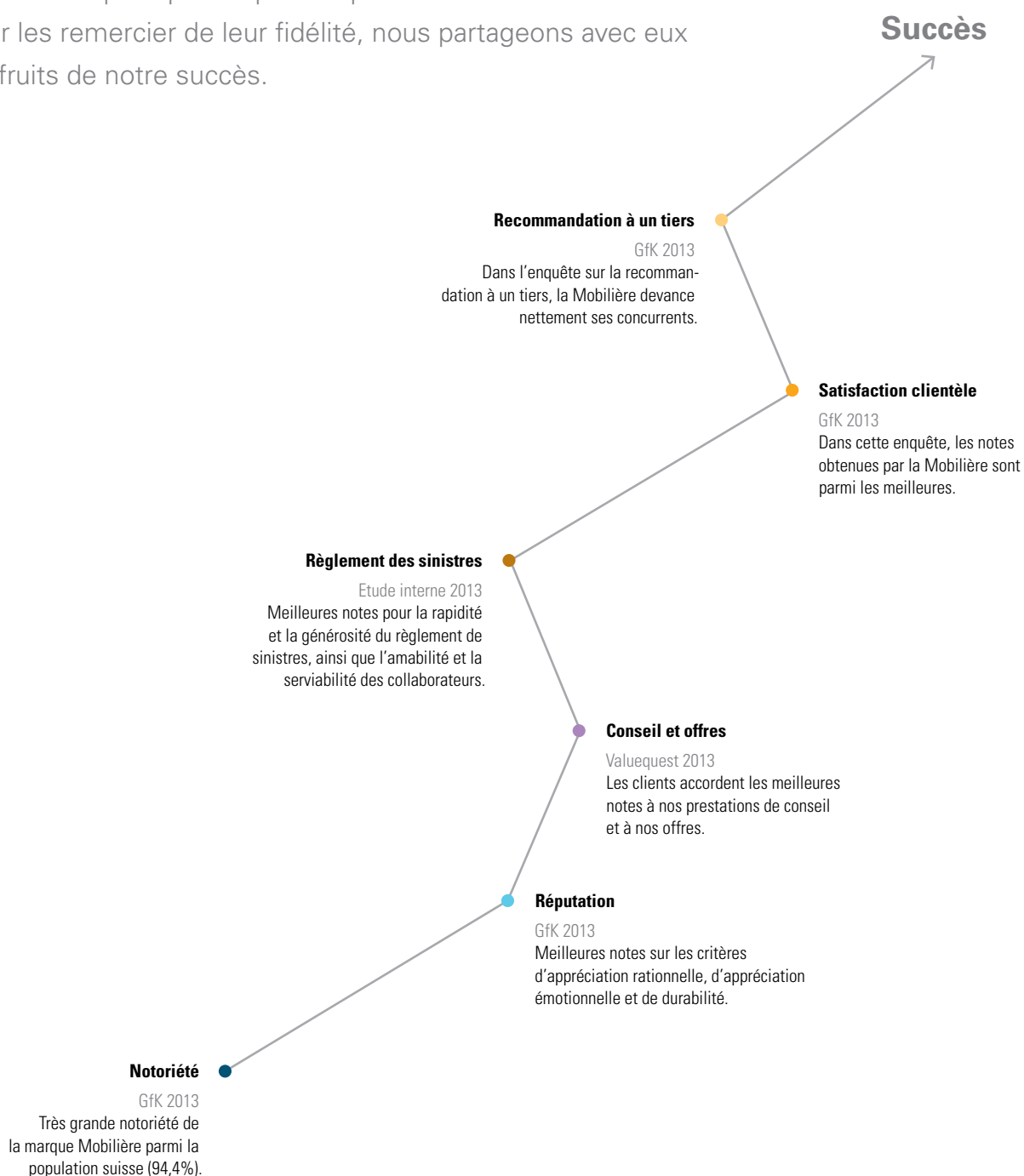
Notre réponse au mandat de la Coopérative

De par notre ancrage coopératif, nous sommes tenus d'agir de manière responsable et durable dans notre cœur de métier, dans l'exploitation de notre organisation et dans l'utilisation des ressources. Nous entendons rester fidèles aux principes et aux valeurs qui ont fait notre succès et continuer de nous développer.



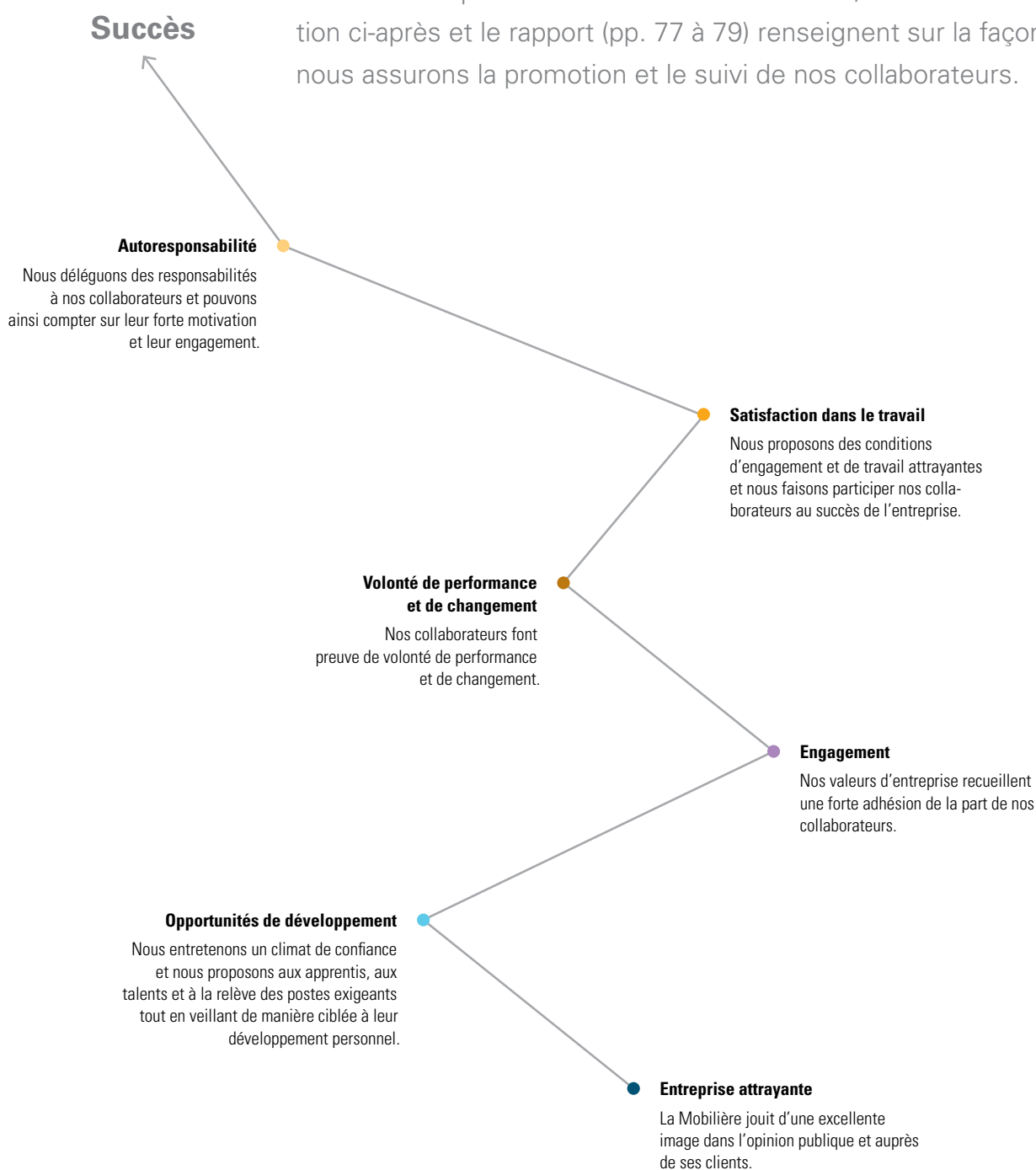
Les clients satisfaits n'hésitent pas à nous recommander

Grâce à son réseau d'agences générales réparties dans toute la Suisse, la Mobilière peut offrir un conseil compétent et personnel lors de la conclusion d'une assurance et régler les sinistres sur place. C'est pourquoi de plus en plus de clients nous font confiance. Pour les remercier de leur fidélité, nous partageons avec eux les fruits de notre succès.



Des collaborateurs motivés qui s'engagent personnellement

La Mobilière est non seulement une entreprise attrayante, mais aussi un employeur attrayant. Depuis des années, nous obtenons de très bonnes notes en ce qui concerne la satisfaction des collaborateurs et les possibilités de formation de base/continue. L'illustration ci-après et le rapport (pp. 77 à 79) renseignent sur la façon dont nous assurons la promotion et le suivi de nos collaborateurs.



Rapport de la Coopérative

Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée du 17 mai 2013, les délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2012 de la Coopérative. Ils ont également décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

L'Assemblée a pris acte du décès des délégués Oskar Bachmann (Stäfa) et Peter Malama (Bâle). Les membres du Conseil d'administration Christian Krüger (Staad) et Fritz Schiesser (Haslen) ont été réélus pour un mandat de quatre ans. L'Assemblée a pris congé de Richard Burger, vice-président du Conseil d'administration et membre du Conseil d'administration pendant 21 ans, et lui a adressé ses plus vifs remerciements pour le travail accompli tout au long de ces années. Gina Domanig (Uetikon am See), Jacqueline Fehr (Winterthour), Irene Kaufmann (Zurich) et Stefan Mäder (Zurich) ont été élus au Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans.

La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2013.

En outre, l'Assemblée des délégués a décidé d'adapter les rémunérations des délégués (voir chapitre «Gouvernance d'entreprise», système de rémunération, page 113) et pris acte des intentions et des premières décisions du Conseil d'administration en vue de renforcer le positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public.

Des séances d'information ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

La liste des délégués se trouve aux pages 22 à 23 du présent rapport.

Conseil d'administration

En juin 2013, le Conseil d'administration a pris acte du décès inattendu de l'un de ses membres, Daniel Eicher. La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 24 à 25 du présent rapport.

Le Conseil d'administration a tenu trois séances ordinaires en 2013.

La question du renforcement de l'ancrage coopératif de la Mobilière sur le marché et du positionnement de la Coopérative auprès du public a été l'un des grands thèmes de l'année 2013 (voir chapitre «Responsabilité sociétale», pages 19 à 21). Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative sont et resteront très impliqués en la matière, et pas uniquement lors des séances ordinaires, car le Conseil d'administration joue un rôle de premier plan dans le positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public. Les propositions des groupes de travail sur ce thème ont été traitées dans deux comités de pilotage composés de membres du Conseil d'administration. Lors de deux ateliers, ces membres ont passé en revue et développé les thèmes de positionnement possibles, qui ont été soumis au vote du Conseil d'administration in corpore lors de sa séance de printemps. La mise en œuvre concrète de ces thèmes a été confiée au Comité de direction, l'accompagnement au comité de positionnement de la Coopérative. L'unité Corporate Social Responsibility, nouvellement créée, est chargée de coordonner les différentes activités de positionnement.

Séance de printemps

Lors de la séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués, pris connaissance du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA et du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2012 et adapté le système de rémunération des membres du Conseil d'administration. Afin de renforcer le positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public, le Conseil d'administration a approuvé la mise en œuvre des thèmes «Prévention des dangers naturels» et «Logement et habitat». Il a décidé de la mise en place d'un «comité de positionnement de la Coopérative» permanent. Dirigé par Urs Berger (Therwil), président du Conseil d'administration, ce comité a pour tâches de traiter les questions et les thèmes concrets en la matière et d'accompagner les mesures de mise en œuvre. Le Conseil d'administration a élu, en son sein, pour un mandat d'un an, les membres de ce comité: Dora Andres (Schüpfen), Jacqueline Fehr (Winterthur), Martin Michel (Lachen) et Peter Müller (Stein am Rhein). En outre, le Conseil d'administration a modifié le règlement d'organisation et approuvé de nouvelles règles comprenant, entre autres, des dispositions sur l'utilisation des moyens de la Coopérative pour le positionnement de la société.

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, unique actionnaire. Il a élu Elgar Fleisch (St-Gall) au poste de membre du Conseil d'administration de la Holding SA pour un mandat de quatre ans. Elgar Fleisch remplace Richard Burger (Bottmingen), qui avait annoncé son départ à la date de l'assemblée des délégués de la Coopérative. En outre, le Conseil d'administration a approuvé le rapport annuel et les comptes 2012 du Groupe. Conformément à l'annexe 1 au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», il a pris connaissance du rapport sur la rémunération portant, entre autres, sur les rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding, du CEO et des membres du Comité de direction.

Séance après l'assemblée des délégués

Lors d'une brève séance qui s'est tenue comme à l'accoutumée après l'assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est constitué. Rudolf Stämpfli (Berne) a été élu vice-président du Conseil d'administration pour une durée de trois ans. En vue des réélections aux Conseils d'administration de la Coopérative et de la Holding SA en 2014, le Conseil d'administration a renouvelé le mandat de la commission ad hoc Nominations/rémunérations pour une durée d'un an.

Séance d'automne

Lors de la séance d'automne, le président a informé le Conseil d'administration des activités du Conseil d'administration de la Holding. Pour sa part, le Comité de direction a informé le Conseil d'administration de l'évolution des affaires au deuxième trimestre et du résultat semestriel et de l'état d'avancement de projets en cours. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport final du président sur le projet «Positionnement et rôle de la Coopérative et de ses organes» et pris connaissance du premier reporting semestriel sur les activités de positionnement. Ensuite, il s'est occupé des élections et réélections des membres du Conseil d'administration de la Coopérative et de la Holding pour les années 2014 et suivantes.

Après cette séance a eu lieu un séminaire de deux demi-journées, sous la direction de l'Université de Saint-Gall, destiné aux membres du Conseil d'administration sur le thème des nouvelles exigences imposées aux membres de Conseil d'administration dans l'assurance.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 26 à 29 du rapport de gestion) clôturent avec un bénéfice de 16,1 millions de CHF (exercice précédent: 15,6 millions de CHF). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement le rendement de participation provenant des dividendes de 12,0 millions de CHF (comme l'exercice précédent), le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 4,9 millions de CHF (comme l'exercice précédent), et le produit des créances en compte courant, soit 4,4 millions de CHF (comme l'exercice précédent). Les charges administratives incluent les frais liés au contrôle du positionnement et du rôle de la Coopérative et de ses organes.

La fortune investie se compose de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 150,4 millions de CHF (exercice précédent: 159,4 millions de CHF). Le fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'établit à 104,8 millions de CHF (exercice précédent: 102,6 millions de CHF). De ce montant, 22,3 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets de prévention des dangers naturels, 9,8 millions de CHF pour la recherche fondamentale et 8,8 millions de CHF pour d'autres thèmes.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont progressé à 951,3 millions de CHF (exercice précédent: 947,1 millions de CHF).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice résultant du bilan s'établit à 78,3 millions de CHF. La proposition du Conseil d'administration relative à son utilisation figure à la page 29 du présent rapport. Elle prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF (identique à celle de l'exercice précédent) au Fonds d'excédents. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 16 mai 2014, de l'avaliser.

Responsabilité sociétale

La Mobilière poursuit son engagement unique en faveur de la recherche sur les dangers naturels et leur prévention: en 2013, elle a accepté de cofinancer six nouveaux projets. Nous avons élargi notre collaboration avec l'Université de Berne dans le domaine de la recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels et fondé, avec l'EPFZ, le laboratoire Mobilière d'analyse de données. Nous assumons aussi notre responsabilité sociétale à travers d'autres types de projet d'utilité publique au niveau national, régional ou local.

Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

La Mobilière poursuit son engagement pour la prévention des dangers naturels. Le Conseil d'administration a augmenté de 10 millions de CHF les moyens alloués aux projets de prévention pour les porter à 30 millions de CHF au total et a ainsi communiqué un message clair. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce mon-

tant sert au lancement de nouveaux projets. En 2013, la Mobilière a décidé de cofinancer cinq projets de protection contre les crues ainsi qu'un dispositif paravalanche. Parmi ces nouveaux projets (représentés sur la carte), celui de Innertkirchen (BE) est le plus remarquable: la Mobilière y participe à hauteur de 1,4 million de CHF.

La décision de soutenir des projets de prévention par des moyens prélevés sur le fonds d'excédents trouve son origine dans les inondations exceptionnelles de 2005. Par rapport aux autres pays européens, en 2013, la Suisse s'en est heureusement tirée à bon compte. Il reste toutefois fort à faire, et le développement économique et social peut être source de nouveaux dangers. Certaines régions sont régulièrement touchées par des glissements de terrain, des chutes de pierres, des inondations ou des avalanches, et même si les dommages sont couverts, la population locale souffre des conséquences de tels événements. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, aussi bien dans l'intérêt des clients que de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2013, 66 projets répondant aux critères d'évaluation avaient été retenus. La majorité de ces projets ont été réalisés, les autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation. La Mobilière soutient uniquement des projets financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2013, nous étions engagés à hauteur de plus de 19 millions de CHF au total.

Engagement en faveur de projets de prévention

- Anciens projets
- Projets approuvés en 2013



Un large éventail de mesures permet de protéger des zones d'habitation, artisanales et industrielles, mais aussi des routes cantonales et communales, des infrastructures publiques et des terres agricoles. Relevons au passage que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la revitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une zone. La présentation et les photos de ces projets sont publiées sur notre site Internet: www.mobi.ch/fr/la-mobiliere/engagement/prevention-dangers-naturels.html

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

Avec le soutien de la Mobilière, l'Université de Berne a créé, en 2008, une chaire extraordinaire de recherche en climatologie alpine. Depuis 2011, la professeure Olivia Romppainen-Martius, titulaire de cette chaire, étudie avec son équipe la probabilité de survenance d'événements extrêmes sur fond de changement climatique. Cette collaboration fructueuse entre la Mobilière et l'Université de Berne a été développée tant au niveau du contenu que des effectifs: les chercheurs et les collaborateurs de la Mobilière travaillent main dans la main dans le nouveau Laboratoire Mobilière pour les risques climatiques et les dangers naturels. Au cours des quatre prochaines années, leurs recherches seront axées sur la grêle, les inondations et les tempêtes. Les résultats obtenus doivent sortir du cadre universitaire pour trouver une application concrète et permettre d'identifier les risques suffisamment tôt, de limiter les dommages, voire de les éviter. Cet engagement profite non seulement à nos clients, mais aussi à l'Université et à la société dans son ensemble. Le Laboratoire Mobilière est devenu opérationnel à l'automne 2013 et il est financé dans un premier temps jusqu'en 2020.

Analyse de données

Chaque année, le volume de données augmente de façon spectaculaire à travers le monde. La question est de savoir comment exploiter ces données pour mener une réflexion et une action orientées vers l'avenir et quelles conclusions

tirer des processus d'analyse de données. Le terme *Big Data* désigne les mesures prises par un nombre croissant d'entreprises afin d'exploiter de grandes quantités de données. Au printemps 2013, nous avons fondé, en collaboration avec l'EPF de Zurich, le Laboratoire Mobilière d'analyse de données. Le contrat conclu avec l'EPFZ constitue la base du concept de recherche et, partant, l'approche stratégique des travaux du laboratoire Mobilière. Lancés en octobre 2013, les premiers projets concrets portent sur des thèmes liés à la sécurité, aux réseaux sociaux et au comportement des clients en matière de développement durable. La Mobilière entend analyser un grand nombre d'archives de données sous des aspects spécifiques, afin de dégager des thématiques pour ses engagements sociétaux futurs dans le domaine du logement et de l'habitat.

Développement de processus d'innovation

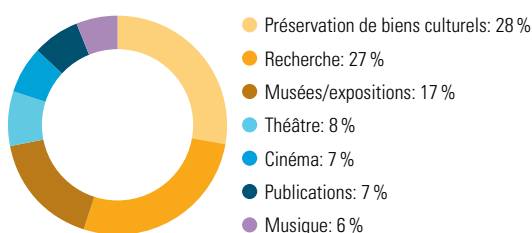
Nous menons en outre un projet portant sur le développement d'un laboratoire d'idées où se conjuguent technique de prototypage au moyen notamment d'imprimantes 3D de pointe et application pratique de techniques artistiques à différents processus. Baptisé «Forum Mobilière Thoune», ce laboratoire d'idées sera abrité dans le château de Thoune. Actuellement en cours de rénovation, les locaux pour lesquels la Mobilière a conclu un contrat de bail/d'exploitation avec Schlossberg Thun AG seront à nouveau disponibles au début de l'été 2014. Par ce projet, la Mobilière entend, en étroite collaboration avec ses agences générales, se rapprocher de clients PME et permettre aux agences de soutenir ces entreprises dans le développement et l'optimisation de leurs secteurs d'affaires, produits et processus. Des ateliers encadrés par des professionnels serviront de bancs d'essai pour une nouvelle approche: développer des processus d'innovation en utilisant des méthodes, des stratégies et des outils inédits. Ce projet est mené en collaboration avec l'EPFZ et l'Université norvégienne de sciences et de technologie.

Fondation du Jubilé

Créée en 1976, la Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, la recherche, les arts et d'autres activités en Suisse, par des contributions à des institutions, des groupes de personnes et des particuliers. Pendant l'année sous revue, le Conseil de fondation a retenu, parmi plus de 300 demandes, 25 projets auxquels il a octroyé, au total, CHF 440 000.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts

Dons de la Fondation du jubilé en 2013



Dons

La Coopérative apporte son soutien, par le Fonds de donations, à une multitude d'activités sociales, culturelles et d'utilité publique dans toute la Suisse. En 2013, sur près de 500 demandes reçues, près de 200 ont été prises en compte, pour un montant de 1,4 million de CHF. Par exemple, les institutions «Table Suisse» et «Avocats des enfants, Suisse» ont reçu CHF 50 000 chacune. «Table Suisse» aide directement par son action les personnes défavorisées et dans le besoin en Suisse. Elle récupère l'excédent de denrées alimentaires comestibles chez les grands distributeurs, producteurs et détaillants pour ensuite le distribuer gratuitement aux institutions sociales qui s'occupent de personnes touchées par la pauvreté. L'association «Avocats des enfants, Suisse» est actuellement le seul interlocuteur indépendant pour mineurs dans le cadre de procédures administratives et juridiques. Elle leur offre une aide indirecte, des informations et des conseils. L'objectif est de structurer le système juridique suisse dans le respect des droits de l'enfant d'ici à 2020, puis de dissoudre l'association. Afin de promouvoir le sport chez les jeunes,

nous avons également versé, en 2013, une contribution extraordinaire de CHF 750 000 pour la construction de la halle de sports de balle Moos à Gümliigen.

Promotion des arts

Depuis de nombreuses années, la Mobilière soutient la création artistique suisse par des achats d'œuvres d'art. Elle s'est ainsi constituée une importante collection qu'elle ne cesse d'enrichir. La Mobilière achète des œuvres d'art non pas pour les remiser dans un entrepôt, mais afin de promouvoir activement l'art au sein de l'entreprise. Dans cette optique, nombre de collaborateurs peuvent choisir une œuvre pour agrémenter leurs bureaux.

Pendant l'année sous revue, le Prix Mobilière Young Art a été décerné non pas comme de coutume à un jeune artiste, mais à un artiste de 75 ans, Roman Signer. La jeunesse intemporelle de ses œuvres, leur vitalité et leur actualité lui ont valu le Prix 2013 doté d'un montant de CHF 15 000. Après de longues années d'attente, Roman Signer est désormais un artiste reconnu sur la scène tant nationale qu'internationale.

Fin octobre 2013, le projet «Biens mobiliers – et mythes du quotidien» a été mis en place dans le bâtiment de la Direction de la Mobilière, à Berne, dans le cadre d'une nouvelle série d'expositions intitulée «Art et durabilité». La Mobilière explore ainsi la manière dont les processus artistiques peuvent nous aider à agir durablement – un défi qui nous concerne tous.

Délégués

(état au 1^{er} janvier 2014)

Région Ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Ins Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltbrand, Herzogenbuchsee Therese Hirschi, Heimberg Jörg Huggenberger, Rüti b. Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen Tobias Leuenberger, Lüscherz	René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans-Jörg Pfister, Zweisimmen Markus Scheidegger, Gümliigen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Andreas Wälti, Worb Herbert Wenger, Münsingen Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Bernard Jeanneret, Confignon	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veuil	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chau-de-Fonds
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Laurent Multone, Monthey Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Sandro de Pari, Pully	Arnaldo Fedrigo, Lausanne Christian Rovero, Bettens

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Wettingen Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Martin Heiz, Reinach Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Rudolf Richiger, Tennwil Rolf Schmid, Lenzburg
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gabriel Barell, Binningen Christina Bertram, Oberwil Marco Fischer-Stocker, Arlesheim Thomas Friedlin, Therwil	Hans Rudolf Gysin, Pratteln Tobias Lutz, Bottmingen Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum	Peter Pfister, Lucerne Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Windlin-Kiser, Kerns	
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist	Felix Leuenberger, Bellach Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Daniele Lotti, Bellinzone	Mario Molo, Bellinzone Battista Ponti, Morbio Inferiore
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes extérieures et Rhodes intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Christian Cavegn jun., Coire Marco Engel, Coire	Stefan Engler, Surava Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de Schaffhouse	Barbara Müller-Buchser, Neuhausen am Rheinfall	
Canton de St-Gall	Dominique Bäscher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Christoph Gautschi, Sankt Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Jakob Rhyner, Buchs Alfred Ritz, Altstätten Beat Tinner, Azmoos Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilten-Gottshaus Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Werner Egli, Wermatswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Marcel Gisler, Flaach Eric Goessler, Uitikon Waldegg Martin Haab, Mettmenstetten Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Christian Kramer, Uitikon Waldegg Stefan Krebs, Pfäffikon	Konrad Kyburz, Dielsdorf Adrian Meister, Zollikon Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Thomas Schoch, Winterthour Donato Trivisano, Winterthour Bruno Walliser, Volketswil Reto Weber, Opfikon
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état au 1^{er} janvier 2014)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, président du conseil d'administration de Stämpfli SA, Berne	2005	2016
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2016
	Susy Brüscheiler présidente de la Fondation SV, Blonay	2002	2014
	Dieter Burckhardt vice-président du conseil d'administration de Pestalozzi + Co AG, Männedorf	1998	2016
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2017
	Jacqueline Fehr conseillère nationale, propriétaire de l'atelier politique, Winterthour	2013	2017
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2016
	Leana Isler docteur en droit, avocate, juge au tribunal administratif du canton de Zurich, Zurich	2001	2016
	Peter Kappeler ingénieur diplômé EPF, entrepreneur, Walchwil	2002	2014
	Irene Kaufmann doctorat en économie publique, Zurich	2013	2017
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co SA, Staad	2009	2017
	Stefan Mäder doctorat en économie publique, Group CFO SIX, Zurich	2013	2017
	Luc Meylan licencié en droit, avocat, Neuchâtel	1988	2016

	Membre depuis	élu-e jusqu'en
Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2015
Franz Xaver Muheim docteur en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2016
Peter Müller docteur ès sciences naturelles (Phil. II), président du conseil d'administration de Knecht & Müller AG, Stein am Rhein	2008	2016
Fulvio Pelli docteur en droit, avocat et notaire, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2016
Christian Rey docteur ès sciences économiques, CEO de Rentimo SA, président Rey Hôtels & Residences, président Swiss Hospitality Holding SA, Versoix	2002	2014
Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri bei Bern	2008	2016
Fritz Schiesser docteur en droit, président du Conseil des EPF, Haslen	2005	2017
Serge Sierro licencié en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2016
Wilfred Pierre Stoecklin docteur ès sciences économiques, Bottmingen	2003	2015
Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Maienfeld	2003	2015
Benedikt Weibel docteur ès sciences économiques, Muri bei Bern	2007	2015

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française et Elgar Fleisch la nationalité autrichienne.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de revision	KPMG SA, Zurich	2010	2013
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2013	2012
Produit des participations		12 000	12 000
Produit du prêt		4 875	4 875
Autres produits financiers		4 391	4 435
Produits		21 266	21 310
Frais d'administration	1	-4 989	-5 603
Charges		-4 989	-5 603
Résultat avant impôts		16 277	15 707
Impôts		- 134	- 133
Bénéfice annuel		16 143	15 574

Bilan au 31 décembre	Annexe	2013	2012
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	2	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		531	286
Actifs immobilisés		908 531	908 286
Disponibilités		20 648	17 777
Créances envers des sociétés du Groupe		128 457	141 115
Autres actifs		1 263	470
Actifs circulants		150 368	159 362
Total		1 058 899	1 067 648
Passifs			
Fonds d'excédents	3	104 793	102 625
Engagements à long terme		104 793	102 625
Engagements envers des sociétés du Groupe Mobilière		1 467	17 356
Fonds de donations		0	8
Autres passifs		53	15
Comptes de régularisation		1 318	519
Engagements à court terme		2 838	17 898
Fonds étrangers		107 631	120 523
Réserves	4	873 000	873 000
Report de bénéfice		62 125	58 551
Bénéfice annuel		16 143	15 574
Fonds propres		951 268	947 125
Total		1 058 899	1 067 648

Annexe

1 Frais d'administration

Les frais d'administration incluent des dons pour un montant de CHF 707 253 (exercice précédent: 0).

2 Placements de capitaux milliers de CHF	2013	2012
Participation	758 000	758 000
Prêt à la Mobilière Suisse Holding SA	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

3 Fonds d'excédents milliers de CHF	Recherche fondamen- tale	Prévention des dangers naturels	Logement et habitat	Communica- tion, trans- fert/mise en œuvre	CI Coopérative	Non mises en réserve	Total
Etat au 01.01.2012	4 000	14 821	0	0	800	77 512	97 133
Attribution	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-500	-1 808	0	0	-200	0	-2 508
Etat au 31.12.2012	3 500	13 013	0	0	600	85 512	102 625
Etat au 01.01.2013	3 500	13 013	0	0	600	85 512	102 625
Constitution de réserves	6 960	10 000	3 000	9 740	0	-29 700	0
Attribution	0	0	0	0	0	8 000	8 000
Utilisation	-612	-695	0	-4 325	-200	0	-5 832
Etat au 31.12.2013	9 848	22 318	3 000	5 415	400	63 812	104 793

4 Réserves milliers de CHF	2013	2012
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Participation	Quote-part en %	Capital- actions en milliers de CHF
Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100	200 000

Pas de modification des participations par rapport au 31.12.2012.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2013	2012
Bénéfice annuel	16 143	15 574
Report de bénéfice	62 125	58 551
Bénéfice résultant du bilan	78 268	74 125

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 16 mai 2014 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	1 500	700
Fondation du Jubilé	300	300
Attributions	12 800	12 000
Report à compte nouveau	65 468	62 125

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe (pages 26 à 29) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport

sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 26 mars 2014

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviser agréé



Johannes Sutter

Directeur et délégué du conseil de fondation de
Luftseilbahn Reigoldswil-Wasserfallen

La nouvelle plateforme de saut pendulaire du parc
aventure est prête: sensations fortes garanties!

Notre rêve d'hier est aujourd'hui devenu réalité. Grâce
à des fonds publics et privés, la nouvelle télécabine
de Reigoldswil-Wasserfallen a pu ouvrir ses portes en
2006. Christoph nous a non seulement toujours très
bien conseillés, mais il partage aussi notre passion pour
les téléphériques. Ensemble, nous nous engageons
en faveur du développement durable, de la sécurité et
de l'exploitation des synergies dans ce paradis des
randonneurs qu'est la région de Bâle-Campagne. C'est
ainsi qu'à vu le jour le parcours d'accrobranche en
2010, une offre unique dans la région.

avec Christoph Dietrich (à g.)
Conseiller en assurances et en prévoyance

 Agence générale de Liestal



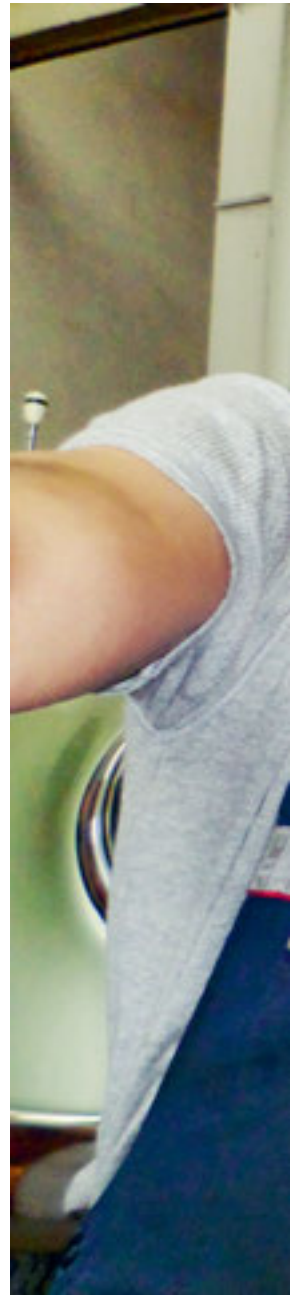
René Kugler
Carrossier

Notre dernier projet va enfin démarrer: après des mois de recherche, nous avons trouvé une vieille Coccinelle, année 1956!

Notre passion commune pour les véhicules de collection est née il y a quinze ans. Fabian se charge de la mécanique et moi, de la carrosserie. Ce modèle risque d'être plus long à restaurer que les autres: papa pour la quatrième fois, Fabian va devoir mettre son loisir préféré un peu de côté. Il reste toutefois un conseiller et un ami sur qui je peux compter en tout temps.

avec **Fabian Reiss** (à g.)
Conseiller en assurances et en prévoyance

 Agence générale de Frauenfeld







Stefanie Bärtschi

Infirmière

La «Journée de la musique» touche à sa fin. Les nombreuses répétitions n'auront pas été vaines: le public est conquis, les appréciations des experts font chaud au cœur... Que demander de plus?

Silvia et moi, nous avons beaucoup de points communs: notre joie de vivre, la société de musique de Thörigen, etc. À l'école déjà, nous étions inséparables. Nous avons vécu tant de choses ensemble! Avoir une amie comme elle, c'est un vrai cadeau. Pour mes assurances, j'ai besoin d'un interlocuteur en qui je peux avoir confiance. Inutile de préciser vers qui je me suis tournée.

avec Silvia Schneider (à g.)
Economiste d'assurance diplômée ES



Agence générale de Herzogenbuchsee



Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA¹

(état au 1^{er} janvier 2014)

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	●	1951	2011	2016
Vice-président	Rudolf Stämpfli, Berne		1955	2008	2016
Membres	Susy Brüscheiler, Blonay	■	1947	2005	2014
	Elgar Fleisch, St-Gall		1968	2013	2017
	Peter Kappeler, Walchwil	●	1947	2003	2014
	Luc Meylan, Neuchâtel	● ■	1947	2001	2016
	Fulvio Pelli, Lugano	■	1951	2001	2016

Comité placements/risques

● Président ● Membre

Comité d'audit

■ Président ■ Membre

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute Ecole de St-Gall. À partir de 1978, il a travaillé dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, et a été nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Urs Berger a rejoint la Mobilière début 2003 et a été nommé CEO à partir de mai de la même année, fonction qu'il a exercée pendant huit ans. Le 26 mai 2011, il a quitté sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu président du Conseil d'administration. De 2003 à 2011, Urs Berger a siégé au conseil d'administration de European Alliance Partners Company AG (Eurapco), qu'il a présidé à partir de 2009. Il est également membre du conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de Messeholding Bern AG, depuis 2009. De 2010 au milieu de l'année 2013, il a été membre du conseil de surveillance de Gothaer Allgemeine Versicherung AG, dont le siège est à Cologne. En juin 2013, Urs Berger a été nommé membre du conseil de

surveillance et président du comité d'audit de Gothaer Versicherungsbank VVaG et membre du conseil de surveillance de Gothaer Finanzholding AG. Depuis 2011, il est président du conseil d'administration de Emch & Berger AG et membre du conseil d'administration de Hotel Bellevue-Palace Immobilien AG à Berne. En mai 2012, il a été élu au conseil d'administration de Victoria-Jungfrau Collection AG et en janvier 2014, au Conseil de banque de la Banque cantonale de Bâle. Depuis juin 2011, Urs Berger est président de l'Association Suisse d'Assurances et depuis septembre 2012, membre du Comité directeur d'economiesuisse.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG, est président du conseil d'administration et copropriétaire de Stämpfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. Par ailleurs, Rudolf Stämpfli est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009) et de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE depuis 2008. Il est membre du Petit Conseil et, depuis 2011, vice-président de la commune bourgeoise de Berne.

Susy Bruschweiler est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du comité de direction de SV Schweiz, et de 1999 à mai 2010 CEO de SV Group. Auparavant, elle avait exercé diverses fonctions dirigeantes dans le domaine de la formation des professions soignantes. De 1999 à 2007, elle a été membre du comité consultatif de Credit Suisse Group. De 1999 à 2011, elle a fait partie du conseil d'administration de Siegfried AG. De 2004 à 2010, elle a été membre du comité de l'Union patronale suisse, et de 1989 à 2007, membre du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui l'a nommée membre d'honneur en 2007. De 2004 à 2010, elle a siégé au conseil d'administration de Movis AG. Depuis 2010, elle est présidente de la fondation SV, membre des conseils de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques et de la caisse de pension du Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil, ainsi que membre du conseil d'administration de la société Schweizer Paraplegiker-Zentrum Nottwil AG.

Elgar Fleisch, docteur en économie, a étudié l'informatique de gestion à l'Université de Vienne et a achevé en 1993 une thèse sur l'intelligence artificielle. Il a ensuite présenté sa thèse d'habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise. Nommé professeur assistant en 2000, il est professeur titulaire en gestion de l'information et de la technologie depuis 2002. Il y dirige également l'Institut de gestion de la technologie. Depuis 2004, il est aussi professeur en gestion de l'information à l'EPFZ. Elgar Fleisch est cofondateur et administrateur de plusieurs sociétés spin-off de la HSG et de l'EPFZ. Il exerce en outre différents mandats dans des entreprises informatiques.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'EPFZ et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. De 1992 à mai 2003, il a été responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE, puis président de son conseil d'administration jusqu'en mai 2008. Peter Kappeler est entrepreneur et actif dans diverses PME. Il est membre de divers conseils d'administration, notamment de ceux de Cendres & Métaux SA, depuis 2001, et de Givaudan, depuis 2005.

Luc Meylan, licencié en droit, avocat et notaire, médiateur FSA, a fondé sa propre étude en 1974 à Neuchâtel. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec huit associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs conseils d'administration.

Fulvio Pelli, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale du Tessin. De 2000 à 2005, il a fait partie du conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 2013, il est membre du conseil d'administration de Genolier Swiss Medical Network SA (groupe AEVIS) et président du conseil d'administration des cliniques privées Clinica Sant'Anna et Clinica Ars Medica au Tessin. Il est conseiller national depuis 1995 et a été président du PLR. Les Libéraux-Radicaux (Suisse) de 2005 à 2012.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2013
Chef réviseur	Hieronymus T. Dormann, Zurich	2010	

Comité de direction

(état au 1^{er} janvier 2014)

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Michèle Bergkvist-Rodoni, Borex	1969	2012
Responsable Asset Management	Stefan Mächler, Forch	1960	2009
Responsable Management du marché	Thomas Trachsler, Ersigen	1965	2010
Responsable TI	Rolf Trüeb, Rizenbach	1955	2011
Responsable Développement de l'entreprise	Michel Gicot, Belmont-sur-Lausanne	1971	2013

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Financial Services en 1983, où il entame une carrière qui l'amènera à exercer diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1996 à 2000, il a été membre du directoire de Zurich Suisse. Markus Hongler a été responsable du secteur Affaires industrielles Europe, de 2001 à 2006. Ensuite, il a dirigé, trois années durant, la division Suisse de la Zurich en qualité de CEO puis, en dernier, le pôle assurances non-vie Europe. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière Suisse Société d'assurances depuis le 26 mai 2011. Depuis 2011, il est en outre membre des conseils d'administration d'Eurapco SA, Zurich, et d'AMICE, Bruxelles. De 2007 à août 2012, il a également siégé au conseil d'administration de Deutsche Bank (Suisse) SA.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert comptable diplômé. À partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable du secteur «finances et administration» au sein du comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable du secteur du Comité de direction «Finances».

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du Comité de direction «Assurances». De 1998 à 2006, il a siégé au conseil d'administration et au conseil de fondation de Sanitas, dont une année en qualité de président. Jusqu'en 2013, il était également membre du Conseil d'administration de SVV Solution SA.

Michèle Bergkvist-Rodoni est docteur en sciences actuarielles. Après une formation post-grade aux Etats-Unis, elle a travaillé à La Suisse comme actuaire, de 1991 à 2005. De 2003 à 2005, elle a été membre de la direction de La Suisse. En 2006, elle a rejoint Swiss Life, où elle était en charge du département Finances et Business Development au sein de sa division internationale. En 2009, elle est entrée au service du groupe international Aviva, à Paris, comme directrice des programmes Solvency II pour l'Europe. Depuis le 1^{er} juin 2012, Michèle Bergkvist-Rodoni est responsable Prévoyance au sein du Groupe Mobilière.

Stefan Mächler, licencié en droit de la Haute Ecole de St-Gall, a travaillé pendant 18 ans à Credit Suisse, dans les divisions Marché des capitaux et Asset Management. Après avoir occupé divers postes à Tokyo, Osaka, Séoul et Francfort, il rentre en Suisse en 1999, où il dirige la division Sales & Marketing Europe et Suisse de Credit Suisse Asset Management en qualité de managing director. Parallèlement, il a joué un rôle moteur dans la fondation de Swiss Prime Site AG, une société immobilière cotée en bourse, dont il a présidé le conseil d'administration jusqu'en 2005. Au sein du groupe Deutsche Bank, il était responsable du suivi des family offices en Suisse. Avant de rejoindre la Mobilière, il a été pendant deux ans CEO de la banque privée Rüd, Blass & Cie AG. Depuis 2009, Stefan Mächler est CIO et responsable du secteur du Comité de direction «Asset Management» du Groupe Mobilière. Il est directeur de Mobilière Asset Management SA depuis décembre 2012, et président des conseils d'administration de Mobi Alternative Investment Funds, Luxembourg, et de Alpstein Fund, Luxembourg, respectivement depuis novembre 2011 et décembre 2011. En outre, il est membre des conseils d'administration de Rüeegg-Naegeli SA, depuis 2002, de Corporate Private Care SA (une filiale de Sanitas), depuis 2011, et de Ledermann Immobilien SA depuis 2012.

Thomas Trachsler, diplômé en économie d'entreprise HES et EMBA-HSG, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir exercé diverses fonctions dans différents secteurs au siège principal, il passe à la distribution en 1996, en tant que chef de vente de l'agence générale de Zurich. En 1998, il reprend la direction de l'agence générale de Saanenland-Obersimmental, puis, à partir de 2004, de celle de Berthoud. Depuis le 1^{er} janvier 2010, il est responsable du secteur du Comité de direction «Management du marché». Il est également membre du conseil d'administration de Youtilty SA depuis 2011.

Rolf Trüeb, ingénieur en électricité EPF et titulaire d'un master en management international de la London Business School, a occupé diverses fonctions dans le secteur informatique au sein de différentes entreprises de télécommunications à partir de 1982. En 1989, il entre chez Swisscom, dont il prendra la direction du secteur Développement des applications informatiques en 1991. De 1998 à 2003, il a été à la tête du centre de profit Informatique d'Ascom. En 2003, il entre à la Mobilière, au poste de responsable du Développement des applications. Depuis le 1^{er} avril 2011, il dirige le secteur du Comité de direction «Informatique». De plus, Rolf Trüeb est membre du conseil d'administration de IMS Informatik und Management Service SA depuis 1996.

Michel Gicot, licencié en sciences économiques, a travaillé de 1996 à 2000 au service marketing de La Suisse. Il a ensuite rejoint Swiss Life, où il était en dernier lieu responsable du marketing pour la Suisse, avant d'entrer au secteur Prévoyance de la Mobilière à Nyon en 2006. En tant que responsable de programme, il a mené à bien un grand projet dans le domaine de l'assurance vie individuelle. De 2010 à 2013, il a dirigé le secteur Planification, projets et controlling à la Prévoyance. Michel Gicot est responsable du secteur du Comité de direction «Développement de l'entreprise» du Groupe Mobilière depuis le 1^{er} avril 2013.

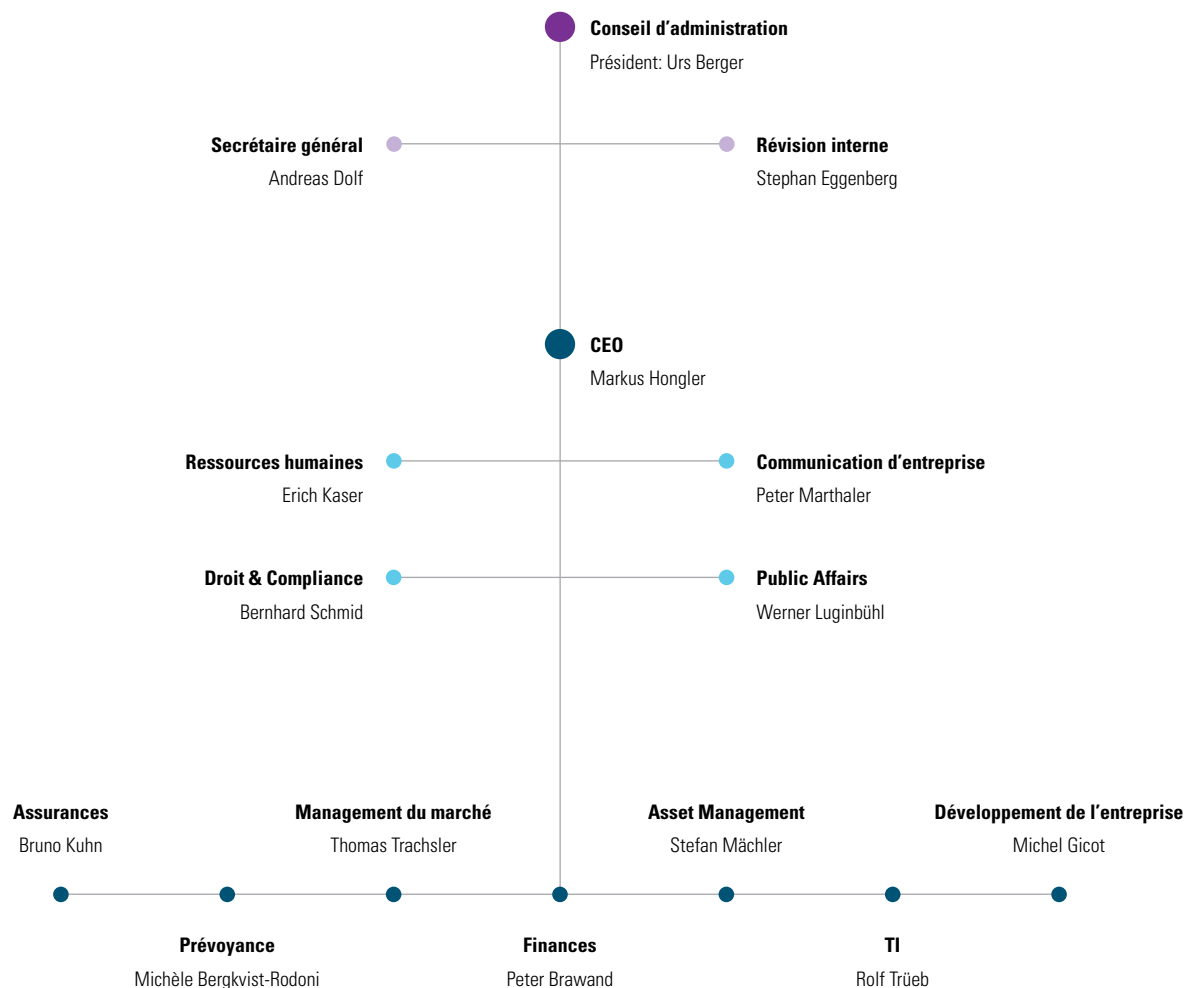
Direction

(état au 1^{er} janvier 2014)

Marco Bähler	Michael Kämpf	Beat Tröhler
Christian Bazzigher	Erich Kaser	Christoph Tschumi
Alex Bender	Andreas S. Keller	Robin van Berkel
Michel Berthold	Stefan Koch	Roland Verdon
André Blanchard	Christoph Kopp	Klaus Volken
Werner Bösiger	Diether Kuhn	Philippe Weber
Thomas Boyer	Beat Kunz	Martin Wechsler
Enrico Briccola	Antoine Lavanchy	Rolf Wendelspiess
Peter Bruder	Jean-Marc Leutenegger	Esther Wyss Semadeni
Patrizio Bühlmann	Patrik Linder	Markus Wyss
Odilo Bürgy	Daniel Luder	Dirk Zitzmann
Paul Cathrein	Werner Luginbühl	Rico Zwahlen
Patric Deflorin	Bernhard Maeder	
Andreas Dolf	Rudolf Mäusli	
Stephan Eggenberg	Peter Marthaler	
Margrit Elbert	Silvan Meier	
Roger Etter	André Meyer	
Peter Galliker	Walter Minder	
Rolf Günter	Ulrich Moser	
Roger Hämmerli	Hans Nydegger	
Peter Hasler	Beat Odermatt	
Reto Häuselmann	Thomas Peyer	
Gundula Heintz	Nadine Probst	
Claude Helfer	Christophe Schaufelberger	
Andreas Hölzli	Laszlo Scheda	
Urs Hübscher	Bernhard Schmid	
Thomas Itten	Jean-Michel Sciboz	
Gisela Jaeggi	Christoph Stäger	
Stephan Jaeggi	Roger Stämpfli	
Nicolas Jeanneret	Dorothea Strauss	
Martin Jutzi	Erich Streit	

Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

(état au 1^{er} janvier 2014)



- Comité de direction
- Fonctions support

Stratégie, objectifs et perspectives

Garants du développement durable de notre entreprise et d'une croissance rentable supérieure à celle du marché, notre stratégie et nos facteurs de succès distinctifs continuent de faire leurs preuves.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Son bénéfice doit permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurances et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière fait partie des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Facteurs stratégiques de succès: proximité et excellence sur tous les canaux

Au fur et à mesure de l'évolution des possibilités de communication, nous mettons la proximité clients en œuvre sur tous les nouveaux canaux de contact et de distribution. Depuis 2012, l'assurance ménage peut être conclue en ligne. En 2013, nous avons étoffé l'offre pour les assurances véhicules à moteur disponible sur Internet. Le suivi personnel des cyberclients est, lui aussi, assuré localement, par l'agence générale compétente. Placées au cœur de notre modèle d'affaires, nos agences générales jouent un rôle unique dans toute la branche des assurances. Nos agents généraux sont des entrepreneurs qui décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence, ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et surtout de règlement des sinistres. Nous misons sur l'excellence à tous les niveaux: produits, conseil, vente, traitement des sinistres, paiement des prestations et services complémentaires. Et le jeu en vaut la chandelle,

comme le montre la satisfaction de nos clients (voir page 14). Notre croissance supérieure à celle du marché est le résultat de l'application cohérente de notre modèle d'affaires.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou soigneusement sélectionnés parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons les produits standard les mieux adaptés, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec des clients soucieux de qualité, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. Et en cas de sinistre, nous n'assumons pas seulement les conséquences financières, mais assistons également les lésés rapidement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Service de qualité personnalisé

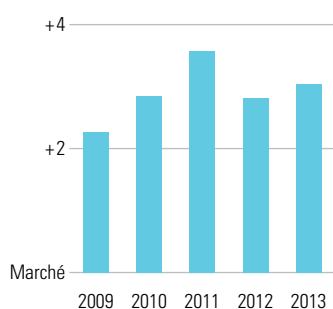
Dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour qui proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots, nos quelque 80 agences générales présentes sur 160 sites en Suisse possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 90% des cas sont réglés en agence, rapidement et sans tracasseries administratives. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les dossiers graves et complexes sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire particulier, reposant principalement sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et la qualité élevée de ses processus. En Suisse, nous donnons le ton dans le traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de certains tiers.

Objectifs et mesures

Nous entendons non seulement préserver durablement notre position de leader dans les secteurs des assurances ménage et entreprise, de l'assurance vie risque pour particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance, mais encore confirmer notre succès dans la branche véhicules à moteur. En 2013, pour atteindre ces objectifs, nous avons poursuivi nos initiatives de croissance.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, différence en points de pourcentage



Marché (base: reporting des primes ASA)

La mise en place des mesures visant à nous assurer à long terme une croissance rentable supérieure au marché progresse comme prévu. En outre, nous avons amélioré notre taux de pénétration dans le bassin lémanique et la région de Zurich en démarchant de nouveaux clients potentiels, en ouvrant des bureaux de quartier et en occupant davantage encore l'espace public.

Nous avons consolidé notre succès dans l'assurance entreprise, où nous sommes numéro 1 auprès des petites entreprises, des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons l'étendre en améliorant notre position dans le segment des moyennes entreprises. C'est pourquoi dans les branches choses, responsabilité civile et assurances techniques, nous préparons le lancement d'un outil moderne de traitement standardisé des affaires Entreprises, destiné à remplacer les anciens systèmes et à améliorer certains processus de souscription. Enfin, en

collaboration avec notre partenaire allemand Gothaer, nous proposons une police *Europe* aux clients opérant au sein de l'Union européenne.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance, grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre ancrage coopératif, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflit entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Notre intention est donc de profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour stimuler la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public. Pour cette raison, nous avons complété notre gamme de produits par une offre d'assurances d'épargne liées à des fonds avec garantie. De plus, la gestion des fonds de placement de nos propres produits est assurée par Mobilière Suisse Asset Management SA.

Enfin, pour maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres dû à notre croissance, nous renforçons l'effectif des agences générales: nous allons créer quelque 200 postes de travail supplémentaires d'ici à 2016, à raison de 40 à 50 par année.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, ne dépendant donc pas du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. En l'absence de concurrence entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients, la création de valeur intrinsèque d'un exercice est mesurée sans tenir compte d'un rendement escompté par des actionnaires. Nous déterminons le taux de coût de nos fonds propres ainsi que le rendement moyen visé à long terme de nos activités opérationnelles selon la méthode *Flow to Equity*. Ce rendement doit permettre de financer tant le capital-risque que les investissements nécessaires à la croissance de l'entreprise, sans oublier le versement de dividendes à la Mobilière Suisse Société Coopérative et de participations aux excédents aux assurés non-vie.

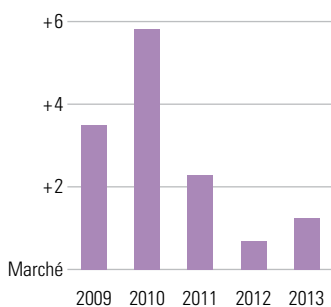
Perspectives

La politique de taux bas pratiquée par les banques centrales maintient l'économie mondiale à flot. La conjoncture internationale et, en particulier, la reprise qui se dessine dans la zone euro devraient donner des impulsions positives. En Suisse, la vigueur de l'économie domestique et l'amélioration des perspectives sur le front des exportations annoncent une embellie économique. Toutefois, malgré la croissance du marché et les perspectives économiques réjouissantes, les possibilités d'augmentation des bénéfices dans le secteur de l'assurance sont limitées. La pression sur les prix s'est accrue dans un environnement toujours très concurrentiel. De plus, la faiblesse persistante des taux représente un défi majeur, surtout pour les assureurs vie, tenus de financer la rémunération de leurs produits d'épargne.

Dans le secteur non-vie, nos produits sont très concurrentiels et devraient nous valoir une nouvelle progression de nos parts de marché, notamment dans les branches choses, responsabilité civile, véhicules à moteur et assurances de protection juridique. Nous visons à nouveau une croissance globale supérieure à celle du marché.

Croissance par rapport au marché

Affaires vie, sans les affaires collectives à prime unique (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

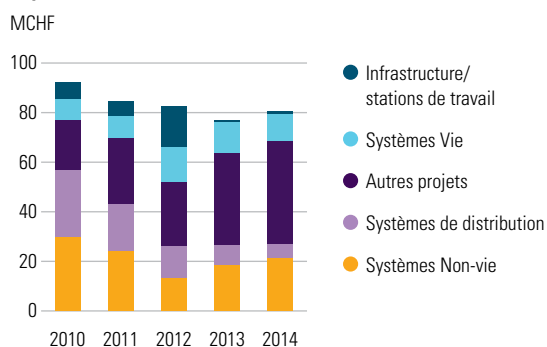
Dans les affaires vie, dans le secteur des assurances risques, en prévoyance tant privée que professionnelle, nous avons tous les atouts en

main pour continuer de répondre aux besoins de sécurité de nos clients et maintenir notre leadership. En outre, nous visons une croissance supérieure à celle du marché dans les affaires d'épargne à primes périodiques en prévoyance privée. Un objectif que nous atteindrons grâce à des offres de conception nouvelle pour les particuliers. En prévoyance professionnelle, nous entendons consolider notre position de leader du marché des affaires de réassurance des risques biométriques en nous appuyant sur notre image de partenaire compétent et à forte capitalisation. La Mobilière n'opère pas dans le segment des solutions d'assurance complète (LPP).

Investissements

En 2013, les investissements, que nous consacrons depuis plusieurs années principalement aux projets, se sont élevés à environ 77 millions de CHF.

Répartition et évolution des investissements



y c. frais de personnel interne, prestataires externes et matériel et logiciels. Chiffres 2014 basés sur des valeurs planifiées.

Les systèmes actuels de gestion des sinistres de la branche non-vie vont être remplacés par une nouvelle plateforme de sinistres. La planification revue à l'automne 2013 prévoit une mise en service progressive avec, à chaque étape, une phase de test préalable globale. Cette procédure doit permettre aux collaborateurs de se familiariser pas à pas avec le nouveau système. Nous garantirons ainsi durablement l'excellente qualité du traitement de proximité des sinistres, tant appréciée de nos clients.

Nos processus et nos systèmes de distribution sont aussi adaptés en permanence aux nouvelles exigences. Nous avons ainsi commencé les travaux de réalisation d'un projet portant sur les processus de conseil et de vente. Mis en œuvre par étapes entre 2014 et 2015, ce projet contribuera grandement à offrir un gain d'efficience aux agences générales dans leurs affaires opérationnelles. Dans le sillage de l'amélioration de la multicanalité de nos produits, nous avons développé en 2013 les fonctions d'établissement d'offres pour les courtiers dans le système de distribution.

Les grands projets suivants sont regroupés sous le poste «Autres projets»: dans le cadre du projet MobilièreFIS, nous réunissons actuellement nos informations de gestion, tous secteurs d'affaires confondus. Les données consolidées pourront ainsi être mises rapidement à disposition à l'échelle du Groupe sur une interface utilisateur conviviale. Cette nouvelle base de données servira à son tour de point de départ pour de prochaines optimisations en matière d'études de marché, de développement de produits, de calcul de tarifs, de sélection des risques et de marketing.

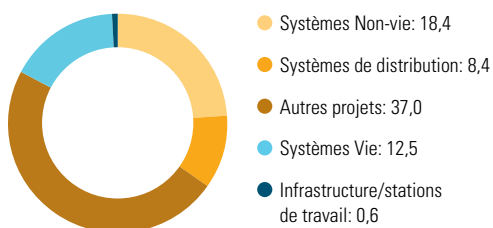
Un projet d'optimisation a été mis en œuvre en ce qui concerne l'impression, la mise sous pli et la facturation des primes suivantes. Après vérification des processus, nous sommes entrés dans une phase de réalisation technique et les systèmes ont été raccordés à l'interface de notre fournisseur externe de prestations de service.

Dans le domaine vie, nous avons mis en service les premières fonctions métier dans le nouveau paysage système de la prévoyance professionnelle. Cette plateforme performante sera étendue à la gestion des contrats en 2014, puis à d'autres processus dès 2015. Nous avons également accéléré le développement de nouveaux produits destinés aux particuliers dans les assurances vie avec capital garanti. En novembre 2013, nous avons ainsi lancé notre nouvelle offre d'assurances d'épargne liées à des fonds de placement avec garantie.

En vue d'améliorer notre infrastructure informatique, nous avons mis sur pied les premiers projets de l'initiative Future IT (FIT) visant à simplifier de manière ciblée les systèmes informatiques, afin d'accompagner la croissance future, d'utiliser les nouvelles technologies et de réduire les coûts de production informatiques.

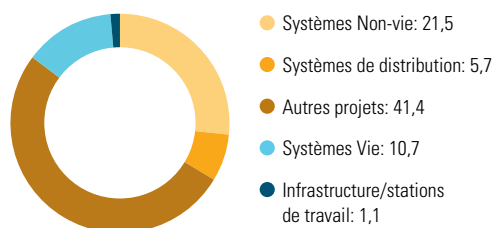
Répartition des investissements dans des projets en 2013

Répartition du volume d'investissements, MCHF



Répartition des investissements dans des projets en 2014

Répartition du volume d'investissements, MCHF





Antonio Lopez

Responsable Finances

Enfin Suisses et fiers de l'être!

Roberto et moi sommes amis depuis nos études à Neuchâtel. Si nous nous sentions suisses depuis longtemps, il y avait toujours une raison ou l'autre qui nous empêchait de franchir le pas de la naturalisation. Lorsque nous avons enfin déposé une demande, nous nous sommes promis, si elle était acceptée, d'aller voir le Cervin. Mais une fois sur le Gornergrat, nous n'avons rien vu du fameux sommet emblématique, caché par un banc de nuages. «On aurait dû prévoir une assurance pour ce cas-là aussi», a plaisanté Roberto. Sur quoi, le ciel s'est éclairé et le soleil suisse a brillé rien que pour nous.

avec Roberto Fazio (à dr.)
Responsable support Courtiers



Agence générale de Neuchâtel



Nadine Farkas

Médecin

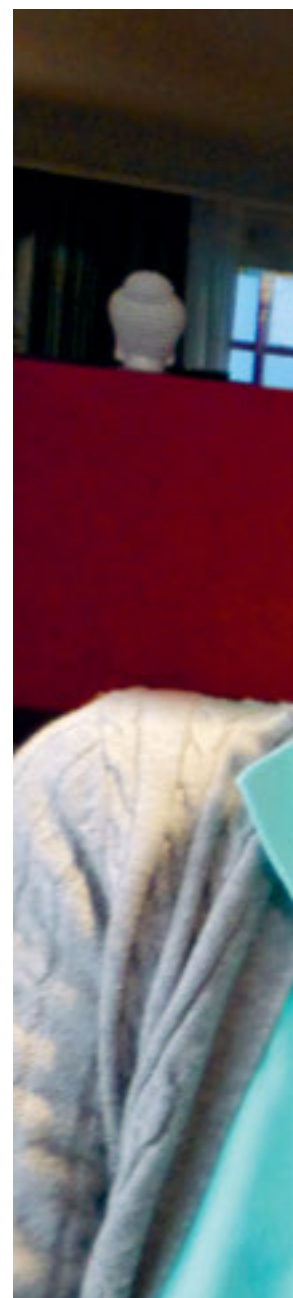
Un beau travail d'équipe!

J'étais en train de boire un café à Zurich, lorsque j'ai remarqué le logo Mobilière sur le laptop de la personne assise à côté de moi. Ça m'a rappelé que je n'avais pas encore d'assurances pour le cabinet que j'allais ouvrir prochainement. Sans trop réfléchir, j'ai abordé cette personne. Nous avons beau être très différentes l'une de l'autre, Christiane et moi avons tout de suite sympathisé. Elle n'a pas seulement résolu les questions d'assurance, mais elle m'a aussi donné un coup de main pour l'installation de mon cabinet. Ensemble, nous avons mesuré, vissé, ri et cuisiné. Aujourd'hui, nous sommes amies pour la vie.

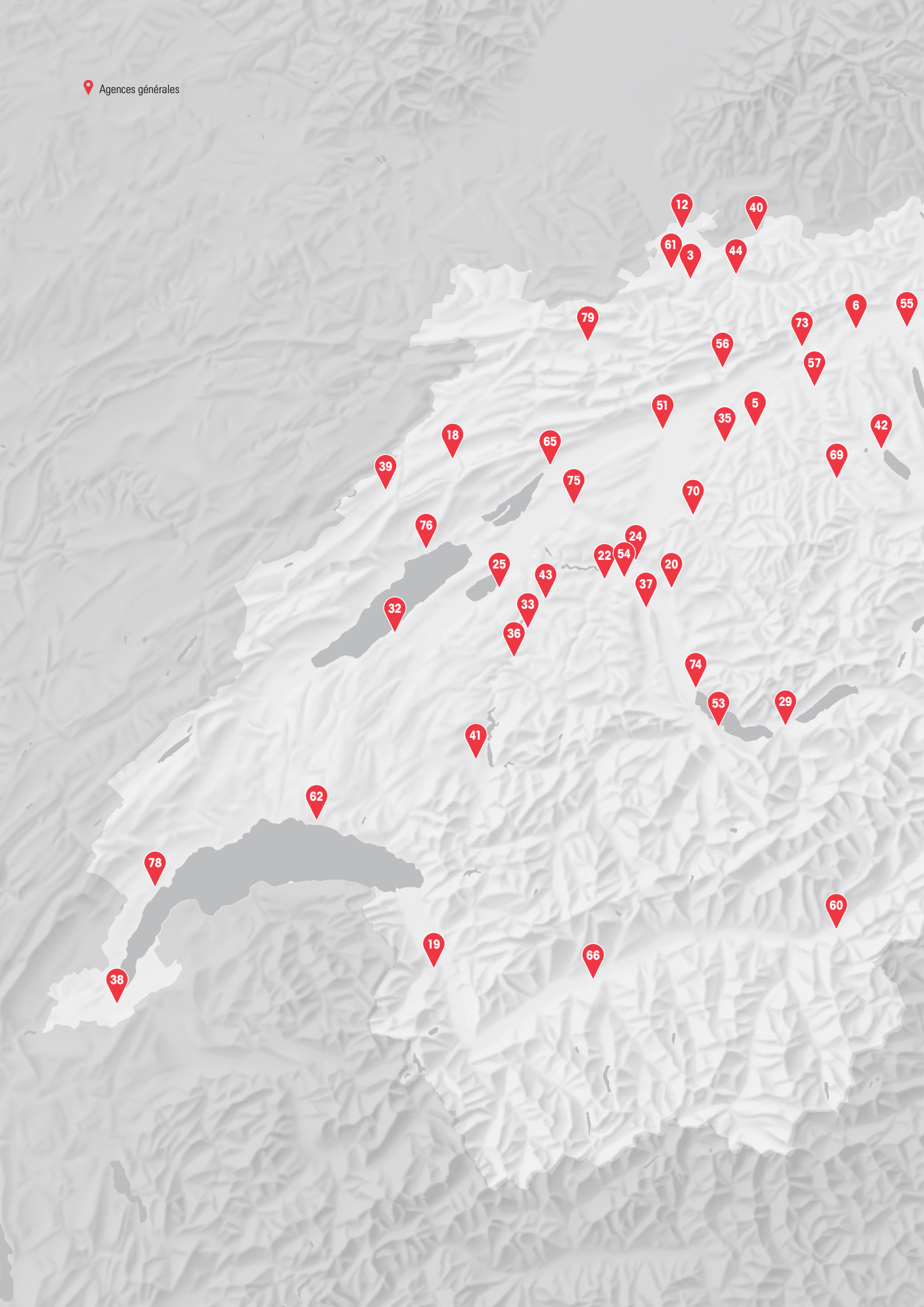
avec **Christiane Brehm** (à dr.)
Conseillère en assurances et en prévoyance

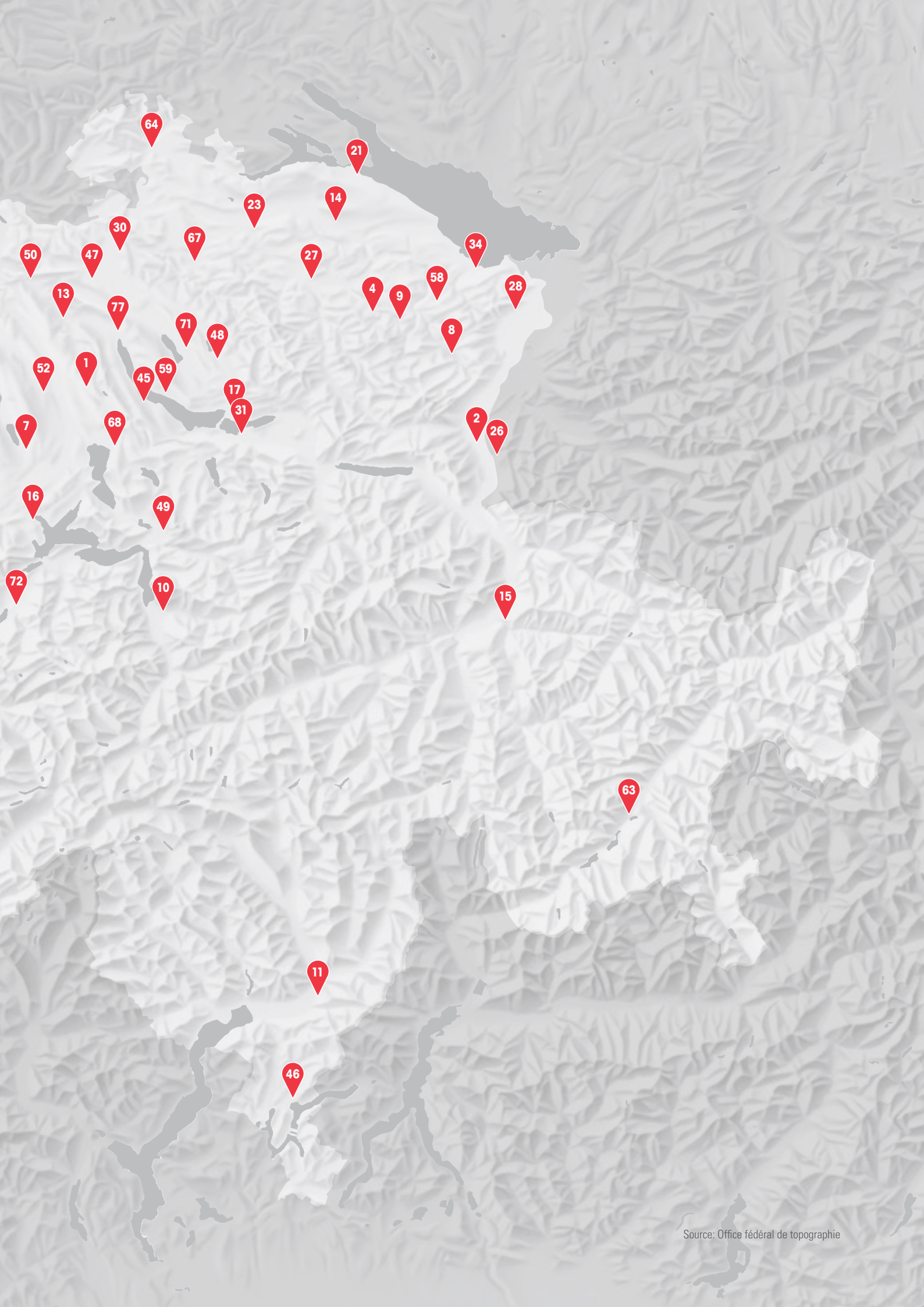


Agence générale de Zurich









Patric Wyss
Enseignant primaire

Un vol sensationnel pour un atterrissage tout en douceur!
Ça me rappelle le jour où nous nous sommes rencontrés.

Je voulais appeler un taxi pour rentrer chez moi lorsque Roman m'a proposé de me ramener. Depuis ce jour, nous profitons ensemble de cette liberté sans limite qu'offre le parapente et partageons nos expériences sur notre groupe de discussion en ligne. Il va de soi que j'ai fait confiance à Roman pour assurer non seulement mes biens, mais aussi mon rêve d'Icare.

avec **Roman Pfaff** (à g.)
Conseiller en assurances et en prévoyance

 Agence générale d'Olten





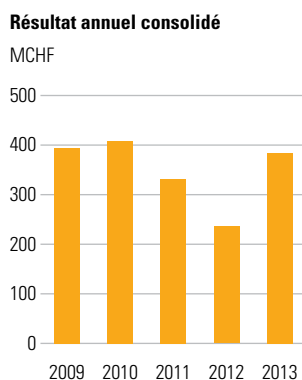
Résultat global

Le Groupe Mobilière enregistre de nouveau une forte croissance: le résultat technique est réjouissant et le volume des primes a progressé tant dans les affaires vie que non-vie. Le résultat financier est, quant à lui, inférieur à celui de 2012.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 et sur les comptes du Groupe (pages 84 à 105).

Résultat global

S'élevant à 383,4 millions de francs, le résultat consolidé de la Mobilière peut être qualifié d'excellent.



Le résultat de l'exercice précédent, qui s'établissait à 235,8 millions de CHF incluait des charges extraordinaires de 190,0 millions de CHF occasionnées par les mesures structurelles adoptées en faveur des institutions de prévoyance du personnel.

En 2013, alors que le résultat technique a progressé de 43,9 millions de CHF à 137,4 millions de CHF grâce aux affaires non-vie, le résultat financier est en baisse, passant de 359,0 à 298,4 millions de CHF. Ce recul s'explique en particulier par les amortissements opérés sur les placements en or et la baisse des contributions au résultat provenant des titres à revenu fixe.

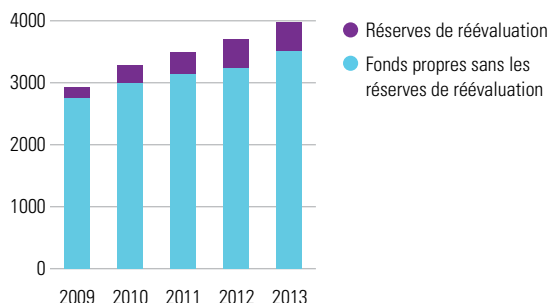
Les secteurs non-vie et vie contribuent au résultat global à hauteur de respectivement 331,1 millions de CHF (exercice précédent: 185,2 millions de CHF) et 52,3 millions de CHF (exercice précédent: 50,6 millions de CHF).

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés augmentent de 3,703 à 3,970 milliards de CHF.

Fonds propres consolidés

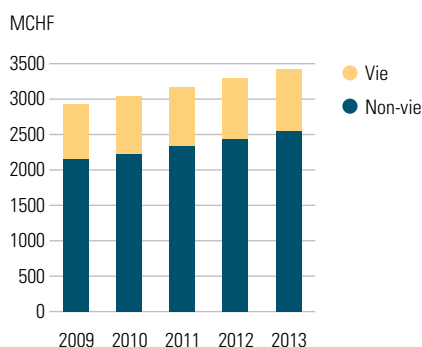
au 31.12., MCHF



Le rendement des fonds propres est de 10,0% (exercice précédent: 6,6%). Pour toutes les sociétés d'assurances, les fonds propres pouvant être pris en compte sont de loin supérieurs aux fonds propres exigés. La solvabilité I du Groupe est de 568%. Calculé sur la base du modèle interne examiné et autorisé pour une durée déterminée par la FINMA, le quotient SST est supérieur à 300%. La somme du bilan se monte à 16,041 milliards de CHF (exercice précédent: 15,648 milliards de CHF).

Les placements de capitaux représentent 96,1% des actifs du Groupe (exercice précédent: 95,6%). La majeure partie des placements de capitaux propres est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,620 milliards de francs (exercice précédent: 7,503 milliards de francs). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, sauf en cas d'intention de vente anticipée ou de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Primes brutes



Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, les primes brutes sont passées de 2,448 à 2,560 milliards de CHF. Cette progression de 4,6% s'explique par la forte croissance des affaires nouvelles et des affaires de remplacement et la stabilité du taux de sortie. Le résultat technique s'est amélioré, passant de 163,1 à 207,6 millions de CHF. La charge de sinistres a reculé de 1,7 point de pourcentage à 63,0%. Le taux de frais s'élève à 27,0% (exercice précédent: 26,7%) et le ratio combiné pour compte propre à 91,4% (exercice précédent: 92,9%).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier se chiffre à 165,5 millions de CHF (exercice précédent: 212,9 millions de CHF). Ce recul est dû en particulier à la baisse des résultats des titres à revenu fixe ainsi qu'à l'augmentation des amortissements sur les placements de capitaux, principalement sur les positions en or.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes ont augmenté de 2,1%, à 868,2 millions de CHF. Cette progression résulte des affaires de prévoyance professionnelle. Le résultat technique de -70,2 millions de CHF (exercice précédent: -69,6 millions de CHF) inclut les parts aux excédents versées aux assurés, d'un montant de 60,6 millions de CHF (exercice précédent: 37,5 millions de CHF). Le taux de frais pour compte propre s'élève à 14,1% (exercice précédent: 15,6%).

Opérations financières vie

Le résultat financier est de 132,9 millions de CHF (exercice précédent: 146,1 millions de CHF). Ce recul est dû en particulier à la baisse des résultats des titres à revenu fixe ainsi qu'à l'augmentation des amortissements sur les placements de capitaux, principalement sur les positions en or.

Chiffres clés non-vie en millions de CHF	2013	2012	Variation en %
Primes brutes	2 559,7	2 448,1	+4,6
Primes acquises pour compte propre	2 405,3	2 300,3	+4,6
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 515,9	- 1 489,3	- 1,8
Provisions techniques pour compte propre	4 926,8	4 833,8	+1,9
– dont provisions pour sinistres	4 040,1	3 968,0	+1,8
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	216,5	255,0	- 15,1
Placements de capitaux	8 597,0	8 413,5	+2,2
Résultat technique	207,6	163,1	+27,3
Résultat financier	165,5	212,9	- 22,3
Résultat après impôts	331,1	185,2	+78,8
Sinistralité pour compte propre	63,0%	64,7%	
Taux de frais pour compte propre	27,0%	26,7%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,4%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	91,4%	92,9%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Non-vie

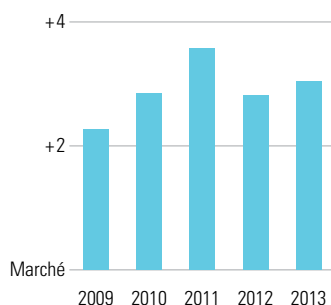
En 2013, grâce au bon positionnement de nos produits et prestations et à une organisation de vente performante, nous avons à nouveau pleinement profité du potentiel du marché. Poursuivant sur notre lancée, nous avons enregistré une croissance nettement supérieure à la moyenne du marché. L'évolution des sinistres a été dans l'ensemble favorable.

Environnement, positionnement et parts de marché

Grâce à la vigueur de sa demande domestique, la Suisse est épargnée par la récession depuis 2010, à la différence de la zone euro, où les premiers signes d'une reprise ne sont apparus qu'au second semestre 2013. Nous avons pu conforter notre position sur un marché toujours compétitif et en expansion. Avec une hausse du volume des primes de 4,6% (exercice précédent: 4,5%), nous avons dépassé nettement la croissance moyenne du marché non-vie qui s'inscrit à 1,4%. Ce résultat s'explique avant tout par l'importance des nouvelles affaires et des affaires de remplacement et par un taux de sortie toujours stable.

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie, différence en points de pourcentage

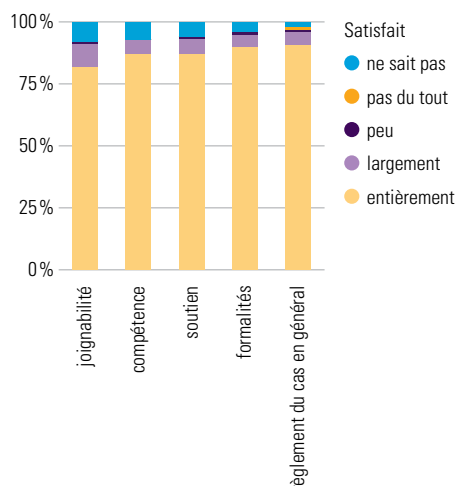


Marché (base: reporting des primes ASA)

Le reporting des primes 2013 de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre que nos parts de marché se sont accrues dans toutes les branches d'assurance. Nous avons pu ainsi nettement consolider notre position de numéro 3 du marché non-vie suisse, dont nous détenons actuellement 17,2%. Dans l'assurance de choses, nous avons confirmé notre première place en augmentant notre part de marché à 28,4%. Nous faisons également partie du peloton de tête, avec des parts d'au moins 10%, dans toutes les autres branches d'assurance, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs, transport, crédit et cautionnement).

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 39.000 particuliers



Les raisons de notre succès

La Mobilière est synonyme de confiance, de fiabilité et d'ancrage local. Qu'il s'agisse de la conclusion d'une assurance ou d'un cas de sinistre, quelque 80 agences générales, présentes sur 160 sites au total, conseillent la clientèle sur place, personnellement et en toute simplicité. Depuis des années, le taux de satisfaction globale de la clientèle concernant le traitement des sinistres est très élevé.

Nos produits présentent un bon rapport prix/prestations et répondent particulièrement bien aux besoins des clients, grâce notamment à des systèmes modernes de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats qui nous permettent d'adapter nos tarifs et nos prestations à l'évolution du marché rapidement, efficacement et de manière différenciée.

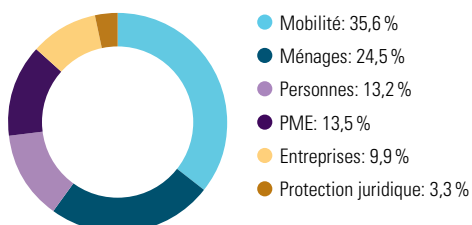
Ristournes du fonds d'excédents

La Mobilière fait à nouveau participer ses clients à son succès. Entre juillet 2013 et juin 2014, tous les clients qui ont souscrit auprès de notre société une assurance ménage et bâtiment MobiCasa bénéficient d'une réduction de primes de 20%. Au total, cette ristourne se monte à 140 millions de francs.

Secteurs d'affaires et produits

Ce sont à nouveau les produits du segment des particuliers et notamment les assurances mobilité qui ont le plus largement contribué à la hausse réjouissante du volume des primes. Dans les assurances ménage, nos chiffres de production sont presque identiques à ceux de l'exercice 2012. Dans le domaine de la mobilité, nous avons enregistré, comme prévu, un léger fléchissement de la dynamique de croissance à haut niveau, imputable d'une part à des adaptations tarifaires ponctuelles ciblées et d'autre part, à un recul des immatriculations de véhicules par rapport à l'exercice précédent.

Portefeuille par secteur d'affaires



S'agissant de la clientèle entreprises, les assurances pour PME ont le plus contribué à la croissance des primes. Les bons chiffres de production

des affaires nouvelles ont joué un rôle décisif. Nous avons poursuivi de manière ciblée le transfert des polices individuelles des affaires entreprises dans l'assurance MobiPro, ce qui explique en grande partie le recul des primes dans un contexte de bonne tenue des affaires avec les moyennes et grandes entreprises. Concernant les assurances de personnes, nous avons enregistré de bons chiffres de production dans les affaires nouvelles et les affaires de remplacement ainsi qu'un recul des départs pour une croissance des primes supérieure à celle de l'exercice 2012.

Innovations et optimisations des processus

Nous entendons offrir à nos clients des produits de premier ordre, tant au niveau du prix que de l'étendue des prestations. Les assurances sont non pas un produit physique, mais une promesse de prestation. Lors du développement, les frais encourus sont proportionnellement faibles. C'est surtout après la vente, précisément en cas de sinistre, qu'ils augmentent. Nous ne renouvelons ni ne remplaçons nos produits à des intervalles prédéfinis. Nous vérifions le positionnement de nos produits régulièrement par rapport au marché et procédons au besoin à des adaptations dans la conception du produit, le support distribution ou la fourniture de prestations.

Dans le cadre de la simplification des systèmes et des processus, nous étudions, lors de l'introduction de nouvelles offres, la possibilité d'adapter les anciens contrats à la dernière version des produits. Durant l'année sous revue, nous avons notamment pris les premières mesures pour adapter de manière ciblée les assurances ménage.

Soucieux de maintenir une certaine flexibilité dans les affaires spécialisées pour les moyennes et grandes entreprises, nous avons mis en chantier, en février 2013, un outil moderne pour le traitement standardisé des assurances entreprises MobiTop. Cette solution permettra de remplacer les anciens systèmes et d'améliorer les processus dans le domaine de la souscription pour le secteur d'affaires stratégique Entreprises.

En avril 2013, le produit «Protection juridique privée Plus» est venu compléter notre offre en matière de protection juridique. De par sa composition, cette offre est unique en Suisse et comprend des prestations dans des domaines jusqu'ici non assurables (droit de la personnalité et protection juridique Internet, mariage et partenariat enregistré, protection juridique du maître de l'ouvrage, droit public en matière de construction et droit successoral, etc.). Après un lancement prometteur, nous avons enregistré une hausse constante de la demande pour ce produit novateur.

Pour en savoir plus sur la compatibilité web de nos produits et prestations et la nouvelle plateforme de sinistres, veuillez vous reporter au chapitre Stratégie, objectifs et perspectives.

Evolution des sinistres

En 2013, le ratio sinistres à primes s'est élevé à 63,0% (64,7%), ce qui correspond environ à la moyenne des dix dernières années. Nous avons enregistré une charge de sinistres pour les dommages naturels nettement inférieure à la moyenne dans les branches choses. Au deuxième trimestre, certains événements naturels ont toutefois grevé l'assurance casco véhicules à moteur, notamment sous la forme de sinistres grêle. Dans le secteur d'affaires Mobilité, nous avons ainsi enregistré une charge de sinistres supérieure à la moyenne, à peu près égale à celle de l'exercice 2012. Nous observons depuis quelque temps sur le marché une hausse des sinistres dans les assurances dégâts d'eau du bâtiment, casco véhicules à moteur (bris de glaces, dommages de parcage et collisions en particulier), ainsi que dans les assurances collectives d'indemnité journalière maladie. Nous avons donc pris des mesures ciblées au niveau des produits, des primes et de la gestion des sinistres.

Filiales

Depuis quinze ans, *Mobi24 Call-Service-Center SA* fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et assiste les clients de la Mobilière et des clients tiers jour et nuit. La nouvelle augmentation des appels, des cas d'assistance et des tâches de soutien en 2013 montre le besoin croissant de

la clientèle de pouvoir accéder à un service 24 h sur 24. Etant donné que le contact avec la clientèle se fait avec différents canaux de communication, les prestations de services en dehors des heures d'ouverture des agences générales sont régulièrement étoffées.

Avec 8,9% (exercice précédent: 8,4%), la hausse du volume des primes de *Protekta Assurance de protection juridique SA* est à nouveau réjouissante. La croissance de *Protekta* reste nettement supérieure à celle du marché. La force de son organisation de distribution, ses structures allégées, l'orientation constante de ses processus métier vers les besoins du marché, ses produits attrayants, la formation continue de ses collaborateurs et *JurLine*, service de renseignements juridiques par téléphone, permettent à la société d'apporter au résultat global du Groupe une contribution clairement surproportionnée par rapport à sa taille.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. La société fournit aussi à des clients tiers des prestations dans le domaine du règlement classique des sinistres. Pour mieux exploiter encore le potentiel de réduction des dommages, elle a de nouveau augmenté son effectif, surtout dans les domaines de l'expertise de véhicules à moteur et de la lutte contre la fraude à l'assurance.

Protekta Conseils-Risques-SA propose des prestations de conseil indépendant et d'assistance en gestion des risques, sécurité et prévention. Ses clients sont des sociétés industrielles, commerciales et de services de toute la Suisse. La société fournit ses prestations avec profit tant aux clients de la Mobilière qu'à des clients de tiers. En outre, elle assure la gestion de crise et la continuité des affaires du Groupe Mobilière en cas d'événement extraordinaire.

Chiffres clés vie en millions de CHF	2013	2012	Variation en %
Primes brutes	868,2	850,7	+2,1
– dont primes périodiques (annuelles)	632,2	642,0	– 1,5
– dont primes uniques	236,0	208,7	+13,1
Primes acquises pour compte propre	864,5	824,6	+4,8
Prestations d'assurance versées pour compte propre	– 521,6	– 520,9	– 0,1
Participations des assurés aux excédents	– 60,6	– 37,5	– 61,6
Provisions techniques pour compte propre	4 502,7	4 175,3	+7,8
– dont provisions pour sinistres	1 549,9	1 456,9	+6,4
– dont réserve mathématique	2 898,3	2 663,8	+8,8
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	291,3	327,8	– 11,1
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	989,1	1 054,6	– 6,2
Placements de capitaux	5 824,2	5 497,8	+5,9
Placements pour le compte et au risque de tiers	989,1	1 054,6	– 6,2
Résultat technique	– 70,2	– 69,6	– 0,9
Résultat financier	132,9	146,1	– 9,0
Résultat après impôts	52,3	50,6	+3,4
Taux de frais pour compte propre	14,1%	15,6%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (–)

Vie

En prévoyance privée, nous avons enregistré une croissance réjouissante dans les affaires à primes périodiques. Grâce au lancement de nouveaux produits, nous avons pu développer les affaires à composante d'épargne. En prévoyance professionnelle, la progression des produits à prime unique nous a permis d'augmenter dans l'ensemble le volume de primes.

Environnement, positionnement et parts de marché

Ces dernières années, les incertitudes pesant sur les marchés des capitaux, le taux d'endettement élevé des Etats et les faibles rendements des emprunts d'Etat ont déterminé le comportement de la clientèle, qui a privilégié la sécurité. Les clients entendent placer leur argent non seulement en toute sécurité mais aussi de manière fructueuse. La reprise de l'économie et des marchés d'actions se traduit surtout par une hausse de la demande pour nos assurances liées à des fonds. En prévoyance privée, nous avons concentré nos efforts sur les assurances de risque et à composante d'épargne à primes périodiques, moins volatiles que les affaires à prime unique et qui garantissent des recettes durables. Durant l'exercice sous revue, nous avons conforté notre position de leader dans les affaires vie risque avec une part de marché de 24,0%. Afin d'accroître la notoriété de la Mobilière dans le secteur vie, nous avons lancé en septembre 2013 une campagne de publicité axée sur les solutions de prévoyance.

Dans le secteur de la prévoyance professionnelle, le phénomène de concentration des caisses de pension se poursuit. Avec une part de marché d'environ 30%, nous avons pu conserver notre position de leader dans la réassurance risque d'institutions de prévoyance, malgré un durcissement de la concurrence.

Les raisons de notre succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur simplicité. La Mobilière dispose d'une image excellente et est bien implantée sur le marché. Notre assise clientèle en non-vie offre un grand potentiel de vente croisée. De plus, en prévoyance privée, nous disposons depuis plusieurs années d'un excellent réseau de partenaires. En prévoyance professionnelle, nous affichons depuis des années une quote-part minimale supérieure à la moyenne dans les affaires collectives.

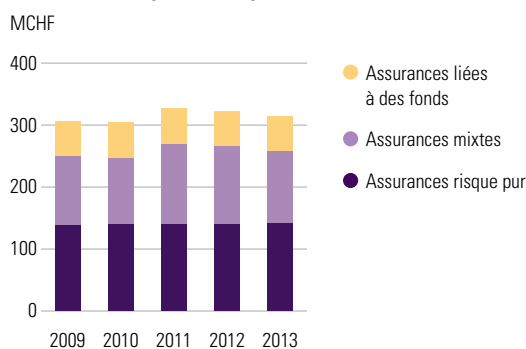
Des excédents pour nos clients

Le résultat technique comprend déjà des participations aux excédents pour les assurés pour un montant de 60,6 millions de CHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

Nous avons conforté notre position de leader de l'assurance risque décès et augmenté nos parts de marché dans l'assurance incapacité de gain et les produits d'épargne à primes périodiques. Si durant l'année précédente, ce sont surtout les assurances vie mixtes traditionnelles qui avaient les faveurs de la clientèle parmi les produits d'épargne, la baisse du taux d'intérêt technique fin 2012 s'est soldée comme prévu par une baisse de la demande. En revanche, l'évolution positive des

Primes brutes en prévoyance privée

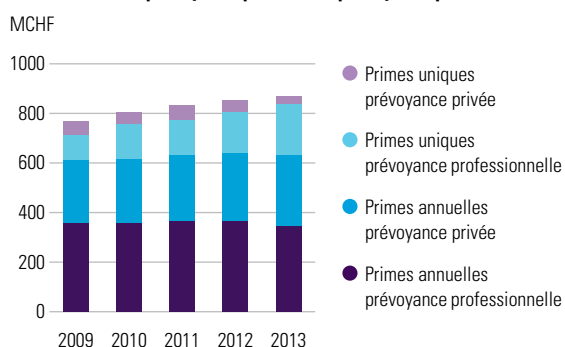


marchés actions a dopé les ventes d'assurances vie liées à des fonds. En novembre, nous avons lancé une assurance d'épargne liée à des fonds avec garantie qui combine couverture d'assurance, épargne sûre et potentiel de rendement. Dans un contexte où les affaires à prime unique s'avèrent moins rentables, nous avons enregistré un fort recul dans ce secteur, à l'image du marché. Le volume de primes de la prévoyance privée dans son ensemble a légèrement fléchi par rapport à 2012.

Prévoyance professionnelle

Le volume des primes annuelles est inférieur à 2012. La croissance des sommes de salaires et des portefeuilles d'assurés n'a pas compensé la baisse du volume des primes en lien avec le renouvellement de contrats. En outre, les modifications intervenues dans la couverture d'assurance et les choix de produits des clients ont eu un impact sur le volume des primes. La hausse du volume des primes de produits à prime unique s'explique par de nouveaux gros contrats, la baisse annoncée du taux de conversion au 1^{er} janvier 2014 ainsi que le choix plus fréquent d'une rente au lieu d'une prestation en capital lors du départ à la retraite. En prévoyance professionnelle, le volume de primes a globalement augmenté par rapport à 2012.

Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle



Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont réalisé un volume réjouissant d'affaires nouvelles et ainsi contribué pour l'essentiel à la hausse

du volume des primes périodiques. Les courtiers locaux et régionaux ont aussi enregistré un très bon résultat. Dans les affaires collectives, la tendance à la concentration s'est poursuivie et le nombre des institutions de prévoyance que nous réassurons a légèrement reculé. Un nombre croissant d'entreprises se tournent vers les grandes fondations collectives. Le volume des primes concernant les fondations propres aux entreprises a baissé, tandis que celui se rapportant aux fondations collectives s'est maintenu au niveau de 2012.

Produits et innovations

L'année 2013 a été placée sous le signe du rapatriement des MobiFonds du Luxembourg. Depuis novembre 2013, toutes les assurances liées à des fonds sont proposées exclusivement avec des MobiFonds gérés directement par Mobilière Suisse Asset Management SA. Afin de développer nos affaires à composante d'épargne, nous avons introduit en prévoyance privée des assurances vie liées à des fonds avec garantie. Dans le cadre de cette nouvelle gamme de produits a été en outre lancé un MobiFonds 3a+ spécial, assorti d'un potentiel de rendement supérieur à celui du MobiFonds 3a traditionnel. Pour tous les nouveaux contrats souscrits dans les affaires à composante d'épargne, nous avons flexibilisé le paiement des primes: les clients peuvent ainsi suspendre provisoirement les versements ou effectuer des apports supplémentaires. En prévoyance professionnelle, le produit MobiLife Netto, qui offre aux clients un bonus anticipé sur leur prime annuelle, remporte toujours beaucoup de succès. Par rapport à 2012, le volume de primes a augmenté de plus de 60%, soit 23% du volume de primes total.

Prestations

En prévoyance privée et professionnelle, nos prestations décès sont en léger recul par rapport à 2012. En prévoyance privée, les frais liés à l'incapacité de gain ont un peu augmenté mais restent à un bas niveau. Par contre, en prévoyance professionnelle, nous avons enregistré, eu égard au contexte difficile, une hausse du nombre de personnes en incapacité de travail de longue durée, ce qui explique le niveau toujours élevé des charges.

Placement de la fortune

La période de faiblesse des taux ne semble pas terminée. Les données conjoncturelles positives ont dominé l'actualité sur les marchés financiers, reléguant au second plan les problèmes liés à la crise de la dette. La crainte d'une hausse des taux et, partant, de moins-values sur les titres à revenu fixe a fortement influencé le résultat des placements.

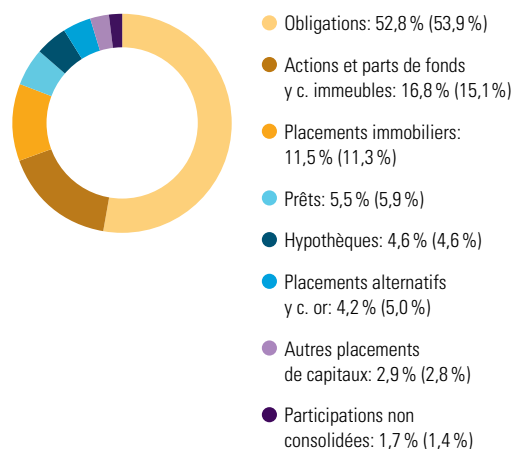
L'amélioration des données conjoncturelles a entraîné une progression des taux d'intérêt servis sur les obligations à moyen et long terme, ce qui a pesé sur leurs cours. Le niveau des rendements a sensiblement augmenté, surtout vers la fin du premier semestre. Un mouvement haussier induit par la Fed qui a annoncé son intention de ralentir, au besoin, le rythme de croissance de la masse monétaire. Cette déclaration a eu aussi un impact sur les autres catégories de placement, affectant les monnaies de nombreux pays émergents et le cours de l'or. Les placements immobiliers – notamment les fonds immobiliers et les sociétés immobilières – n'ont pas pu se soustraire entièrement à cette tendance. En revanche, les actions et les emprunts convertibles ont connu une évolution très réjouissante, bien que la hausse des rendements ait provisoirement pesé sur les cours. Dans le segment des actions, nous avons enregistré à la fin de l'année des gains supérieurs à 17%.

Résultat et stratégie de placement

Les valeurs réelles et nominales ont fourni un apport positif au résultat des placements. La situation dans le sud de l'Europe n'a aucune répercussion directe sur nos placements, car nous n'avons pas d'engagements dans les pays PIIGS. Les nouveaux apports de capitaux ont été essentiellement investis dans des lettres de gage suisses et des obligations d'entreprises ainsi que dans le fonds immobilier MobiFonds Swiss Property. Pour des considérations de risques, nous avons réduit nos positions en emprunts émis par des Etats, des cantons, des régions et des villes. Après un bon premier trimestre, nous avons réduit nos engagements en actions et pris des bénéfices.

Répartition du portefeuille au 31.12.2013

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Comme l'indique le graphique, nous avons effectué, dès la fin de l'exercice sous revue, de premiers achats dans le cadre de l'augmentation de la part d'actions prévue pour 2014.

Le résultat des placements a atteint 298,4 millions de CHF, pour des produits de 443,2 millions. Ce bon résultat s'explique principalement par les produits des titres qui ont atteint 194,3 millions de CHF (exercice précédent: 199,3 millions), par des plus-values sur les ventes (surtout d'actions, de fonds en actions, d'obligations et de placements immobiliers directs) pour un total de 118,9 millions de CHF, et par les produits des placements immobiliers, qui se montent à 69,5 millions. À 22,6 millions de CHF, le produit des corrections de valeurs sur placements est inférieur à celui de 2012 (62,0 millions de CHF), tandis que les amortissements ont grevé le résultat à hauteur de 83,0 millions de CHF (exercice précédent: 30,6 millions). Se chiffrant à 121,8 millions de CHF, les charges des placements ont augmenté (exercice précédent: 80,0 millions). Le rendement a atteint 2,1% (exercice précédent: 2,7%) pour une valeur comptable moyenne des placements de 14,166 milliards de CHF. La performance des placements sous gestion a atteint 0,2% (exercice précédent: 4,4%).

Placements immobiliers

Dans le cadre de la réalisation de nos projets de construction, nous avons étoffé nos investissements immobiliers. À Buchs, Felsberg, Monthey, Sierre et Widnau, de nouveaux immeubles offrant en tout 221 appartements et environ 7100 m² de surfaces commerciales ont été achevés. Nous avons également rénové et modernisé des biens existants et en avons vendu d'autres, qui ne répondaient plus à notre stratégie. Le portefeuille s'est ainsi accru à 1,66 milliard de CHF (exercice précédent: 1,58 milliard). Avec l'augmentation sensible du cashflow à 70,2 millions de CHF (exercice précédent: 56,7 millions) dû à la vente entre autres d'un immeuble commercial au centre de Lausanne et l'évolution positive de la valeur du portefeuille de 1,1% (exercice précédent: 3,0%), nous avons à nouveau réalisé une excellente performance, de 5,5% (exercice précédent: 6,9%). À 3,85% (exercice précédent: 3,62%), le taux de perte de produit est encore nettement inférieur au benchmark, eu égard à la part élevée de premières locations. Quelque 375 appartements et 5600 m² de surfaces administratives ou commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un total de 100 millions de CHF. La part des placements immobiliers continue donc d'augmenter. Nous avons d'ailleurs effectué un investissement substantiel dans le fonds immobilier MobiFonds Swiss Property lancé en mars 2013.

Gestion des marques, publicité et sponsoring

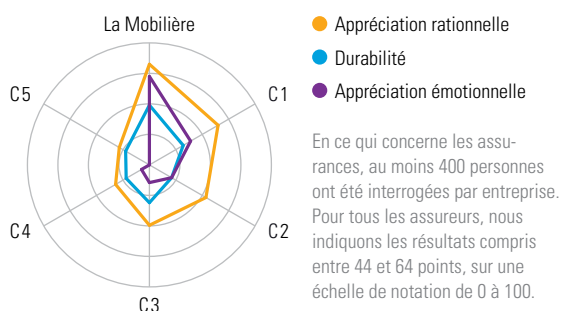
Proximité avec la clientèle, organisation décentralisée, simplicité du règlement des sinistres et ancrage coopératif: tels sont les atouts qui font de la Mobilière non seulement l'assureur suisse à visage humain, mais encore la marque la plus réputée de la branche dans notre pays.

La meilleure note en matière de réputation

La réputation d'une entreprise est un facteur clé de son succès. Début 2013, l'institut GfK a réalisé une enquête en ligne auprès de 3500 personnes sur la réputation de 101 entreprises. La Mobilière s'est de nouveau classée première des assureurs choses et vie. Nous avons obtenu la meilleure note non seulement pour notre réputation globale, mais encore pour les critères d'appréciation rationnels et émotionnels, ainsi qu'en matière de durabilité. Le classement 2013 n'a pas varié par rapport à 2012. La Mobilière – comme l'ensemble du secteur – accuse néanmoins une légère perte de réputation.

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2013 (C1 à C5: concurrents)



La branche des assurances charge en outre régulièrement l'institut GfK de réaliser des enquêtes de notoriété des marques. Comme les enquêtes précédentes, celle de 2013 place la Mobilière dans le peloton de tête des assureurs

suisse: plus de 94% des sondés en connaissent au moins le nom. Sur le marché, nous sommes réputés surtout en tant qu'assureur choses, mais notre taux de notoriété d'assureur vie ne cesse de progresser depuis cinq ans, même s'il n'égale pas encore celui dont nous jouissons dans l'assurance de choses.

Des clients très satisfaits

C'est en cas de sinistre que l'assureur mesure si ses prestations sont à la hauteur des attentes des clients. Il sait en particulier que la manière dont ceux-ci évoquent ensuite l'affaire dans leur entourage est décisive pour son image. Notre propre enquête auprès des particuliers montre, depuis plusieurs années déjà, que plus de 90% de nos clients sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité du service en cas de sinistre. La Mobilière se distingue surtout par le règlement rapide et sans tracasseries administratives des sinistres, ainsi que par la grande compétence et l'amabilité de ses collaborateurs. Cette forte orientation clientèle est le fruit de son organisation décentralisée: neuf sinistres sur dix sont réglés dans les agences générales. Et les clients satisfaits le font savoir, puisque 91,2% des sondés (exercice précédent: 90,7%) ont affirmé recommander la Mobilière à leurs amis et connaissances.

Gestion de la marque, promesse de marque, corporate design et protection de la marque

En 2013, nous avons de nouveau obtenu la distinction de *Most Trusted Brand*. La Mobilière reste ainsi la marque inspirant la plus grande confiance en tant qu'assureur choses. De plus, l'agence Interbrand a de nouveau établi, dans son étude *Best Swiss Brands 2013*, un classement des 50 premières marques de Suisse fondé sur le critère de la valeur de marque. La Mobilière y figure toujours et fait même partie des entreprises dont la valeur de marque a le plus progressé en chiffres relatifs (+14% à 276 millions de CHF). En 2013, afin d'affûter encore notre profil sur le marché, nous avons complété notre identité visuelle par une identité sonore, que nous utilisons largement notamment dans la publicité télévisée et lors de manifestations. Soucieux de garantir la singularité et le profil de

notre marque à l'avenir également, nous avons aussi pris différentes initiatives visant à consolider l'unité de notre image de marque. Nous veillons en effet attentivement à la cohérence de notre corporate design: toutes nos marques de produits et de services sont dérivées visuellement et verbalement de la marque faitière et tirent par conséquent profit de sa notoriété. De plus, les règles de notre corporate design valent aussi pour les sociétés d'assurances du Groupe et les agences générales. Enfin, nous nous employons à protéger notre marque par un monitoring actif d'éventuelles collisions de marques.

**Continuité
dans la communication de marque**

Notre publicité est axée sur la communication de notre promesse de marque. La Mobilière est fidèle à un concept dont le succès ne se dément pas depuis des années, ce que beaucoup considèrent comme incroyable: en 2013, notre campagne fondée sur les croquis de sinistre humoristiques et sur les spots TV «Chère Mobilière, ...» a fêté sa

quinzième année. Les résultats de nos études de marché et les réactions de nos clients montrent que même à cet âge plus que vénérable pour une campagne de publicité, celle-ci reste très appréciée du public. La revue «Persönlich» a publié un numéro spécial passant en revue l'année publicitaire 2013 et jetant un œil sur l'avenir. On peut y lire que le succès de notre concept publicitaire repose sur son développement permanent et sa capacité à innover. Avant le lancement de notre dernier spot TV – avec Didier Cuhe –, nous avons par exemple organisé une campagne de marketing viral sur les médias sociaux, incluant une vidéo de présentation du spot. En une semaine, celle-ci a enregistré plus d'un million de clics sur YouTube et le spot a été téléchargé plus de 100 000 fois avant même sa première diffusion à la télévision. En 2013, nous avons également produit et réalisé pour la première fois, sur la chaîne TV «JOIZ» – destinée aux jeunes –, une émission de télévision ayant pour sujet des cas de sinistres drôles ou extraordinaires. À la faveur de ce projet novateur et couronné de succès, nous sommes parvenus à communiquer les contenus de notre marque sous forme rédactionnelle.

**Récompense européenne
pour notre nouveau site Internet**

Le 1^{er} mai 2013, nous avons mis en ligne notre nouveau site Internet. Entièrement remanié, il est axé sur les besoins individuels des particuliers et des entreprises et structuré de manière que chacun puisse accéder aussi rapidement que possible aux contenus qui l'intéressent. En automne, lors des *Online Insurance Awards* décernés par Pass Consulting Group, à Francfort, la Mobilière a décroché deux distinctions: elle a, d'une part, devancé 52 autres assureurs de l'espace germanophone dans la catégorie *Usability* et, d'autre part, remporté la palme du «Meilleur assureur de Suisse».



Promouvoir le dialogue sur les réseaux sociaux

Nous sommes présents sur divers réseaux sociaux, ce qui nous permet de diffuser simplement nos messages et notre actualité, mais aussi de réagir rapidement à certains événements. Nous y apportons aussi une plus-value à nos clients, en leur fournissant de précieux conseils. Grâce à un dialogue constant et personnalisé, nous consolidons ainsi l'image positive de la Mobilière. La page Facebook officielle de la Mobilière est gérée en trois langues et compte environ 17 500 fans. Nous sommes également très actifs sur les plateformes Google+ et YouTube.

Sponsoring à grande échelle

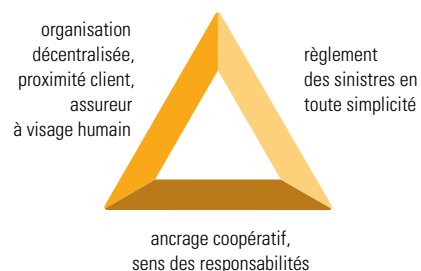
En matière de sponsoring, l'année 2013 a été placée sous le signe de la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres, à Berthoud. «Partenaire roi» de la manifestation, la Mobilière y a été très remarquée et a pu accueillir quelque 1700 clients sous sa propre tente. Nos invités ont été comblés sur le plan non seulement gastronomique, mais encore musical, avec le groupe *Oesch's die Dritten* ou la chanteuse Francine Jordi, et ont bénéficié d'excellentes places dans les tribunes de l'arène de lutte. Notre pavillon au look «croquis de sinistre» et notre loge pour invités de marque ont également suscité un grand intérêt.

Avec sa nouvelle stratégie de sponsoring, la Mobilière vise une meilleure répartition des activités entre régions et segments de clientèle et a décidé de mettre durablement l'accent sur les sports de salle. Sponsor de la fédération de uni-hockey depuis sept ans, elle soutient désormais aussi le basketball, le handball et le volleyball. Ces quatre sports comptent environ 100 000 joueurs licenciés au total. Dans une première étape, nous avons appliqué le modèle du *top scorer* aux divers championnats nationaux 2013: le joueur qui marque le plus de points dans chaque équipe de ligue nationale A (masculine et féminine) porte le maillot de «Top scorer Mobilière». À la fin de la saison, CHF 400 000 au total – répartis en fonction du nombre de points accumulés – ont été versés à 73 clubs de ligue A pour la promotion de la relève.

Nous continuons aussi à soutenir le zoo de Zurich, avec notamment, en 2013, l'organisation d'une journée des familles qui a attiré plus de 10 000 visiteurs. Un autre engagement désormais régulier est celui qui nous lie au Paléo Festival de Nyon. Cette manifestation est très appréciée de nos clients et la demande de billets a de nouveau été très forte en 2013. Nous y tenons un pavillon proposant diverses attractions au public et mettons à la disposition des agences générales un espace *hospitality* idéal pour soigner leurs relations clients.

En sus des plateformes de sponsoring ci-dessus, nous offrons à nos clients la possibilité d'assister à d'autres manifestations. En 2013, les billets pour l'une des plus prisées, à savoir les épreuves de la Coupe du monde de ski, à Adelboden, ont été épuisés en un jour, de même que ceux pour les grands concerts au Stade de Suisse, à Berne, ou au Letzigrund, à Zurich. Enfin, nous soutenons d'autres manifestations régionales, dont nos agences générales se servent pour soigner leurs relations clients au niveau local.

La promesse de marque



Engagements sociaux, économiques et écologiques

Dans les secteurs sociaux, économiques et écologiques, la Mobilière mène une action responsable, tant envers ses clients et ses collaborateurs qu'envers le public. Le développement durable est ancré dans la culture d'entreprise.

La durabilité, par parti pris

En tant que société coopérative, nous assurons notre succès et notre pérennité par nos propres moyens, ce qui sous-entend une approche et une action orientées vers le développement durable.

Responsabilité envers toutes les parties prenantes

La Mobilière s'engage avant tout envers ses clients, tant à la souscription que lors d'un sinistre, par une relation de proximité, un suivi personnel, des produits fiables et un règlement des sinistres compétent. Les agences générales disposent de vastes compétences en matière de souscription et de règlement des sinistres. Nos collaborateurs agissent en tout temps de manière personnelle et responsable. Nous faisons confiance à nos collaborateurs, nous leur déléguons des responsabilités et attendons d'eux qu'ils s'autoresponsabilisent. Les valeurs de notre Charte – fiable, compétent, performant, prévoyant et communicatif – servent de fil conducteur et de repères dans nos relations avec toutes les parties prenantes.

S'agissant des projets d'utilité publique, nos engagements sont très diversifiés. Comme expliqué aux pages 19 à 21, la Coopérative figure parmi les leaders en particulier en matière de prévention des dangers naturels en Suisse, et la Fondation du Jubilé soutient divers projets. Nos engagements en matière de sponsoring sont décrits en page 69.

Politique sociale

Notre politique sociale est décrite en détail dans le rapport sur les ressources humaines. Elle se

fonde, conformément à notre philosophie d'entreprise, sur une relation de partenariat. Que ce soit à l'interne ou vis-à-vis de l'extérieur, nous assumons nos responsabilités et cultivons les valeurs définies dans notre charte d'entreprise. Comme présenté notamment au chapitre Ressources humaines aux pages 77 à 79, nous assumons notre responsabilité sociale envers nos collaborateurs. Le succès durable de la Mobilière et la qualité de sa performance d'entreprise doivent beaucoup à l'engagement, supérieur à la moyenne, de collaborateurs qualifiés et performants. Nous sommes favorables à la prise de charges publiques, mandats politiques ou sociaux par les collaborateurs.

Politique sociale

Valeurs clés et tendances

Evolution de l'effectif	↗	conforme à la stratégie
Postes de travail décentralisés	↗	en hausse
Participation au résultat/bonus	↔	orientation vers la valeur et les prestations
Relève/apprentis	↔	effectif élevé
Niveau de formation ¹	↗	en hausse
Fluctuation	↔	faible
Age moyen	↔	constant
Temps partiel	↗	en légère hausse
Part de femmes cadres ¹	↗	en légère hausse
Heures supplémentaires ¹	↘	en légère baisse
Soldes de vacances ¹	↘	en légère baisse
Journées de maladie ¹	↔	niveau bas constant

¹ valeurs collectées sur les sites de Direction uniquement

L'évolution de son effectif suit la stratégie du Groupe Mobilière. Afin de maîtriser le surcroît de travail dans le suivi clientèle et le traitement des sinistres, nous renforçons le personnel, principalement des agences générales, et créerons d'ici à 2016 quelque 200 nouveaux postes de travail, à raison de 40 à 50 par an. Près de 80 agences générales entrepreneuriales proposent 2281 emplois motivants, à temps plein ou à temps partiel, partout en Suisse. Ainsi, nous pouvons maintenir nos compétences et offrir des places d'apprentissage et des emplois qualifiés dans les régions péri-

phériques également. Sur les sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, nous employons, en tout, 2110 personnes.

Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et sur la base de son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'accorder – ou non – à ses collaborateurs non-cadres une participation au résultat de l'exercice écoulé, en plus de leur salaire fixe.

Avec près de 320 places d'apprentissage et postes de relève, principalement en dehors des sites de Direction, la Mobilière est dans le peloton de tête des entreprises formatrices de l'assurance. Le niveau de formation de nos collaborateurs est en hausse depuis plusieurs années. En 2013, 3,5% de la masse salariale ont été consacrés au développement personnel et à la formation, chaque collaborateur ayant suivi en moyenne 3,6 jours de cours. Le taux de fluctuation du personnel étant faible, l'entreprise conserve son précieux savoir. L'âge moyen des collaborateurs est de 41 ans.

La part des personnes travaillant à temps partiel a légèrement augmenté par rapport à l'exercice précédent. La part de femmes cadres est en légère hausse. S'agissant de la gestion du temps, le nombre moyen d'heures supplémentaires et les soldes de vacances par collaborateur affichent un léger recul. Les absences pour maladie restent constantes, à un niveau relativement bas.

Incitatifs pour une utilisation responsable des ressources et la prévention des sinistres

La Mobilière encourage l'utilisation responsable des ressources par des incitatifs liés à ses produits, par exemple en offrant plusieurs variantes de franchises ou des rabais aux propriétaires de véhicules écologiques. Nous conseillons nos clients en matière de prévention, notamment de dispositifs anti-incendie et anti-inondations. En plus des prestations financières en cas de sinistre, nos spécialistes conseillent les clients, afin d'éviter des dommages consécutifs, organisent rapidement des solutions de remplacement et apportent leur aide pour le Case management ou la gestion des

absences. La proximité clients est ici un avantage. Nos connaissances, notre expérience et notre réactivité locale nous permettent de proposer rapidement des solutions et de contribuer à la création de valeur à l'échelle régionale. Notre application pour téléphones portables «Urgences Mobilière» permet à nos clients, en cas de sinistre, d'obtenir l'aide de la Mobilière en tout temps et partout dans le monde. Une fonction d'alerte météo est intégrée à «Urgences Mobilière». Par ce service réalisé en collaboration avec MétéoSuisse, la Mobilière informe les utilisateurs, rapidement et gratuitement, de l'imminence d'un événement naturel dans l'une des 158 régions de Suisse de leur choix. Compatible iPhone et Android, l'application «Urgences Mobilière» est fournie gratuitement à toute personne intéressée. Elle a déjà été téléchargée plus de 90 000 fois.

Des constructions écorespectueuses

Dans les investissements immobiliers, tant à l'achat que lors de la construction ou dans l'exploitation des immeubles, nous accordons une grande importance au développement durable et tenons compte des composantes écologiques, sociétales et économiques. Nous choisissons des appareils électroménagers qui offrent le meilleur rendement énergétique, ainsi que des technologies et des matériaux écorespectueux. Si possible, nous faisons appel aux énergies renouvelables ou à des énergies alternatives. Les contrôles des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude et les propositions d'optimisation des spécialistes mandatés permettent des économies d'énergie dont nos locataires profitent. De plus, nous collaborons avec des associations professionnelles, nous assurons une veille technologique, et mettons le savoir acquis en pratique dans la gestion des immeubles. Pendant l'année sous revue, les Certificats énergétiques cantonaux des bâtiments (CECB) officiels ont été délivrés pour le portefeuille immobilier du Groupe Mobilière. Ces informations nous servent à déterminer les possibilités de gain d'efficacité énergétiques dans nos immeubles et à mettre en place des mesures concrètes.

Affirmation de la conscience écologique

La charge écologique liée à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage. Sur le site de Direction de Berne, nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique par collaborateur, bien que depuis 2005 les locaux soient ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ce recul s'explique surtout par une concentration des postes de travail dans des bureaux collectifs et une gestion optimisée des surfaces au siège principal de la Mobilière.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution durable, notamment eu égard à l'optimisation énergétique et à la diminution des rejets de CO₂ par les fournisseurs d'énergie. Le site de Direction de Nyon est chauffé au gaz naturel, moins polluant.

Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet et nous documentons l'affectation des ressources et l'évolution des émissions, afin de vérifier les effets des mesures prises. En outre, des consignes organisationnelles (tri des déchets, véhicules de société à faible consommation, etc.) incitent nos collaborateurs, dans leur travail quotidien, à adopter un comportement respectueux des ressources naturelles. De plus, nos sites de Direction sont aisément accessibles par les transports

publics; nous encourageons par ailleurs nos collaborateurs à les utiliser pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Les travaux de modernisation du bâtiment de Direction sis Monbijoustrasse 68, à Berne, ont commencé en juillet 2013 et devraient s'achever vers le milieu de l'année 2015. La nouveauté la plus remarquable concerne la façade: elle sera habillée de lames de verre, servent à la fois de protection solaire et d'installation photovoltaïque. En outre, ce bâtiment abritera un convertisseur de chaleur à haute température en chaleur à moyenne température, destinée à couvrir la demande en chauffage de proximité et chauffage à distance dans les nouvelles zones de desserte de Bürenpark et Monbijou. La réalisation et l'exploitation de l'installation sont assurées par Wärmeverbund Marzili Bern AG.

À fin 2013, nous avons achevé d'équiper le site de Nyon d'un système de régulation automatique de l'éclairage, dont un éclairage à diodes. Outre un gain de confort, cette solution offre une meilleure efficacité énergétique et a déjà permis de réduire sensiblement la consommation électrique.

Dans le parking public payant de la Mobilière, nous avons mis en place deux bornes de recharge pour véhicules électriques. Pour le moment, la recharge est gratuite. Le courant utilisé est un courant vert certifié par le fournisseur.

Indicateurs de gestion environnementale

basés sur les données des trois sites de direction

	2009	2010	2011	2012	2013
Effectif ¹	1 709	1 764	1 870	2 015	2 031
Consommation électrique en kWh ²	6 754 575	6 741 558	6 846 484 ⁶	6 683 157	6 413 885
Chauffage à distance, en kWh	3 238 187	3 334 965	2 812 209	3 623 055	3 496 119
Gaz naturel, en kWh	1 250 780	1 650 189	1 461 584 ⁶	1 417 726	1 265 482
Mazout, en kWh ^{3,4}	141 611	0	0	0	0
Consommation énergétique totale, en kWh	11 385 153	11 726 712	11 120 277 ⁶	11 723 938	11 175 486
Consommation énergétique par collaborateur, en kWh	6 662	6 648	5 947 ⁶	5 818	5 502
Consommation de papier, en t ⁵	260	249	240	242	273
Déchets, en t	332	370	348	315	385 ⁷

¹ y c. auxiliaires, stagiaires et apprentis

² y c. centre de calcul, centre d'impression, garage, service traiteur à Berne et Nyon

³ sans les véhicules de société

⁴ Site de Zurich: remplacement du chauffage à mazout par un chauffage au gaz naturel à partir de mai 2009

⁵ y c. traitement des imprimés, envoi des polices

⁶ Excepté le site de Zurich (immeuble vendu au 15 juillet 2011)

⁷ y c. élimination des déchets spéciaux (modernisation du bâtiment de Direction à Berne)

Gestion des risques

La centralisation des processus de gestion des risques permet d'identifier, limiter et surveiller systématiquement tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière. Nous ne prenons que des risques calculés, de manière à saisir les chances qui nous sont offertes.

Politique et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques, ainsi que les compétences en la matière. Outre l'identification des profils de risque et de rendement, les objectifs supérieurs de cette politique sont la protection de la base de fonds propres et de la réputation du Groupe. Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et concrétiser la politique de risque, le Conseil d'administration élabore également une stratégie de risque. Celle-ci définit la propension au risque de la Mobilière – qui servent à déterminer ses besoins en capital-risque – et d'autres directives stratégiques de pilotage des risques essentiels. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en plusieurs catégories: risques d'assurance, de marché et de crédit, risques opérationnels, risques de liquidité, risques stratégiques et risques de réputation.

Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place d'une gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, d'un système de contrôle interne et de fonctions de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité suprême. Il arrête les lignes directrices et les concepts de mise en œuvre de la politique de risque, conseillé et assisté en cela par le Comité placements/risques pour ce qui est en particulier des risques d'assurance, de marché et de crédit, et par le Comité d'audit pour les risques opérationnels. Leur application incombe ensuite au Comité de direction. Deux commissions de gestion siègent trimestriellement sous la conduite du responsable des finances

(CFO) préparent les bases décisionnelles à l'intention du Comité de direction: la commission Stratégie ALM pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus ALM, tandis que la commission ORM s'occupe des risques liés aux processus, aux ressources humaines, aux systèmes et aux événements extérieurs. Les risques stratégiques sont traités par le Conseil d'administration, dans le cadre des processus de révision de la stratégie et de contrôle, les bases décisionnelles étant préparées par le Comité de direction.

L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe Mobilière soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques. Ils mettent à leur disposition les méthodes et instruments de pilotage des processus concernés. Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques et, partant, de la gestion des risques dans leurs domaines de compétence respectifs. Enfin, l'unité Révision interne, qui fait partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutient le Conseil d'administration et son Comité d'audit dans l'exercice de leurs fonctions en réalisant des contrôles indépendants et objectifs.

Cadre de référence de la gestion des risques



Gestion quantitative et qualitative des risques

Les risques des différentes catégories sont analysés et évalués à l'aide de modèles quantitatifs et de méthodes qualitatives. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne reposant sur les modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Nous déterminons ainsi les besoins en capital-risque, compte tenu de la propension au risque définie par le Conseil d'administration, en utilisant également, outre nos modèles internes, les logiciels *Igloo Professional* et *Prophet ALS*. Les modèles quantitatifs sont complétés par des tests de stress et des analyses de scénarios. Les méthodes qualitatives nous permettent de nous assurer que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus pilotés de manière centralisée, garants d'une gestion systématique des risques.

Rapports

L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe Mobilière rendent compte en temps utile, dans des rapports ad hoc, de la situation de la Mobilière en matière de risques et veillent à adapter leur communication à leurs divers destinataires. Ils surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale et créent la transparence requise en fournissant au management les informations pertinentes sur la situation financière et l'état des risques de la Mobilière.

Risques d'assurance

Par risques d'assurance, nous entendons les risques de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos attentes en matière de survenance, de montant ou de calendrier. Nous distinguons les risques d'assurance non-vie et vie. Le tableau ci-dessous présente le volume de primes par branche d'assurance.

Risques d'assurance

Volume de primes par branche

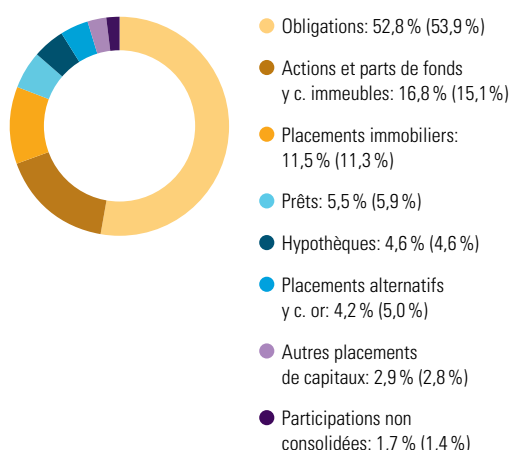
Non-vie	MCHF
Mobilité	908
Ménages	623
Personnes	335
Entreprises	251
PME	344
Protection juridique	84
Vie	
Primes uniques prévoyance privée	30
Primes uniques prévoyance professionnelle	206
Primes annuelles prévoyance privée	284
Primes annuelles prévoyance professionnelle	348

Risques de marché et de crédit

Les risques de marché correspondent aux risques de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant aux risques de crédit, ils désignent les risques de pertes financières liés à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de l'entreprise n'est plus à même de tenir ses engagements. Dans le bilan de la Mobilière, les risques de marché et de crédit résultent en particulier de l'allocation d'actifs.

Répartition du portefeuille au 31.12.2013

Entre parenthèses, pourcentage de l'exercice précédent



Risques opérationnels et compliance

On entend par risques opérationnels les risques de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. La gestion systématique de cette catégorie de risques par l'unité centrale Gestion des risques garantit que des mesures et des contrôles sont appliqués pour limiter les risques liés aux processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les risques liés au reporting financier, à la législation et à la réglementation (compliance) ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système intégré orienté risques

et aligné sur les processus métier. Les risques opérationnels essentiels du Groupe Mobilière sont pilotés et surveillés par l'unité centrale Gestion des risques et par le Compliance Office Groupe.

Autres catégories de risques

Le *risque de liquidité* désigne l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, le Groupe Mobilière ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous pratiquons un pilotage actif et ciblé de nos liquidités.

Le *risque stratégique* est le risque découlant de la prise de décisions stratégiques erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. Afin d'assurer sa pérennité, le Groupe Mobilière s'est doté d'un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie.

Le *risque de réputation* désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de l'entreprise, résultant de décisions opérationnelles erronées, de comportements professionnels inadéquats, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques.

Continuité des activités et gestion des crises

En cas d'événement exceptionnel, la gestion de l'événement et la continuité des activités sont assurées par un dispositif central coordonné de continuité des activités s'appuyant sur une cellule de crise ainsi que sur les organisations de secours locales. Ce dispositif est soutenu au besoin par la fondation CareLink, à Klotten, qui fournit par exemple une assistance psychologique ou logistique. Les structures concernées procèdent régulièrement à des exercices d'intervention (cellule de crise, exercices d'urgence) ou d'évacuation d'immeubles.

Fonds propres plusieurs fois supérieurs aux exigences légales

Au 31 décembre 2013, le Groupe Mobilière remplissait les exigences légales de fonds propres (Solvabilité I) à hauteur de 568%, dépassant ainsi de plusieurs fois lesdites exigences. Des analyses de sensibilité réalisées régulièrement permettent de quantifier les effets de scénarios de marché très négatifs sur la marge de solvabilité. Ces effets sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Solvabilité I – Analyse de sensibilité

Impact d'événements extrêmes sur la marge de solvabilité

	Marge de solvabilité	Marge de solvabilité après un événement extrême
Solvabilité I à fin 2013	568 %	
Perte de valeur de 30% sur		
Actions		497 %
Devises		526 %
Or		551 %
Immeubles (y c. fonds)		462 %

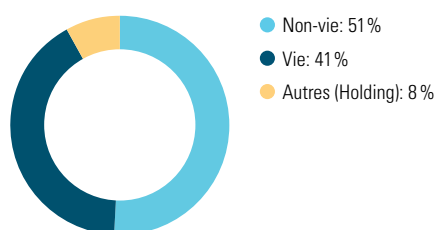
Effets fiscaux non pris en compte

Notre capacité de risque mesurée selon le Test suisse de solvabilité (SST) montre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux

de couverture (Solvabilité II). Calculé selon un modèle interne conforme aux principes du SST, notre quotient de solvabilité est en effet supérieur à 300%. Un système prévoyant des seuils d'intervention nous permet de suivre en permanence l'évolution des besoins en capital par rapport à la dotation en fonds propres et d'intervenir précocement pour prévenir toute éventuelle sous-couverture. Egalement déterminée selon les principes du SST, la répartition des risques déterminants pour le calcul du capital de solvabilité requis pour le Groupe Mobilière est présentée dans le graphique ci-dessous.

Solvabilité II – Répartition des risques déterminants pour le capital de solvabilité requis

Etat au 30.6.2013 (chiffres communiqués à la FINMA conformément aux principes SST)



Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous recourons prioritairement à des instruments destinés non pas à se substituer de manière générale au capital-risque, mais à contenir les effets d'événements extrêmes. Le recours à ces instruments diminue dans le même temps la volatilité des rendements. Sur le plan des risques d'assurance, nous nous couvrons en particulier contre les pertes pouvant résulter de graves événements naturels ou de tremblements de terre. Enfin, nous nous protégeons contre les pertes sur placements par le recours ciblé à des instruments financiers dérivés et par la couverture du risque de change lié aux placements en valeurs nominales.

Ressources humaines

Nous encourageons nos collaborateurs à s'autoresponsabiliser et à développer leurs compétences en mettant l'accent sur la satisfaction des clients et le succès de la Mobilière. Une conduite du personnel orientée résultats, fondée sur la confiance et sur les valeurs de l'entreprise, est à la fois la condition et l'instrument de notre succès.

Le succès durable de la Mobilière doit beaucoup au fort niveau d'engagement de collaborateurs qualifiés et performants. Il est pour nous essentiel de pouvoir disposer des compétences et du niveau d'expérience requis. C'est pourquoi nous privilégions la diversité, en ce qui concerne le sexe, l'âge, les qualifications ou l'origine géographique de nos collaborateurs, et misons sur les expériences à l'étranger pour exploiter davantage leurs potentiels. Que ce soit à l'interne ou vis-à-vis de l'extérieur, nous assumons nos responsabilités et cultivons les valeurs définies dans notre charte d'entreprise.

Convention d'objectifs, bonus pour cadres et participation au résultat

Les prestations des cadres sont évaluées et récompensées selon un système orienté valeurs: les composantes du bonus correspondent au degré de réalisation des objectifs quantitatifs de l'entreprise, des objectifs de création de valeur et d'objectifs individuels. Les collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus ont néanmoins vu leur contribution à la performance globale de l'entreprise récompensée par le versement, au printemps 2013, d'une participation au résultat s'élevant à un tiers de leur salaire mensuel.

Evolution de l'effectif et recrutement

Au 31 décembre 2013, l'effectif du Groupe était de 3954 équivalents plein temps, sans les apprentis (exercice précédent: 3884). Le taux de fluctuation est de 6,0%, départs naturels et transferts au sein

de l'entreprise non compris. La part de femmes dans le Groupe est de 38,2%.

Actuellement, il est toujours difficile de recruter des spécialistes confirmés, que ce soit dans le domaine de l'assurance, de l'actuariat, du controlling ou de l'informatique. Les postulants sont très souvent de jeunes débutants ou des personnes souhaitant se reconvertir. Les passages de collaborateurs des agences générales à la Direction ou inversement sont activement encouragés et les possibilités de développement en interne sont bien utilisées, ce qui permet de conserver un précieux savoir-faire et de maintenir le taux de fluctuation à un bas niveau.

Planification des besoins en personnel et développement personnel

La planification stratégique des besoins en personnel et du développement personnel est à la base des décisions en matière de recrutement, de développement et de relève. Le potentiel et les prestations des collaborateurs font l'objet d'évaluations. La gestion des talents gagne de plus en plus en importance et nous permet de planifier l'affectation des ressources humaines et la relève de manière systématique. Notre politique de promotion ciblée de la relève, à tous les niveaux, vise à couvrir nos besoins en cadres dirigeants et en spécialistes à moyen terme. Avec un horizon de planification de trois ans, elle nous permettra d'éviter la pénurie de personnel que nous promet l'évolution de la démographie et du marché du travail. Ainsi, depuis 2009, nous sélectionnons les candidats potentiels à des postes de relève et de développement dans notre cœur de métier et les préparons à leur future fonction par une formation pratique. En 2013, nous avons à nouveau proposé près de 50 postes de relève, notamment dans les secteurs Assurances et TI.

Promotion des apprentis et de la relève

En 2013, on comptait dans nos agences générales et les Directions 312 apprentis et jeunes (exercice précédent: 317) suivant une formation d'employé de commerce, d'informaticien, d'agent de maintenance, d'assistant socio-éducatif et d'assistant d'assurance AFA. Proportionnellement à son

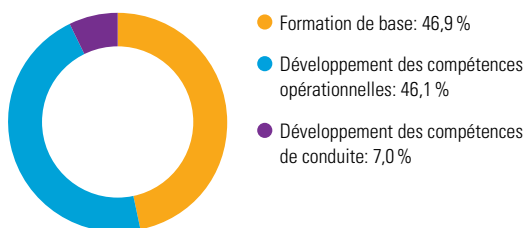
effectif, la Mobilière est, depuis de nombreuses années, le principal pourvoyeur de places d'apprentissage et de formation dans la branche en Suisse. En 2013, 93% des apprentis ont réussi leur examen final (exercice précédent: 95%). Le taux d'engagement de ces jeunes diplômés s'est élevé à 65% et ceux parmi eux qui souhaitent poursuivre leur formation en cours d'emploi ont été engagés à temps partiel.

Investissements dans les compétences

Par des cours spécifiques, nous soutenons le développement, d'une part, des compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres dans les agences générales et, d'autre part, du professionnalisme des services spécialisés de la Direction. On a ainsi dispensé 710 cours techniques et cours de conduite, représentant 14 334 journées de formation. En outre, d'autres journées de formation ont été données dans le cadre de projets. En tout, 3,5% des frais de personnel sont consacrés au développement du personnel et à la formation. Chaque collaborateur a suivi en moyenne 3,6 jours de cours à l'interne.

Formation de base et formation continue en 2013

Journées de cours par catégorie



La formation interne repose sur un système de milice, en ceci qu'elle est assurée par nos propres spécialistes, issus de la Direction ou des agences générales. Nous profitons ainsi de leurs vastes compétences, savoir-faire pratique et expérience. La qualité du service externe est garantie à la fois par le professionnalisme de notre processus de sélection et par notre concept global de formation. Tout futur conseiller doit suivre une formation

interne ciblée d'une durée d'un an et demi et réussir aussi bien l'examen d'intermédiaire d'assurances AFA que l'examen interne. Quant à nos programmes d'évolution vers le leadership, ils n'ont rien perdu de leur importance et sont flanqués d'un programme similaire destiné aux spécialistes, ce qui démontre que nous attachons la même valeur aux carrières de dirigeant et de spécialiste.

Enquêtes

Durant l'année sous revue, nous avons commandé une enquête en ligne auprès de quelque 1000 collaborateurs et personnes en formation afin de connaître la façon dont la Mobilière est perçue comme employeur et entreprise formatrice et de pouvoir faire des comparaisons avec nos principaux concurrents. La Mobilière est perçue en général comme un employeur très attrayant offrant de bonnes perspectives d'évolution. Par rapport à la concurrence, nous avons obtenu d'excellentes notes, notamment dans la branche assurance. Parallèlement, nous avons mené en interne, auprès de 700 collaborateurs, une enquête ponctuelle sur l'attrait de la Mobilière comme employeur et entreprise formatrice. Le taux de participation à l'enquête a été de 82%. La majorité des sondés ont jugé la Mobilière comme un employeur attrayant. Nous avons enregistré de très bons résultats concernant la satisfaction des collaborateurs et notamment les possibilités de formation de base/continue.

Manager Self Service (MSS) et Employee Self Service (ESS)

Nous avons de nouveau étoffé l'infrastructure en vue d'optimiser le portail électronique de libre-service pour les cadres et les collaborateurs. Les conditions ont ainsi été réunies pour offrir à l'avenir aux collaborateurs et aux supérieurs hiérarchiques de nouvelles solutions conviviales pour leurs processus de travail.

Centre de service pour les collaborateurs

Depuis décembre 2012, les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques peuvent obtenir conseils et renseignements sur les questions

relatives aux RH auprès d'un bureau «Porte ouverte». Nous conseillons les collaborateurs sur place ou les dirigeons, selon la nature de leurs questions, vers l'interlocuteur compétent. Les collaborateurs sont de plus en plus nombreux à profiter de cette opportunité.

Gestion de la santé

Proposé depuis trois ans, le programme de promotion de la santé pour les collaborateurs répond à un important besoin. Il comprend des séminaires sur les thèmes Stress/Performance et Activité physique/Alimentation. Notre portail santé met à disposition divers modules de promotion de la santé, tels qu'une application interactive de micro-pauses, une infothèque et un centre de test en ligne pour mesurer sa forme physique. Davantage exposés au stress, les cadres ont été identifiés comme un groupe cible particulier dans le programme InBalance. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, se soumettre à un bilan de santé et suivre des séminaires personnalisés.

Politique familiale et affaires sociales

Pour que chacun puisse mieux concilier vie professionnelle et familiale, nous proposons des modèles de travail flexibles, tels que le télétravail. Les demandes de travail à temps partiel sont acceptées dans la mesure où elles sont compatibles avec les exigences de la fonction. La Mobilière accorde également un congé de paternité. Nos crèches d'entreprise, à Berne et à Nyon, connaissent un grand succès et facilitent la reprise du travail après un congé de maternité. Nous encourageons l'emploi de responsables de familles monoparentales et la réinsertion professionnelle des femmes. Le pourcentage de femmes qui reprennent leur activité après un congé de maternité est d'ailleurs élevé. Grâce à notre coopération avec servicefamille, nos collaborateurs peuvent bénéficier de conseils gratuits et de divers services utiles dans le cadre familial. Et s'ils sont dans une situation difficile ou ont des problèmes personnels, ils peuvent s'adresser gratuitement à un service social interne ou externe. Enfin, nous accompagnons nos collaborateurs en cas d'absence de longue durée pour cause de maladie et, grâce au recours au case

management, nous leur permettons de reprendre plus rapidement leur travail.

Code de conduite/discrimination

Pendant l'année sous revue, aucun cas de discrimination ou de harcèlement sexuel n'a été annoncé.

Commission du personnel

La Commission du personnel a pour mission de servir d'interlocuteur et de faire le lien entre le Comité de direction et les employés, et de s'engager en faveur des intérêts de ces derniers.

Caisses de pension

Le Groupe Mobilière a confié la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) du personnel à trois caisses de pension. Les risques décès et invalidité sont réassurés auprès de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA. Une institution de prévoyance a été créée pour les employés de la Direction et des agences générales; l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Il existe également une caisse de pension des agents généraux, dont le financement est paritaire, et une institution pour les membres du Comité de direction et de la Direction pour lesquelles l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60%. Ces deux institutions opèrent uniquement dans le domaine surobligatoire facultatif. En cas de départ à la retraite anticipé, l'employeur prend à sa charge les frais liés aux rentes AVS transitoires et l'intégralité des frais administratifs, hormis les honoraires et redevances externes.

Notre préoccupation majeure est de préserver durablement les généreuses prestations de prévoyance de nos Caisses de pension. L'augmentation de la durée de vie et la persistance des taux bas exigent cependant des adaptations. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière ont donc abaissé à 2,25% leur taux d'intérêt technique au 31 décembre 2013. Grâce à un apport de 190 millions de CHF, il est possible de financer les rentes à ce niveau de taux et d'équilibrer les obligations en matière de rentes en fonction des tables de générations.



Karl Epp

Constructeur de machines électriques

Notre risotto est connu dans le monde entier, ou presque! La recette? Cinq bonnes doses d'humour. Les autres ingrédients, c'est notre petit secret.

J'étais déjà client de la Mobilière avant de déménager à Erstfeld pour le travail et que Marco ne devienne mon voisin. Un jour, j'ai eu envie d'acheter une marmite de l'armée. C'est tout moi ça! Mais cuisiner et voyager tout seul manquait un peu de piment. Depuis que Marco et Renato m'accompagnent et jouent les cuistots, concocter ce risotto est devenu un vrai plaisir.

avec Marco Zanolari (à g.)
Agent général désigné

et Renato Zanolari (à dr.)
Chef de vente



Agence générale d'Altdorf



Ludovic Chenaux

Conseiller en communication

Les champions, c'est nous! Le match se jouait sur le fil du rasoir, lorsque David a délivré la passe décisive pour le but de la victoire. Nous avons gagné: place à la fête!

Dans le sport comme au travail, le fair-play est essentiel. Même si nous exerçons des métiers différents, David et moi faisons tous deux preuve d'un grand engagement envers nos clients. Lorsque j'ai fondé ma propre entreprise, David était, là aussi, à mes côtés, et m'a conseillé efficacement dans tous les domaines de l'assurance.

avec David Gassmann (à g.)
Conseiller en assurances et en prévoyance

 Agence générale de Fribourg





Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2013	2012
Primes brutes	1	2 559 675	2 448 077
Parts des réassureurs		- 139 938	- 134 368
Primes pour compte propre		2 419 737	2 313 709
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 14 472	- 13 379
Primes acquises pour compte propre		2 405 265	2 300 330
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 435 125	- 1 369 740
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 80 763	- 119 573
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 515 888	- 1 489 313
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 15 914	- 18 421
Frais techniques pour compte propre	3	- 648 730	- 613 488
Autres charges techniques d'assurance		- 17 180	- 15 984
Résultat technique non-vie		207 553	163 124
Produits des placements	5	266 645	275 386
Charges des placements	5	- 82 262	- 47 385
Autres produits financiers	6	46 024	37 646
Autres charges financières	6	- 64 929	- 52 728
Résultat financier non-vie		165 478	212 919
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		373 031	376 043
Résultat extraordinaire	7	0	- 174 831
Résultat non-vie avant impôts		373 031	201 212
Impôts	8	- 41 895	- 16 038
Résultat non-vie après impôts		331 136	185 174

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2013	2012
Primes brutes	1	868 247	850 741
Parts des réassureurs		-3 666	-26 125
Primes pour compte propre		864 581	824 616
Variation du report de primes pour compte propre	2	-63	-53
Primes acquises pour compte propre		864 518	824 563
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	31 127	53 519
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-521 631	-520 878
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	-92 973	-153 278
Variation de la réserve mathématique	2	-234 553	-198 412
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	65 845	91 091
Charge de participation des assurés aux excédents		-60 587	-37 539
Frais techniques pour compte propre	3	-121 966	-128 699
Résultat technique vie		-70 220	-69 633
Produits des placements	5	176 516	182 920
Charges des placements	5	-39 556	-32 636
Autres produits financiers	6	34 815	16 560
Autres charges financières	6	-38 841	-20 721
Résultat financier vie		132 934	146 123
Résultat ordinaire vie avant impôts		62 714	76 490
Résultat extraordinaire	7	0	-15 169
Résultat vie avant impôts		62 714	61 321
Impôts	8	-10 425	-10 738
Résultat vie après impôts		52 289	50 583

Compte de profits et pertes milliers de CHF	2013	2012
Récapitulation		
Résultat non-vie après impôts	331 136	185 174
Résultat vie après impôts	52 289	50 583
Bénéfice annuel consolidé	383 425	235 757

Bilan au 31 décembre	Annexe	2013	2012
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	9, 11	14 421 176	13 911 308
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	10	989 078	1 054 619
Immobilisations incorporelles	11	15 103	15 771
Immobilisations corporelles	11	193 737	200 804
Actifs immobilisés		15 619 094	15 182 502
Liquidités		113 146	117 416
Créances	12	90 622	112 778
Autres actifs	13	59 633	55 152
Comptes de régularisation		158 097	180 003
Actifs circulants		421 498	465 349
Total		16 040 592	15 647 851
Passifs			
Provisions techniques non-vie	14	4 926 788	4 833 799
Provisions techniques vie	14	4 502 723	4 175 289
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		989 078	1 054 619
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	15	507 869	582 815
Provisions non techniques (financières)	16	235 143	411 323
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	17	617 311	612 905
Autres passifs à court terme		43 235	48 937
Comptes de régularisation		98 678	75 660
Capitaux étrangers		12 070 825	11 945 347
Capital-actions	18	200 000	200 000
Réserves de capital	18	575 000	575 000
Réserves de bénéfices		2 742 144	2 470 719
Réserves de réévaluation		452 623	456 785
Fonds propres consolidés		3 969 767	3 702 504
Total		16 040 592	15 647 851

Tableau de financement milliers de CHF	2013	2012
Bénéfice annuel consolidé	383 425	235 757
Gains (-)/Pertes (+) réalisés/non réalisés sur placements immobiliers	- 16 363	- 2 214
Autres placements de capitaux	- 54 749	- 57 832
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	- 15 543	- 37 024
Créances	- 82	23
Autres actifs	- 58 641	- 45 661
Dettes	- 233	- 116
Autres passifs	34 105	37 820
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de participations	3 039	- 9
Placements immobiliers	- 1 636	6 356
Autres placements de capitaux	92 366	1 030
Immobilisations incorporelles	9 460	8 690
Immobilisations corporelles	17 994	18 130
Créances	6	- 258
Augmentation/Diminution de provisions techniques	420 577	488 319
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 155	108
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 181 724	- 205 487
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	- 65 541	- 91 090
Créances	22 232	- 19 307
Autres actifs	54 160	34 781
Comptes de régularisation actifs	21 907	2 575
Dettes	4 639	- 55 499
Provisions non techniques (financières)	- 175 006	179 217
Autres passifs	- 39 807	- 48 026
Comptes de régularisation passifs	23 018	- 18 872
Flux financiers relatifs à l'exploitation	477 448	431 411
Achat (-)/Vente (+) de participations	- 53 983	- 100 276
Placements immobiliers	- 59 239	- 180 468
Autres placements de capitaux	- 417 860	- 275 781
Placements pour le compte et au risque de tiers	81 083	128 114
Immobilisations incorporelles	- 8 792	- 5 646
Immobilisations corporelles	- 10 927	- 29 006
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	- 469 718	- 463 063
Dividendes	- 12 000	- 12 000
Flux financiers relatifs aux activités de financement	- 12 000	- 12 000
Variation des liquidités	- 4 270	- 43 652
Total des liquidités exercice précédent	117 416	161 068
Variation des liquidités	- 4 270	- 43 652
Total des liquidités exercice sous revue	113 146	117 416

Tableau de variation des fonds propres milliers de CHF	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres
Etat au 31.12.2011	200 000	575 000	2 376 962	344 276	3 496 238
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 130 000		- 130 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Modification des réserves de réévaluation				112 509	112 509
Bénéfice annuel consolidé			235 757		235 757
Etat au 31.12.2012	200 000	575 000	2 470 719	456 785	3 702 504
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 100 000		- 100 000
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000
Modification des réserves de réévaluation				- 4 162	- 4 162
Bénéfice annuel consolidé			383 425		383 425
Etat au 31.12.2013	200 000	575 000	2 742 144	452 623	3 969 767

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse. Les modifications des Swiss GAAP RPC entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2013 ont été prises en compte.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 95 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Le cas échéant, les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les

comptes annuels consolidés. Les profits intermédiaires résultant de transactions internes au Groupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «purchase-method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2013 CHF	2012 CHF
EUR	1,2255	1,2068
USD	0,8893	0,9153

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont, en règle générale, tenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized cost method) si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat. En cas de doute quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenus fixes sont portés au bilan à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements alternatifs (tels que venture capital, hedge funds, private equity, private debt, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont présentés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés

étant évalués à la valeur nette d'inventaire ou selon la part de capital propre.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des recettes nettes (net cash flows escomptées attendues à la date du bilan et générées par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la valeur d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués aux valeurs actuelles (valeurs du jour).

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: Sur ces postes sont portés au bilan les assurances vie liées à des fonds de placement et les produits d'assurance vie constitutives de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. les preneurs d'assu-

rance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des fonds de placement, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques, lesquelles garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (valeur du jour), ce qui dans le même temps définit le montant des provisions techniques correspondantes.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures. Dérivés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non employés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. Les dérivés sont évalués aux cours du jour actuels. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les modifications de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de trois à cinq ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance et comportent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir la capacité d'honorer à long terme les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnités futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

- Non-vie: la Mobilière rétrocede aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

- Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement effectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts

unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées en annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme

charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncations d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation Participations		Quote-part en %		Capital-actions milliers de CHF	
		2013	2012	2013	2012
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000
Limmat Compagnie d'Assurances, Berne	N	100	100	10 000	10 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000
Mobi 24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200
Protekta Conseils-Risques-SA, Berne	C	100	100	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100
Alpstein Fund, Luxembourg ¹	I	100	100	–	–
Mobi Alternative Investment Fund, Luxembourg ¹	I	100	100	–	–

¹ Société d'investissement SICAV-FIS de droit luxembourgeois

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil/service
- H Holding
- I Société d'investissement
- N Non-vie
- V Vie

Les participations de la Mobilière Suisse Holding SA mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2013	2012
milliers de CHF		
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	959 534	934 670
Assurance responsabilité civile	253 390	241 164
Assurance véhicules motorisés	867 374	809 910
Assurance marine, aviation et transport	8 824	8 785
Assurance caution	4 600	3 938
Assurance accidents et maladie	351 748	344 819
Assurance de protection juridique	84 409	77 475
Autres assurances	15 944	15 882
Total affaires directes	2 545 823	2 436 643
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	13 852	11 434
Total primes brutes non-vie	2 559 675	2 448 077
Vie	796 321	771 084
Vie pour compte et au risque de tiers	71 926	79 657
Total affaires directes	868 247	850 741
Total primes brutes vie	868 247	850 741

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
milliers de CHF				
Brut	- 14 788	- 13 473	- 63	- 53
Parts des réassureurs	316	94	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 14 472	- 13 379	- 63	- 53
Brut	- 1 483 347	- 1 427 613	- 532 284	- 549 362
Parts des réassureurs	48 222	57 873	10 653	28 484
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 435 125	- 1 369 740	- 521 631	- 520 878
Brut	- 82 901	- 145 458	- 96 214	- 153 278
Parts des réassureurs	2 138	25 885	3 241	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 80 763	- 119 573	- 92 973	- 153 278

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique ni dans les provisions pour le compte et au risque de tiers.

3 Frais techniques milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
Frais d'agences et autres frais de distribution	-414 713	-388 872	-42 185	-45 699
Frais d'administration	-263 679	-252 844	-79 781	-83 000
Frais techniques bruts	-678 392	-641 716	-121 966	-128 699
Parts des réassureurs	29 662	28 228	0	0
Frais techniques pour compte propre	-648 730	-613 488	-121 966	-128 699

Les frais de personnel s'élevaient à 310,8 millions de CHF (exercice précédent: 301,6 millions de CHF).

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2013	2012
Produits/bénéfices et pertes réalisés-e-s	14 862	12 024
Bénéfices non réalisés	19 838	41 575
Pertes non réalisées	-3 573	-80
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	31 127	53 519

5 Produits/Charges des placements milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
Produit des titres	103 406	105 451	90 904	93 833
Produit des placements immobiliers	48 528	47 716	20 938	18 550
Produit des participations non consolidées	5 892	546	0	0
Intérêts sur dépôts	89	158	0	0
Revalorisations sur placements	15 985	45 901	6 636	16 054
Profits provenant de la réalisation de placements	71 109	51 704	47 751	43 788
Autres produits de placement	21 636	23 910	10 287	10 695
Produits des placements	266 645	275 386	176 516	182 920
Charge des placements immobiliers	-10 594	-9 133	-5 163	-2 861
Amortissements sur placements	-56 038	-14 439	-26 960	-16 161
Pertes provenant de la réalisation de placements	-6 940	-11 814	-2 549	-7 082
Charges de gestion	-7 607	-11 818	-4 594	-6 265
Autres charges de placement	-1 083	-181	-290	-267
Charges des placements	-82 262	-47 385	-39 556	-32 636

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Résultat extraordinaire

Les charges extraordinaires de 190,0 millions de CHF de l'exercice précédent (174,8 millions de CHF en non-vie et 15,2 millions de CHF en vie) sont dues aux mesures structurelles adoptées par les Caisses de pension.

8 Impôts milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
Impôts courants sur les bénéficiaires et sur le capital	- 29 600	- 24 914	- 8 951	- 10 063
Impôts différés	- 12 295	8 876	- 1 474	- 675
Impôts	- 41 895	- 16 038	- 10 425	- 10 738

Le taux d'impôt différé de 22% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts. Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 3,8 millions de CHF (31.12.2012: 6,3 millions de CHF).

Explications concernant le bilan

9 Placements de capitaux milliers de CHF	2013	2012
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2013: 7 778 630; 2012: 7 952 971)	7 620 282	7 502 813
Actions et parts de fonds ¹ (valeur d'acquisition 2013: 2 133 910; 2012: 1 914 849)	2 420 346	2 097 469
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 2013: 672 418; 2012: 576 017)	610 862	698 297
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2013: 1 444 047; 2012: 1 374 408)	1 656 431	1 575 144
Hypothèques	669 839	637 183
Prêts	785 683	816 382
Participations non consolidées	238 709	187 765
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	3 734	4 034
Autres placements de capitaux	415 290	392 221
Placements de capitaux²	14 421 176	13 911 308

Corrections de valeur milliers de CHF	2013	2012
Actions et parts de fonds	- 72 683	- 79 835
Placements alternatifs	- 68 799	- 20 114
Hypothèques	- 2 615	- 1 740
¹ fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	891 625	722 229
² sans liquidités (actifs circulants)	113 146	117 416

Instruments financiers dérivés milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	2013	2012	2013	2012
Devises				
à des fins de couverture	10 074	8 829	986	0
Instruments de capitaux propres et indice correspondant				
à des fins de couverture	0	719	0	0
Total	10 074	9 548	986	0

Report sur les valeurs inscrites au bilan milliers de CHF	2013	2012	2013	2012
Actions et parts de fonds	0	719	0	0
Autres passifs de courte durée	0	0	986	0
Autres actifs	10 074	8 829	0	0
Total	10 074	9 548	986	0

10 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2013	2012
Parts de fonds	631 380	649 916
Autres placements de capitaux	357 698	404 703
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	989 078	1 054 619

11 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

**Placements immobiliers
(placements de capitaux)**

	2013	2012
Valeur comptable nette au 01.01.	1 575 144	1 351 767
Valeurs d'acquisition		
Etat au 01.01.	1 374 408	1 195 768
Entrées	119 483	202 086
Sorties	- 49 844	- 23 446
Etat au 31.12.	1 444 047	1 374 408
Corrections de valeur cumulées		
Etat au 01.01.	- 73 984	- 71 670
Amortissements	- 4 120	- 12 864
Dépréciations de valeur	5 756	6 508
Sorties	5 963	4 042
Etat au 31.12.	- 66 385	- 73 984
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	278 769	274 720
Valeur comptable nette au 31.12.	1 656 431	1 575 144
- dont immeubles en construction	71 530	94 752
- dont terrains non bâtis	31 832	36 088
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	212 384	200 736

milliers de CHF

**Participations non
consolidées
(placements de capitaux)****Immobilisations
incorporelles**

	2013	2012	2013	2012
Valeur comptable nette au 01.01.	187 765	87 480	15 771	18 815
Valeurs d'acquisition				
Etat au 01.01.	187 298	87 022	51 237	45 891
Entrées	53 983	100 276	8 799	6 344
Sorties	0	0	- 1 423	- 1 013
Reclassement	0	0	0	15
Etat au 31.12.	241 281	187 298	58 613	51 237
Corrections de valeur cumulées				
Etat au 01.01.	467	458	- 35 466	- 27 076
Modification de valeur	- 202	9	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 9 460	- 9 130
Amortissement extraordinaire	- 2 837	0	0	203
Sorties	0	0	1 416	552
Reclassement	0	0	0	- 15
Etat au 31.12.	- 2 572	467	- 43 510	- 35 466
Valeur comptable nette au 31.12.	238 709	187 765	15 103	15 771

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Valeur comptable nette au 01.01.	162 732	157 387	38 072	32 541	200 804	189 928
Valeurs d'acquisition						
Etat au 01.01.	345 520	334 330	96 164	89 409	441 684	423 739
Entrées	5 650	11 190	6 095	18 567	11 745	29 757
Sorties	- 707	0	- 4 600	- 11 797	- 5 307	- 11 797
Reclassement	0	0	0	- 15	0	- 15
Etat au 31.12.	350 463	345 520	97 659	96 164	448 122	441 684
Corrections de valeur cumulées						
Etat au 01.01.	- 182 788	- 176 943	- 58 092	- 56 868	- 240 880	- 233 811
Amortissements ordinaires	- 6 047	- 5 845	- 11 947	- 12 340	- 17 994	- 18 185
Sorties	0	0	4 489	11 101	4 489	11 101
Reclassement	0	0	0	15	0	15
Etat au 31.12.	- 188 835	- 182 788	- 65 550	- 58 092	- 254 385	- 240 880
Valeur comptable nette au 31.12.	161 628	162 732	32 109	38 072	193 737	200 804
Valeurs d'assurance incendie					2013	2012
milliers de CHF						
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles					1 417 469	1 429 864
12 Créances					2013	2012
milliers de CHF						
Créances sur des preneurs d'assurance					68 708	68 101
./. corrections de valeur					- 6 893	- 6 931
Créances sur des compagnies d'assurances					22 937	27 239
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance					4 314	6 915
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées					1 556	17 454
Créances					90 622	112 778

13 Autres actifs	2013	2012
milliers de CHF		
Autres actifs	59 963	55 482
./ corrections de valeur	- 330	- 330
Autres actifs	59 633	55 152

14 Provisions techniques	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
milliers de CHF				
Reports de primes	493 912	479 439	51 867	51 804
Provisions pour sinistres	4 040 114	3 967 990	1 549 861	1 456 888
Réserve mathématique	0	0	2 898 334	2 663 781
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 661	2 816
Autres provisions techniques	185 642	178 582	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	7 120	7 788	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 926 788	4 833 799	4 502 723	4 175 289
Parts des réassureurs	137 466	134 723	3 241	0
Provisions techniques brutes	5 064 254	4 968 522	4 505 964	4 175 289

15 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	Non-vie		Vie	
	2013	2012	2013	2012
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	216 547	254 978	291 322	327 837

16 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non tech- niques (financières)
Etat au 31.12.2011	182 305	18 067	200 372
Utilisation	0	- 3 042	- 3 042
Dissolution	- 12 169	0	- 12 169
Constitution ¹	35 701	190 461	226 162
Etat au 31.12.2012	205 837	205 486	411 323
Utilisation ¹	0	- 190 167	- 190 167
Dissolution	- 6 483	0	- 6 483
Constitution	19 078	1 392	20 470
Etat au 31.12.2013	218 432	16 711	235 143

¹ Autres provisions: dont 190,0 millions de CHF destinés à des mesures structurelles en rapport avec les Caisses de pension (voir annexe 7 Résultat extraordinaire)

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Les autres provisions au 31 décembre 2013 concernent principalement les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les prestations à des collaborateurs et à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 2,25% (31.12.2012: 3%).

17 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2013	2012
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	488 853	471 772
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	128 458	141 133
Autres engagements à court terme	617 311	612 905

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 461,9 millions de CHF (31.12.2012: 444,3 millions de CHF).

18 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Autres éléments comptables	2013	2012
milliers de CHF		
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	50 000	2 667
Autres engagements non portés au bilan	62 505	63 112

Les engagements conditionnels concernent des constitutions de gage en faveur de tiers (2013) et des obligations de garantie en faveur de tiers (2012).

Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'un an.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'Administration des contributions.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	1 467	17 356
Dettes en compte courant	128 457	141 114
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	4 875	4 875
Charge d'intérêts sur compte courant	4 382	4 424
Autres produits (frais d'administration imputés)	2 295	1 582

Les autres transactions avec des parties liées concernent des hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative et à des membres du Comité de direction (31.12.2013: 3,7 millions de CHF; 31.12.2012: 4,3 millions de CHF). Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications relatives à la gestion des risques

L'organisation de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et du système de contrôle interne relève de la responsabilité suprême du Conseil d'administration de la holding. Ce dernier définit les stratégies et les lignes directrices de la politique de gestion des risques pour les catégories de risques suivantes: risques d'assurance, risques de marché, risques de crédit, risques opérationnels, risques stratégiques, risques de liquidités ainsi que risques de réputation. S'agissant des différentes sociétés du Groupe, les processus de gestion des risques sont organisés conformément aux prescriptions en vigueur à l'échelon du Groupe.

La Gestion des risques à l'échelle de l'entreprise du Groupe Mobilière englobe l'ensemble des méthodes, objectifs et mesures permettant de gérer les risques de manière systématique, à l'aide d'un système de contrôle interne (SCI) efficace. Grâce à elle, les risques sont identifiés, évalués et gérés en temps utile, et les mesures propres à prévenir ou à limiter la réalisation des risques considérables ou le cumul de risques sont mises en œuvre.

La Gestion du risque Groupe pilote les processus de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise. Elle définit les instruments et les méthodes de pilotage de ces processus, assure le reporting et assiste le Conseil d'administration et le Comité de direction dans toutes les questions de gestion du risque au niveau qualitatif et quantitatif.

Pour tout complément d'information, voir le chapitre Gestion des risques en pages 73 à 76.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques/engagement et coût de la prévoyance milliers de CHF	Sur-/sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26		Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2013	31.12.2013				31.12.2012	2013
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture/sous-couverture	0	0	0	0	32 936	32 936	29 477
Total	0	0	0	0	32 936	32 936	29 477

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2013, ni au 31.12.2012.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 25 février 2014 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

**Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 84 à 105) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport

sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 25 février 2014

KPMG SA

Hieronymus T. Dormann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière entend pratiquer un reporting clair et compréhensible et présenter de manière transparente les principes régissant la gouvernance d'entreprise au sein du Groupe, conformément aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX du 29 octobre 2008 (entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2009) sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2013 sont présentées à partir de la page 113. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, nous y renvoyons expressément.

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les pages 7 et 95 (péri-mètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 43.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (p. 27) et du bilan consolidé (p. 87). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose

d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ni de bons de participation, pas plus que l'inscription de *nominees* ou l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement quelque 1,6 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif nominal) provenant des cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts actuels ne prévoient ni limitation du nombre de mandats, ni limite d'âge. Il est cependant prévu d'adopter une limite d'âge de 72 ans en 2014. Les délégués approuvent chaque année le rapport de gestion et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. Ils élisent en outre les membres du Conseil d'administration de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est présentée aux pages 22 et 23.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. Une limite d'âge est fixée à 72 ans. Durant l'exercice sous revue, le Conseil d'administration a décidé de réduire la durée ordinaire du mandat de quatre à trois ans et de limiter la durée totale de fonction à quinze ans. Il souhaite en outre que si un membre du Conseil d'administration de

la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les modifications correspondantes des statuts seront soumises à l'Assemblée des délégués du 16 mai 2014. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonctions exécutives. Urs Berger, qui a cédé sa place de CEO du Groupe Mobilière à Markus Hongler le 26 mai 2011 et a été élu membre et président du Conseil d'administration, est réputé «non indépendant» – au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise – pendant trois ans. Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la Coopérative, organise l'élection des délégués et exerce les droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes consolidés, prend connaissance du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent. Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de «positionnement de la Coopérative». Ce comité compte cinq membres élus pour un an. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Holding. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des thèmes

de positionnement et des conditions-cadres définis par le Conseil d'administration.

Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding, ce qui explique que l'on n'a pas créé de comités permanents en relation avec cette conduite. Durant l'exercice sous revue, en vue des élections et réélections aux Conseils d'administration de la Coopérative et de la Holding en 2014 et ultérieurement, le Conseil d'administration a renouvelé pour un an, soit jusqu'à l'Assemblée des délégués, le mandat de la commission ad hoc créée en 2012, où siègent le président, le vice-président et deux autres membres – inchangés – du Conseil d'administration. Cette commission est également chargée de vérifier les rémunérations des organes de la Coopérative et de la Holding et de proposer d'éventuelles adaptations. Les adaptations décidées par les organes compétents sont présentées aux pages 113 et suivantes. Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration se réunit au moins deux fois l'an. Durant l'exercice sous revue, il a tenu trois séances, auxquelles se sont ajoutés deux ateliers sur le positionnement de la Coopérative. Il a en outre suivi un séminaire de deux demi-journées traitant des nouvelles exigences imposées aux membres de Conseil d'administration dans l'assurance, sous la direction de l'Université de Saint-Gall.

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 24 et 25. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre compagnie d'assurances suisse.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter cinq membres au moins. Comme celui de la Coopérative, il a pris en 2013 la décision de réduire la durée ordinaire du mandat de quatre à trois ans et de limiter la durée totale de fonction à douze ans. Les statuts seront modifiés en conséquence dans le courant de l'exercice 2014. Il

n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge reste inchangée à 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000, tous en font partie. Ces dispositions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit Mobilière Suisse Société d'assurances SA et Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe soient respectivement exercées par une seule et même personne a été constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La Charte et le Code de conduite de la Mobilière sont publiés sur notre site Internet.

 **Plus d'informations sur:**
www.mobi.ch › La Mobilière › A propos

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, les politiques de solvabilité et de placement, la stratégie de placement ainsi que la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Il arrête en outre la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction, des responsables des fonctions de support du Comité de direction, du responsable de la révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration *in corpore* se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu neuf séances. Il participe en outre chaque année à un atelier et à divers séminaires de formation. Tous les membres du Comité de direction prennent part à ses séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de contrôle en relation avec le Comité de direction, nous renvoyons aux indications relatives à la révision interne et externe (page 112) et à la gestion des risques (pp. 73 à 76).

Enfin, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie mise en œuvre. Depuis le milieu de 2011, il traite des questions d'importance stratégique dans le panel Innovation, où l'on discute d'idées stratégiques visant à instaurer une véritable dynamique de l'innovation. Le panel poursuit en outre l'intégration de la planification stratégique, du modèle d'entreprise et des divers aspects du modèle d'affaires – notamment le concept de prestations, la création et la distribution de valeur ainsi que les canaux de communication et de distribution – en une vision synthétique, sur laquelle s'appuyer pour définir les structures et le modèle d'organisation de la Mobilière.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein deux comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, à l'exception du vice-président et d'Elgar Fleisch, nouveau membre élu en mai 2013, tous les membres du Conseil d'administration siègent dans l'un de ces comités. Elgar Fleisch s'est quant à lui vu confier des tâches particulières dans les domaines de l'informatique et de la technologie. Luc Meylan a remplacé Rudolf Stämpfli au sein du Comité d'audit, ce dernier ayant été élu à la vice-présidence du Conseil d'administration suite au départ de Richard Burger. Urs Berger, le président, est membre du Comité placements/risques, mais non du Comité d'audit. Durant l'exercice sous revue, le Comité placements/risques et le Comité d'audit se sont réunis respectivement à quatre et trois reprises. Le but, la constitution et les tâches des comités sont arrêtés, dans leurs grandes lignes, dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Les comités ont pour mission, avec l'aide de spécialistes internes et, au besoin, externes, d'approfondir certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et d'élaborer des bases de décision à l'intention de ce dernier. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller.

Le Conseil d'administration *in corpore* reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités du Conseil d'administration n'ont aucun pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient. Le Comité placements/risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la gestion des actifs et passifs, de la gestion des placements, de la gestion financière et de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché et de crédit). Le Comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et de la conformité aux lois, statuts, règlements, instructions et autres normes internes.

En 2013, le Conseil d'administration n'a constitué aucune commission ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, ne remplit de fonctions exécutives. De plus, hormis Urs Berger, élu président le 26 mai 2011, tous sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La période transitoire de «non-indépendance» du président s'achèvera le 25 mai 2014. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 38 et 39.

Comité de direction

Dirigé par le CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Les membres du Comité de direction sont présentés aux pages 40 et 41 et la structure de direction est illustrée à la page 43. Aucun contrat dit de management n'est en cours à la Mobilière. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de

congé de six mois pour la fin d'un semestre civil (fin juin ou fin décembre).

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2013, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding et de toutes les filiales consolidées. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés pendant l'exercice sous revue se monte à CHF 944 542. En outre, CHF 101 395 ont été facturés pour des mandats en relation avec la révision et CHF 218 073 pour des prestations de conseil. En 2013, KPMG SA n'a exécuté aucun mandat de soutien de la révision interne.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la révision interne rend compte de ses activités directement

au président du Conseil d'administration de la Holding. La révision interne effectue des contrôles dans l'ensemble du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, de tous les membres du Comité de direction ainsi que d'autres responsables du management. De plus, les résultats importants de la révision sont communiqués régulièrement au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan et des communiqués de presse, ainsi que sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Enfin, outre l'Assemblée annuelle des délégués, des réunions régionales d'information sont organisées chaque automne, afin de favoriser les contacts. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière.

Rémunérations

Simple et cohérent, le système de rémunération de la Mobilière tient compte des valeurs inhérentes à l'ancrage coopératif de l'entreprise. Il prescrit des rémunérations appropriées, équitables et concurrentielles.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux dispositions du Code des obligations sur la transparence des indemnités versées aux membres du conseil d'administration et de la direction, adoptées le 7 octobre 2005 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007, ni – exception faite des dispositions relatives à l'obligation de voter et de communiquer des institutions de prévoyance – à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2014. En outre, les fonds propres requis n'atteignant pas le seuil déterminant, elle n'est pas non plus tenue d'appliquer la circulaire de la FINMA «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers», entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

Le système de rémunération est conçu de manière à prévenir, autant que possible, l'octroi d'avantages non objectivement justifiés ainsi que toute incitation inopportune. En outre, aucune prime d'embauche (*sign-on*), indemnité de départ ou «parachute doré» ne sont accordés. Avec effet à partir de l'exercice 2011, le système de rémunération des échelons de fonction 1 à 4 (CEO, membres du Comité de direction et membres de la direction) a été complété par une composante de gratification, qui tient compte du succès durable, de l'évolution et de la position du Groupe Mobilière. La décision de verser ou non cette composante sera prise par le Conseil d'administration pour la première fois au terme d'une période d'observation de quatre ans. Par ailleurs, les membres de conseils d'administration d'entreprises affiliées à une institution de prévoyance de la Mobilière qui, immédiatement avant leur nomination au conseil d'administration, exerçaient une fonction opérationnelle dans l'une de ces entreprises restent en

principe assurés pendant toute la durée de leur mandat d'administrateur, mais en fonction de leur nouvelle rémunération. Ces dispositions, ainsi que d'autres adaptations marginales, ont été adoptées suite à la vérification du système de rémunération par le Conseil d'administration, effectuée conformément à une recommandation de la FINMA adressée aux entreprises qui ne sont pas tenues d'appliquer sa circulaire «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'administration de la Holding fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les indemnités versées en 2013 font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés. À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de détenteur des droits d'actionnaire de cette dernière.

Rémunération des membres de l'Assemblée des délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais, versées en espèces. Depuis 2013, les frais de déplacement ne sont plus remboursés et l'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 415 005.

Rémunération du Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative se compose d'une indemnité fixe en espèces. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours

d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration. Les membres qui siègent dans un comité permanent, une commission ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence CHF 2000 par jour de séance. Depuis 2013, ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Depuis le 1^{er} janvier 2013, les frais de déplacement ne sont plus indemnisés.

Les indemnités fixes versées en 2013 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 622 500
- Indemnité la plus élevée, Urs Berger, président: CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue, ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 244 000.

Rémunération du Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Conseil d'administration lui-même. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe. La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'une indemnité de base fixe, à laquelle s'ajoute un complément pour le vice-président ainsi que pour les membres et les présidents des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats particuliers qu'il confie à ses membres dans chaque cas particulier. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'une commission ad hoc ou d'un

comité de pilotage perçoivent un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance. Depuis 2013, ce jeton n'est versé qu'en cas de participation effective à la séance. La participation aux séances du Conseil d'administration *in corpore* donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les frais de déplacement ainsi que les frais d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont plus indemnisés; depuis 2013 également, le vice-président et les membres ont droit à une indemnité de débours annuelle. Quant au président, il perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre en particulier sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage, ses jetons de présence ainsi que l'indemnisation de ses mandats de membre des Conseils de fondation des institutions de prévoyance du Groupe Mobilière. Le versement a lieu en espèces, sous déduction de la part des cotisations AVS/AI/APG/AC et des cotisations aux caisses de pension du Groupe Mobilière à la charge du salarié. Le président perçoit en outre une indemnité de débours annuelle. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération au prorata.

Les indemnités fixes (indemnités de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2013 sont les suivantes:

- Conseil d'administration, président inclus: CHF 1 108 500
- Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire brute), Urs Berger, président: CHF 500 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 100 000.

Rémunération du CEO et des membres du Comité de direction

La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au plus à 100% (CEO) ou à 50% (membres du Comité de direction) du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs relevant des catégories d'objectifs et des critères de mesure suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (concept de la création de valeur de l'exercice) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (p. ex. évolution des affaires par rapport au marché);
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs du secteur du Comité de direction ainsi qu'objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Le contraire prévaut pour la catégorie b), qui est davantage pondérée pour les seconds que pour le premier. Etant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à fixer clairement les priorités de chaque groupe cible (échelon de fonction). Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la caisse de pension des collaborateurs et auprès de la caisse complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration. Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons de fonction 1 à 4, agréé par l'Administration des contributions du canton de Berne.

Le total des indemnités fixes (salaires fixes) et des indemnités variables (bonus) versées en 2013 aux membres du Comité de direction, CEO inclus, s'élève à CHF 6 210 000. Ce montant inclut la rémunération convenue contractuellement de Markus Sievers, l'ex-responsable du secteur Développement d'entreprise, qui a pris sa retraite en cours d'exercice

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ou les prêts, les gratifications d'ancienneté et les versements dans un MobiFonds, conformément aux règlements applicables. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

En 2013, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Agences générales et agents généraux

(état au 1^{er} janvier 2014)

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingen	Daniel Probst Marc Périllard Markus Fisler Rolf Thumm Andreas Huber Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Alfred Guggenbühl
Berne	Belp Ostermundigen (Berne-Est) Berne (Berne-Ville) Berne (Berne-Ouest) Bienne Berthoud Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Laupen Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Christoph Schmutz Beat Klossner Ulrich Hadorn Heinz Etter Daniel Tschannen Christian Jordi Dennis Borgeaud Philipp Mischler Bernhard Meyer Max Baumgartner Patrick Zahnd Eric Veya Bernhard Bigler Herbert Sonderegger Ulrich Brechbühl
Fribourg	Bulle Guin Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois) Fribourg Morat	Jacques Yerly Aldo Del Monico Dominique Torche Daniel Charrière Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Valentin C. Spescha Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn

Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Heerbrugg (Rheintal) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Norbert Büchel Armin Broger Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue (Haute-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthur Zurich	Thomas Naef Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

(état au 1^{er} janvier 2014)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52 www.mobi.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28 www.mobi.ch
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99 www.protekta.ch
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Lamprechtweg 2–4 8050 Zurich téléphone 044 286 11 11 téléfax 044 201 41 34 www.mobicourtier.ch
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers Marché Romandie	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon téléphone 022 816 17 60 téléfax 022 816 17 89 www.mobicourtier.ch
Contact Center	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 031 389 81 81 www.mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 64 02 téléfax 031 389 64 15 www.protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone 031 389 89 50 téléfax 043 444 75 00 www.xpertcenter.ch

Dates importantes

**Communication
du résultat semestriel**

Vendredi 12 septembre 2014

Conférence de presse du bilan

Mercredi 1^{er} avril 2015

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.mobi.ch

Responsabilité générale

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobi.ch

Mise en page et concept visuel

fugu GmbH Design & Development, 3007 Berne
skop Gestaltung und Konzept GmbH, 3012 Berne
Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, 3284 Fräschels

Photographie

Autoportraits
Clients et collaborateurs de la Mobilière

Post-production

Photography, Brigitte Batt & Klemens Huber, 3284 Fräschels

Composition et impression

Stämpfli Publications SA, 3001 Berne

Reliure

Schumacher AG, 3185 Schmittlen

Version française

Service de traduction de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion est disponible
en allemand et en français. En cas de divergences,
la version allemande fait foi.

La version électronique de ce rapport est disponible sur le site
www.mobi.ch/annualreport



printed in
switzerland

imprimé sur papier Lessebo 1.3 bright

- 41 **Gérard Pilloud**, ingénieur
avec Pascal Geinoz (à g.), agence générale de Bulle
- 42 **Norbert Heer**, spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet fédéral
avec Rolf Bortis (à g.), agence générale de Sursee
- 43 **Steve Schneider**, entraîneur sportif
avec Roger Schwab (à dr.), agence générale de Laupen
- 44 **Johannes Sutter**, gérant
avec Christoph Dietrich (à g.), agence générale de Liestal
- 45 **Martin Felder**, gérant, et sa fille **Lea**
avec Marcel Schär (à g.), agence générale d'Horgen
- 46 **Luca Lepori**, étudiant
avec Stefano Tonini (à g.), agence générale de Lugano
- 47 **Fritz Utzinger**, agriculteur/commandant des sapeurs-pompiers
avec Stefan Fivian (à g.), agence générale de Dielsdorf
- 48 **René Kündig**, entrepreneur
avec Ulrich Baumann (à g.), agence générale de Wetzikon-Pfäffikon
- 49 **Andreas Guler**, moniteur de parachutisme USPA
avec Cornel Grossmann (à dr.), agence générale de Schwyz
- 50 **Lucas Fischer**, gymnaste artistique
avec Alex Schumacher (à dr.), agence générale de Baden
- 51 **Beat Brönnimann**, maître ferblantier diplômé
avec Daniel Hefti (à g.), agence générale de Soleure
- 52 **Mirko Kleiner**, employé/responsable de projet
avec Daniel Bösch (à g.), agence générale de Freiamt
- 53 **Klaus Mösching**, conducteur de travaux
avec Johannes von Grünigen (à dr.), agence générale de Spiez
- 54 **Tobias Küffer**, directeur des ventes
avec Roman Iller (à g.), agence générale de Berne-Ville
- 55 **Willy Baumann**, rentier
avec Markus Wyss (à g.), agence générale de Lenzbourg
- 56 **Fidan Gölgeli**, spécialiste en gastronomie
avec Dilay Dalkara (à g.), agence générale de Balsthal
- 57 **Konrad Begert**, CEO/organisateur d'événements
avec René Biri (à dr.), agence générale de Zofingen
- 58 **David Ziltener**, employé de commerce/gérant
avec Bruno Koster (à g.), agence générale de St-Gall
- 59 **Adrian Haggenmacher**, agriculteur
avec Fredy Birchler (à g.), agence générale de Meilen
- 60 **Marco Bärenfaller**, poseur de fenêtres
avec Rinaldo Walther (à dr.), agence générale du Haut-Valais
- 61 **Jeanine Glamer et Philipp Häri**
spécialiste en communication et étudiant
avec Adrian Meier (à dr.), agence générale de Reinach
- 62 **Daniel Cabanelas**, électricien
avec Kevin Salvador (à g.), agence générale de Lausanne
- 63 **Hanspeter Brenna**, conservateur du registre foncier
avec Gian-Marco Ravo (à g.), agence générale de St-Moritz
- 64 **Romano Pasquinelli**, contrôleur aérien
avec Gilbert Szabo (à g.), agence générale de Schaffhouse
- 65 **Sven Inniger**, étudiant
avec Michel Steinegger (à dr.), agence générale de Bienne
- 66 **Xavier Moret**, maître agriculteur
avec Xavier Bochatay (à dr.), agence générale de Sion
- 67 **Peter Strub**, technicien multimédia
avec Balz Waldvogel (à dr.), agence générale de Winterthour
- 68 **Beat Niederberger**, fontainier
avec Daniel Rüegg (à dr.), agence générale de Zoug
- 69 **Pascal Reichert**, employé de banque
avec Adrian Lang (à dr.), agence générale de Willisau-Entlebuch
- 70 **Andreas Kunz**, agriculteur
avec Alexander Kunz (à dr.), agence générale de Berthoud
- 71 **Timo Wenger**, responsable de projet junior
avec Raffaele Krebsler (à dr.), agence générale d'Uster
- 72 **Alex Burch**, design manager
avec Fabian Fanger (à dr.), agence générale d'Obwald et Nidwald
- 73 **Patric Wyss**, enseignant primaire
avec Roman Pfaff (à g.), agence générale d'Oltén
- 74 **Papagallo**
avec Andreas Sigrist (à dr.), agence générale de Thoune
- 75 **Michael Steiner**, polymécanicien
avec Michel Kupferschmid (à g.), agence générale de Lyss
- 76 **Antonio Lopez**, responsable Finances
avec Roberto Fazio (à dr.), agence générale de Neuchâtel
- 77 **Nadine Farkas**, médecin
avec Christiane Brehm (à dr.), agence générale de Zurich
- 78 **Elisa Siddi**, conseillère en prêt-à-porter
avec Thierry Fracheboud (à dr.), agence générale de Nyon
- 79 **Clément Schaffter**, master en sciences du
mouvement et du sport
avec Gilles Tissier (à g.), agence générale du Jura

